



VILLE DE MELUN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023.03.4.32

Le jeudi 9 mars 2023 à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Louis VOGEL, le Maire.

Date de la Convocation

02/03/23

PRESENTS :

Monsieur Louis VOGEL, **Maire**

Date de l’Affichage

02/03/23

Monsieur Kadir MEBAREK, Madame Marie-Hélène GRANGE, Monsieur Henri MELLIER, Madame Marie-Liesse DUPUY, Monsieur Noël BOURSIN, Madame Brigitte TIXIER, Monsieur Mathieu DUCHESNE, Madame Catherine STENTELAIRE, Monsieur Christopher DOMBA, Madame Monique CELLERIER, Monsieur Charles HUMBLOT, Madame Aude ROUFFET,
Adjoints

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 43

Présents : 35

Représentés : 6

Absents : 2

Madame Andrianasolo RAKOTOMANANA, Monsieur Michel ROBERT, Monsieur Gilles RAVAUDET, Madame Pascale GOMES, Monsieur Mourad SALAH, Madame Aude LUQUET, Monsieur Baytir THIAW, Monsieur Olivier PELLETIER, Monsieur Guillaume DEZERT, Madame Semra KILIC, Madame Eliana VALENTE, Monsieur Emmanuel ADJOUADI, Madame Angélique DEHIMI, Madame Bénédicte MONVILLE, Madame Céline GILLIER, Monsieur Arnaud SAINT-MARTIN, Monsieur Jason DEVOGHELAERE, Madame Cécile PRIM, Madame Catherine ASDRUBAL, Monsieur Philippe MARTIN, Monsieur Michaël GUION, Madame Ségolène DURAND, **Conseillers Municipaux**

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Mohammed HADBI, Madame Hélène PAJOT

ABSENTS NON EXCUSES :

REPRESENTES :

Madame Amélia FERREIRA DE CARVALHO a donné pouvoir à Madame Andrianasolo RAKOTOMANANA, Madame Odile RAZE a donné pouvoir à Monsieur Mathieu DUCHESNE, Monsieur Giovanni RECCHIA a donné pouvoir à Monsieur Kadir MEBAREK, Madame Sylvie BORDEAUX a donné pouvoir à Madame Aude LUQUET, Monsieur Khalid OBEIDI a donné pouvoir à Monsieur Charles HUMBLOT, Monsieur Eric TORTILLON a donné pouvoir à Madame Bénédicte MONVILLE

SECRETAIRE : Brigitte TIXIER

..o..o..

**OBJET : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES
2023**

Le Conseil Municipal

VU l'article L. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L. 2121-29, 1^{er} alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite loi « NOTRe » et notamment son article 107 ;

VU la nomenclature M14 ;

CONSIDERANT que les documents remis aux conseillers municipaux et examinés préalablement en Commission des Finances en date du 27 février 2023 ont permis la tenue du débat sur tous les aspects conjoncturels et structurels des finances communales ;

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires préalable à l'examen et au vote du Budget Primitif 2023, conformément aux délais et aux conditions imposés par la loi.

VOTE le débat d'orientations budgétaires préalable à l'examen et au vote du Budget Primitif 2023.

Adopté par 6 voix contre, 31 voix pour et 4 abstentions.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-217702885-20230309-157878-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/23

Publication : 10/03/23

Signé par le Maire,
Président de la Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine,
Monsieur Louis VOGEL

h, 



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Le rapport d'orientations budgétaires permet d'exposer les grandes orientations des finances de la collectivité. Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires de la ville est inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal.

L'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales spécifie :

« Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par délibération spécifique. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre ».

La présentation de ce rapport par l'exécutif donne lieu à débat, dont il est pris acte par une délibération spécifique. Ces informations font l'objet d'une publication.

1. Quel contexte économique et social ?	3
1.A. Monde : Perspectives économiques en 2023	3
1.B. Zone euro : une économie qui éviterait la récession mais qui resterait exposée à des turbulences.....	4
1.C. France : une économie ralentie par l'inflation.....	5
2. Quel contexte national ?.....	7
2.A. La prise en compte de la crise énergie	7
2.B. Les transferts financiers de l'Etat pour 158,5 milliards	8
2.C. Les mesures fiscales	10
2.D. Reconduction du filet de sécurité et instauration de l'amortisseur électricité..	11
2.E. Mesures diverses	11
3. Les éléments du débat.....	13
3.A. Les priorités de la Ville de Melun.....	13
3.B. Éléments d'analyse financière rétrospective de la ville de Melun au 16 02 2023 (annexes a et b)	16
3.C. Les orientations budgétaires 2023	17
3.D. Section de fonctionnement	19
3.D.1. <i>Les recettes.....</i>	<i>19</i>
3.D.2. <i>Les dépenses.....</i>	<i>25</i>
3.E. Section d'investissement.....	31
3.E.1. <i>Dette</i>	<i>31</i>
3.E.2. <i>Dépenses d'investissement</i>	<i>32</i>
3.E.3. <i>Recettes d'investissement</i>	<i>38</i>

1. Quel contexte économique et social ?

1.A. Monde : Perspectives économiques en 2023

L'économie mondiale est confrontée en 2023 à des difficultés majeures.

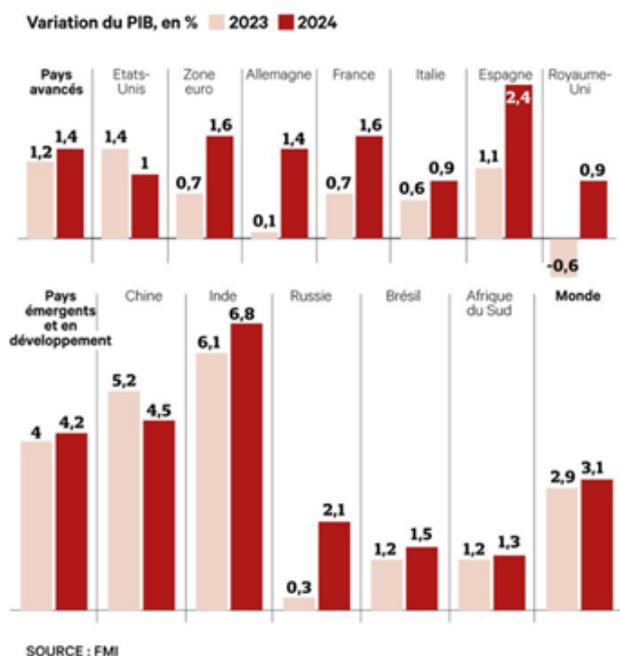
Alors que la crise sanitaire s'est essoufflée, la forte inflation s'est généralisée à l'ensemble des pays et des produits et s'avère persistante.

Cette situation entraîne le durcissement des politiques monétaires au détriment du soutien à l'activité économique. Et la hausse des taux d'intérêt réels, la persistance de prix élevés de l'énergie, la faible croissance des revenus réels des ménages et la dégradation de la confiance sont autant de facteurs qui devraient entraîner un ralentissement de la croissance pour certaines économies.

Les États-Unis et l'Europe connaissent un ralentissement marqué, et les grandes économies de marché émergentes d'Asie devraient représenter près des trois quarts de la croissance du PIB mondial en 2023.

Par ailleurs, les ruptures d'approvisionnement énergétique pourraient faire encore grimper les prix. Les hausses de taux d'intérêt, nécessaires pour juguler l'inflation, accentuent les vulnérabilités financières. La guerre que mène la Russie en Ukraine accroît les risques de surendettement dans les pays à faible revenu, mais aussi d'insécurité alimentaire.

Selon les prévisions du FMI, la croissance mondiale devrait ralentir en passant **de 3,4 % en 2022 à 2,9 % en 2023**, avant de remonter à 3,1 % en 2024.



La croissance de 2023 restera inférieure à la moyenne historique constatée entre 2000–2019 de 3,8 %.

Après 8,8 % de moyenne annuelle en 2022, l'inflation mondiale devrait refluer à 6,6 % en 2023 et à 4,3 % en 2024, mais continuera à dépasser les niveaux enregistrés avant la pandémie (2017–19) d'environ 3,5 %. Cette désinflation à venir est due en partie à la baisse des prix internationaux des carburants et des produits de base non énergétiques en raison de l'affaiblissement de la demande mondiale. En 2023, les prix du pétrole devraient chuter d'environ 16 %, tandis que les prix des produits de base autres que les combustibles devraient baisser en moyenne de 6,3 %.

1.B. Zone euro : une économie qui éviterait la récession mais qui resterait exposée à des turbulences

Près d'un an après le déclenchement de la guerre en Ukraine, l'économie de l'Union européenne a entamé l'année 2023 en meilleure posture que prévu à l'automne. Les prévisions intermédiaires de l'hiver relèvent **les perspectives de croissance pour 2023 à 0,9 % pour la zone euro**, qui sera désormais en situation d'éviter de peu la récession technique qui avait été annoncée pour le début de l'année. Les prévisions revoient aussi légèrement à la baisse les projections relatives à l'inflation, à la fois pour 2023 et pour 2024.

Une perspective positive

Après la forte expansion enregistrée au premier semestre de 2022 lié à la reprise d'activité post COVID, la croissance a marqué le pas au troisième trimestre. **Le taux de croissance annuel pour 2022 est désormais estimé à 3,5 % tant pour l'UE que pour la zone euro.**

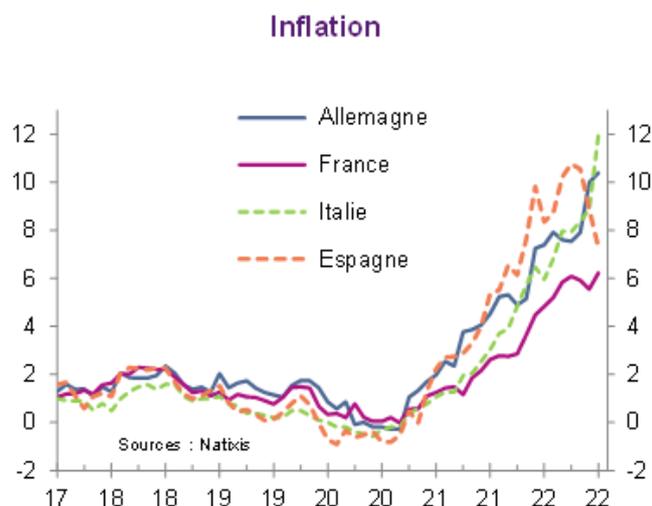
Les évolutions favorables survenues depuis les prévisions de l'automne ont amélioré les perspectives de croissance pour cette année. Du fait de la poursuite de la diversification des sources d'approvisionnement et de la forte baisse de la consommation, les niveaux des stocks de gaz sont restés supérieurs à la moyenne saisonnière des dernières années, tandis que les prix de gros du gaz sont tombés bien en dessous des niveaux d'avant la guerre.

En outre, le marché du travail de l'UE a continué d'enregistrer de bons résultats, avec **un taux de chômage de 6,1%** à fin 2022 ; taux historique le plus bas. La confiance s'améliore, et les enquêtes de janvier indiquent que l'activité économique devrait aussi échapper à une contraction au premier trimestre de 2023.

Les turbulences restent cependant fortes. Les consommateurs et les entreprises demeurent confrontés à des prix de l'énergie élevés, tandis que l'inflation sous-jacente (inflation globale hors énergie et aliments non transformés) était toujours en hausse en janvier, continuant d'éroder le pouvoir d'achat des ménages. La Banque centrale européenne a confirmé en février **sa stratégie de hausses de taux** afin de lutter contre l'inflation. Le resserrement monétaire devrait se poursuivre, pesant sur l'activité des entreprises et freinant l'investissement.

Après avoir culminé en 2022, l'inflation devrait se réguler cette année

Trois mois consécutifs de modération de l'inflation globale semblent indiquer que le pic est désormais derrière nous. Après avoir atteint un record historique de 10,6 % en octobre, **l'inflation a diminué, pour retomber à 8,6 % dans la zone euro en janvier** selon l'estimation d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Ce recul s'explique principalement par la baisse de l'inflation énergétique alors que l'inflation hors alimentation et hors énergie s'élève à 5,3%.



Les prévisions d'inflation ont été revues légèrement à la baisse par rapport à l'automne, principalement du fait de l'évolution du marché de l'énergie. De 9,2 % en 2022, l'inflation globale dans l'UE devrait retomber à **6,4 % en 2023**, puis à 2,8 % en 2024.

1.C. France : une économie ralentie par l'inflation

Une croissance ralentit mais qui reste positive

En moyenne sur **l'année 2022, le PIB augmente de 2,6 %** (après +6,8 % en 2021 et -7,9 % en 2020). L'activité économique française échappe à la récession après deux trimestres de recul. Dans un contexte de choc sur les coûts du gaz et de l'électricité pour les entreprises, l'économie a subi un ralentissement avec une consommation en net retrait. En particulier, la production industrielle a mieux résisté que prévu, notamment grâce aux efforts de sobriété.

Pour 2023, **la Banque de France table sur une croissance de 0,3 %**, avant une reprise en 2024 prévue à 1,2 % alors que Bercy table sur une progression de 1 % du PIB cette année.

Un marché du travail en tension et difficultés face à la crise énergétique

En 2022, **le taux de chômage** en France au quatrième trimestre est en légère baisse et atteint **7,2% de la population active**, ce qui représente 2,2 millions de personnes. Cette évolution

s'explique par la hausse de la population active mais surtout par les créations d'emplois avec 5 millions de CDI signés sur 2022.

Néanmoins, la part des entreprises françaises rencontrant des difficultés de recrutement a atteint des niveaux inédits dans les grands secteurs de l'économie. En effet, 81 % des entreprises de l'industrie manufacturière sont concernées, 67 % dans les services et 82 % dans le secteur de la construction.

Pour mémoire, l'objectif de plein-emploi que s'est fixé Emmanuel Macron d'ici à la fin du quinquennat représente une baisse de 2 points de pourcentage de ce taux environ, soit 5,2%

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail atteindrait 7,7 % fin 2023.

Une inflation record qui devrait progressivement diminuer

À l'instar des autres grandes économies occidentales, la France affronte une envolée de l'inflation, qui devrait atteindre un pic au premier semestre 2023.

La majeure partie de cette inflation est imputable à l'augmentation drastique des prix de l'énergie subséquente à l'éclatement de la guerre en Ukraine en février 2022.

Sur un an, **les prix à la consommation augmentent de 6,0 %** en janvier 2023, après +5,9 % en décembre. Cette légère hausse de l'inflation est due à l'accélération des prix de l'alimentation (+13,3 % après +12,1 %) et de ceux de l'énergie (+16,3 % après +15,1 %). Force est de constater que l'inflation s'est élargie à un grand nombre de biens et de services, la conjonction de tensions sur les conditions de production s'étant peu à peu transmise aux prix à la consommation.

Sous l'hypothèse d'un baril de Brent à 80 €, l'inflation resterait autour de 6 % en février, avec le plafonnement à 15 % du tarif réglementé de l'électricité.

La baisse du pouvoir d'achat des Français devrait être comprise entre 1,2 % et 2 % fin 2023 par rapport à fin 2021, selon l'OFCE. La chute aurait été bien pire sans les aides de l'Etat, notamment celles sur l'énergie qui ont davantage protégé les plus modestes. Cela représente une baisse de 120 à 190 euros par ménage et par trimestre.

Une baisse en volume du budget 2023 à prévoir

Après plusieurs années marquées par un budget fortement expansionniste en réponse à la crise sanitaire, le déficit budgétaire diminuera en 2023 et les finances publiques devraient petit-à-petit retrouver une trajectoire plus soutenable selon les projections du gouvernement.

D'après la LFI 2023, **le déficit public** devrait atteindre 5 % du PIB en 2022 (après 6,4 % en 2021) et s'y stabiliser en 2023.

Le ratio de dépenses publiques devrait poursuivre sa baisse en 2023. Il s'établira à 56,6 % du PIB, malgré la mobilisation des finances publiques pour protéger les ménages et les entreprises contre la crise énergétique.

La LFI 2023 prévoit une baisse de 1,5 % en volume pour les dépenses publiques, principalement en raison de la forte diminution des mesures de soutien d'urgence pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie.

Un risque pèse sur les finances publiques françaises avec la montée des taux directeurs de la Banque centrale européenne et la mauvaise conjoncture macroéconomique. **Le coût annuel de la dette de l'Etat** est passé de 38 milliards en 2021 à 51,5 milliards en 2022 soit + 13 milliards d'euros. Cette envolée s'explique par la hausse des taux qui affecte les emprunts de l'Etat à taux variables.

Le poids de la dette va donc augmenter dans les années à venir et contraindre la France à plus de rigueur dans la gestion de ses finances publiques.

2. Quel contexte national ?

2.A. La prise en compte de la crise énergie

La loi de finances pour 2023 est marquée par la crise énergétique et l'inflation, en partie liées à la guerre en Ukraine.

Des dispositifs d'aide sont prévus pour aider ménages, entreprises et collectivités locales à régler leurs dépenses énergétiques.

- À l'instar des ménages qui continuent à bénéficier, jusqu'au 30 juin 2023, de la limitation de la hausse des tarifs d'électricité et de gaz (15 % contre 4 % en 2022), les très petites entreprises (TPE), les plus petites communes ainsi que les structures d'habitat collectif, telles que les établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (Ehpad) et les résidences autonomes, sont éligibles au bouclier tarifaire « électricité ».
- En outre les petites et moyennes entreprises (PME), les associations, les collectivités et les établissements publics non-éligibles au bouclier tarifaire bénéficieront d'un amortisseur « électricité ». Applicable depuis le 1er janvier 2023 pour un an, il permet la prise en charge d'environ 20 % des factures totales d'électricité de ces usagers.
- Une indemnité carburant de 100 euros (un milliard budgété pour ce dispositif) est versée aux travailleurs modestes utilisant leur voiture ou leur moto pour se rendre au travail. Sont notamment concernées les aides à domicile parmi les personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

2.B. Les transferts financiers de l'Etat pour 158,5 milliards

Premier budget du second quinquennat d'Emmanuel Macron, **la loi de finances pour 2023 est plutôt favorable aux collectivités** avec 4 milliards d'euros net supplémentaires fléchés vers elles, notamment pour alléger leurs factures énergétiques entre le projet de loi et la loi initiale.

Les transferts financiers de l'Etat aux collectivités atteindront près de 158,5 milliards d'euros en 2023. Ils se décomposent en trois rubriques distinctes, à savoir :

1) les « concours financiers de l'Etat », qui totalisent 55,4 milliards d'euros, et regroupe :

- les prélèvements sur recettes : 45,6 milliards d'euros en 2023, dont la DGF du bloc communal et des départements (26,9 milliards d'euros), le FCTVA (6,7 milliards d'euros) et des compensations de suppression d'impôts locaux, dont notamment la DCRTP pour 2,9 milliards d'euros et la compensation de la division par deux de la CFE et de la TFPB des établissements industriels pour 3,8 milliards d'euros ;
- la TVA remplaçant la DGF régionale depuis 2018 (5,1 milliards d'euros) ainsi que la quote-part de TVA affectée au fonds de sauvegarde des départements depuis 2021 (278 millions d'euros en 2023) ;
- les crédits de la mission « relation avec les collectivités territoriales » (RCT, art. 131, état B) : 4,4 milliards d'euros en autorisations d'engagement comprenant, notamment, la DGD (1,6 milliard d'euros), la DETR (1 milliard d'euros), la DSIL (0,6 milliard d'euros).

2) les subventions d'équipements spécifiques (7,6 milliards d'euros, dont le nouveau fonds vert à hauteur de 2 milliards d'euros) et les dégrèvements de fiscalité (7,3 milliards d'euros, correspondants aux impôts locaux payés par l'Etat en lieu et place du contribuable)

3) la fiscalité transférée aux collectivités locales au fil des vagues de décentralisation et de suppressions d'impôts locaux (DMTO, TSCA, TICPE...) pour 40,1 milliards d'euros, auxquels il convient d'ajouter les 49 milliards d'euros de TVA octroyés en compensation des réformes fiscales de 2021 et 2023.

Modalités d'ajustement des concours d'Etat en 2023

En 2023, les concours d'Etat vont afficher une augmentation :

- hausse de 320 millions d'euros de la DGF du bloc communal ;
- 1,93 milliard d'euros au titre des deux filets de sécurité anti-inflation : 430 millions d'euros pour celui de 2022 et 1,5 milliard d'euros pour celui de 2023 ;
- hausse mécanique des compensations d'exonérations fiscales (celle afférente à la division par deux des impôts fonciers industriels, évoluant comme les bases exonérées, gagnerait 183 millions d'euros à elle seule) ;
- le FCTVA et la TVA des régions sont anticipés respectivement à + 200 millions d'euros et + 411 millions d'euros de LFI à LFI.

Ces évolutions seront très majoritairement prises en charge par l'Etat. La ponction sur les variables d'ajustement a finalement été ramenée au montant symbolique de 15 millions d'euros et seront prélevés uniquement sur les départements.

La dotation globale de fonctionnement en 2023 = 26,9 milliards d'euros

En 2023, l'Etat a consenti un abondement de **320 millions d'euros** (+ 1,7 %) de la DGF du bloc communal calibré pour couvrir la revalorisation annuelle de la dotation d'intercommunalité de 30 millions d'euros, **la hausse de la DSU de 90 millions** et une hausse exceptionnelle de la DSR de 200 millions d'euros. Les communes ne subiront pas cette année d'écèlement de leur dotation forfaitaire.

Les concours d'investissement : création d'un fond d'accélération de la transition écologique dans les territoires

Le fonds vert destiné aux collectivités pour financer leurs investissements dans le cadre de la transition écologique dispose de **2 milliards d'euros de crédits** en autorisation d'engagement et 500 millions d'euros en crédit de paiement. Ses crédits sont territorialisés par région et répartis par les préfets. Son champ d'action se décline en trois thématiques :

- amélioration de l'efficacité énergétique (rénovation thermique des bâtiments publics, éclairage public...) – Pour Melun : rénovation école Decourbe et Ferry et éclairage public Led.
- adaptation au changement climatique (prévention des inondations, des risques d'incendie, etc.)
- amélioration du cadre de vie (zones à faibles émissions, notamment).

Il faut y ajouter une nouvelle enveloppe de prêts verts pour les collectivités d'un milliard d'euros de la part de la Banque des territoires.

La DSIL exceptionnellement majorée en 2022 avec le financement des projets Action cœur de ville, retrouve son montant de **570 millions d'euros**. Il est prévu que le préfet puisse désormais faire du **caractère écologique des projets** un critère de détermination des taux de subventionnement.

Réforme et majoration de la dotation pour les titres sécurisés

La dotation pour les titres sécurisés représentant 53 millions d'euros en 2023 indemnise les communes assurant la délivrance de titres d'identité sécurisés. Depuis 2018, son montant était fixé à 8 580 euros par an et par station, majorés de 3 550 euros pour celles ayant enregistré plus de 1 875 demandes au cours de l'année précédente. **La LFI 2023 ajoute une nouvelle majoration pour chaque station** inscrite au 1er janvier à **un module dématérialisé et interopérable de prise de rendez-vous**. Exceptionnellement pour 2023, la date de référence pour le décompte des modules sera le 1er juillet 2023. Pour les montants unitaires de dotation, le texte renvoie à un décret.

2.C. Les mesures fiscales

Revalorisation forfaitaire des bases :

Comme chaque année, les bases d'imposition se voient appliquer une revalorisation forfaitaire afin de tenir compte de l'évolution théorique des prix du marché de l'immobilier. Depuis la loi de finances pour 2017, le coefficient d'actualisation des bases d'imposition est déterminé par la variation de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) constatée entre le mois de novembre de l'année n-1 et celui de l'année n-2.

Suite à la publication de l'indice de novembre 2022, le coefficient d'actualisation s'élève à **1,071 pour 2023**, soit un taux de progression des bases d'imposition (taxes foncières - TEOM - TH sur les résidences secondaires et certaines catégories de locaux passibles de la CFE) de 7,1 %.

Aménagement de la taxe foncière pour les personnes âgées et les plus de 65 ans modestes

La loi de finances pour 2023 aménage **la taxe foncière en élargissant l'exonération en faveur des personnes âgées ou handicapées pour la résidence principale**. Elle concerne désormais, sans condition de ressources, les titulaires de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) et les titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA, anciennement minimum vieillesse). Les personnes âgées de plus de 75 ans et les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) y sont éligibles sous condition de ressources.

Les personnes âgées de plus de 65 ans et de moins de 75 ans au 1er janvier de l'année d'imposition, répondant aux conditions de ressources définies pour l'exonération, peuvent bénéficier d'un **dégrèvement de la taxe foncière d'un montant de 100 €**. Le dégrèvement est appliqué d'office par l'administration fiscale.

Décalage de 2 ans de l'actualisation de la valeur locative des propriétés bâties et non bâties

Le calendrier initial prévoyait une campagne déclarative de collecte des loyers auprès des propriétaires bailleurs de locaux d'habitation en 2023, puis la réunion des commissions locales pour arrêter les nouveaux secteurs et tarifs en 2025 dans la perspective de leur intégration dans les bases d'imposition au 1er janvier 2026.

L'amendement retenu dans la version finale propose de repousser ce calendrier de deux ans, de façon à tenir compte du décalage de l'actualisation sexennale des valeurs locatives des locaux professionnels, ainsi que des travaux préparatoires complémentaires nécessaires pour fiabiliser les bases d'imposition actuelles, en amont de la campagne déclarative.

Suppression de la CVAE étalée sur deux ans

Par souci d'équilibre des finances publiques, le gouvernement a acté la suppression de la CVAE en deux fois, 50 % pour 2023 et 50 % en 2024. La baisse sera de 4,1 milliards d'euros dès 2023 et de 9,3 milliards d'euros au total pour les entreprises.

2.D. Reconduction du filet de sécurité et instauration de l'amortisseur électrique

Afin de protéger la capacité des collectivités à investir face à la hausse des prix de l'énergie, un soutien financier de 2,5 milliards d'euros sera déployé par l'Etat.

D'abord, **un filet de sécurité centré sur les dépenses énergétiques** bénéficiera, sous certaines conditions, à l'ensemble des collectivités et de leurs groupements.

Concrètement, **le critère de perte d'épargne brute est passé de 25 % à 15 %**. Pour les collectivités éligibles, la dotation remboursera la différence entre la progression des dépenses d'énergie et 50 % de la hausse des recettes réelles de fonctionnement.

A l'instar du dispositif au titre de 2022, seuls les collectivités ou groupements les moins favorisés (ceux ayant un potentiel fiscal ou financier inférieur au double de la moyenne du même groupe démographique de collectivités auquel ils appartiennent) pourront bénéficier de la dotation. Les collectivités pourront obtenir un acompte si elles en font la demande avant le 30 novembre 2023. **La Ville de Melun n'est pas certaine de pouvoir bénéficier de ce nouveau filet de sécurité compte tenu de la progression de ses recettes de fonctionnement, liée à la dynamique des bases.**

Les collectivités qui ne sont pas éligibles aux tarifs réglementés pourront aussi compter sur l'"**amortisseur électrique**".

Il s'agira d'une prise en charge partielle par l'Etat de la facture des collectivités, qui interviendra dès que le prix payé sur le contrat dépassera les 180 euros par MWh, dans la limite de 320 euros par MWh.

Au-delà de ce seuil de 180 euros/MWh, l'Etat prend en charge 50 % des surcoûts, et ce, jusqu'à un prix plafond qui a été ramené à 500 euros/MWh.

L'aide sera directement intégrée dans la facture d'électricité des consommateurs et l'Etat compensera les fournisseurs. Les collectivités concernées n'auront qu'à confirmer à leur fournisseur qu'ils relèvent du statut qui permet d'en bénéficier, l'Etat compensera ensuite les fournisseurs, pour qu'ils n'aient pas de problème de trésorerie. **La Ville a fait la demande auprès de son opérateur Total Energie (gros compteurs et petits compteurs – groupement de commande SDESM) en date du 9 février 2023.**

2.E. Mesures diverses

Financement de la formation des apprentis des collectivités

Un amendement au projet de loi de finances pour 2023 déposé par le gouvernement prévoit l'extinction de la participation de l'Etat et de France Compétences au financement de l'apprentissage dans la fonction publique territoriale (15 millions d'euros pour chacun). Malgré l'opposition du CNFPT et le Collectif des employeurs territoriaux, il a été maintenu. Ce PLF supprime également le doublement de la rémunération pour les agents de droit public travaillant le 1er mai. Cette mesure était entrée en vigueur au 1er mars 2022.

Abandon du pacte de confiance en 2023

On notera par ailleurs que le "pacte de confiance", qui pouvait permettre de sanctionner des collectivités en cas de dérapage des dépenses de fonctionnement, ne figure ni dans la Loi de Finances 2023, ni dans le projet de loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027, dont l'examen parlementaire doit théoriquement se poursuivre au cours du premier semestre 2023. Seul l'objectif d'évolution de la dépense locale devrait demeurer dans le texte.

* * * *

Au cours de ces trois années marquées par la crise sanitaire puis par une forte inflation, la Ville de Melun a su conserver une situation financière satisfaisante, et ce malgré la hausse importante des dépenses énergétiques et de la masse salariale.

En 2022, la Ville a subi de plein fouet la hausse des tarifs avec sur les fluides des dépenses supplémentaires de 1,56 M€. La masse salariale via l'augmentation du point d'indice, la mise en place du Complément Indemnitaire Annuel et la progression des embauches, a généré une dépense supplémentaire de 2,8 M€.

Il en ressort une baisse de l'épargne brute de 27% (hors avance de l'Etat) qui permet d'être éligible au filet de sécurité inflation.

Le contexte incertain sur les évolutions des prix qui se profile va entraîner un regain de vigilance sur l'exécution des dépenses et le recouvrement des recettes, afin de poursuivre dans les meilleures conditions possibles la politique impulsée en lien avec le désendettement de la Ville.

Ainsi, les 4 points cardinaux de la politique de la ville restent inchangés, et sont les suivants :

- 1. Education, enfance et jeunesse : des investissements massifs pour les écoles et les crèches de Melun**
- 2. Cadre de vie et transition écologique : dessiner l'avenir d'un Melun durable**
- 3. Commerces, attractivité et dynamisme local : enjeux essentiels pour Melun**
- 4. Citoyenneté, démocratie locale et sécurité**

Afin d'atteindre cette ambition, l'année 2023 mettra en œuvre ce plan d'actions tout en renforçant l'exigence de solidarité en cette période de forte inflation, qui fragilise beaucoup de Melunais. Elle sera aussi marquée par la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique, qui a pour objectif de contenir la hausse des prix de l'énergie et d'assurer une transition écologique réussie.

3. Les éléments du débat

3.A. Les priorités de la Ville de Melun

Après l'épidémie de Covid-19 qui a impacté la France et le monde durant presque 3 ans, la guerre en Ukraine a engendré une inflation importante et l'explosion des prix de l'énergie, en particulier celui du gaz. Afin de lutter immédiatement contre l'explosion des prix, des actions sont mises en œuvre comme en témoigne l'adoption du plan de sobriété destiné à faire économiser 1 M€ à la commune.

À ce titre, les investissements réalisés par la ville sur la performance énergétique des bâtiments communaux sur les 10 dernières années ont permis une réduction de - 40% par rapport à la valeur de référence. Dans ce contexte particulier, la Ville a souhaité aller plus loin encore avec l'élaboration d'un plan de sobriété portant sur les axes suivants :

- Chauffage : la température sera baissée à 19° dans l'ensemble des bâtiments communaux hors crèches et résidences autonomes pour lesquelles une température à 21 ° sera maintenue. Les équipements sportifs seront chauffés à 14° lorsqu'ils sont inoccupés, avec un éclairage réduit de 9h à 16h.
- Fermeture de la piscine extérieure du vendredi 16 décembre 2022 au soir, au lundi 20 février 2023 au matin.
- Géothermie : le nouveau contrat de Délégation de Service Public prévu pour 2024 permettra l'extension d'une source de chaleur sur la moitié sud de la Ville.
- Rénovation thermique : un plan pluriannuel de rénovation thermique des bâtiments communaux a été adopté pour tenter d'atteindre une baisse des consommations énergétiques de -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050.
- Eclairage public : 415 000 € seront débloqués pour remplacer l'éclairage des rues les plus énergivores soit 420 points lumineux par de l'éclairage LED
- Illumination de Noël : les décorations sont vertueuses et équipées de LED. Les illuminations seront donc maintenues mais réduites d'un mois au lieu de deux.
- Personnel de la Ville : le forfait mobilité durable a été adopté le 1^{er} janvier 2023 afin de permettre aux agents de privilégier le covoiturage et la mobilité douce.

Malgré toutes les contraintes auxquelles la Ville fait face depuis le début du mandat 2020-2026, la municipalité continue de travailler pour transformer Melun. En 2030, le territoire sera métamorphosé.

Melun, une ville engagée pour la transition écologique

- Le soutien à la transition écologique, enjeu crucial et sociétal, se traduit cette année par la poursuite de la feuille de route articulée autour des grands axes qui sont les suivants :
 - La mise en œuvre du Plan vert et Biodiversité (plantation d'arbres, développement de la biodiversité et création de vergers communaux pour tous)
 - Le développement des mobilités actives (poursuite du déploiement du plan Vélo à savoir la pose de support et abris vélo et l'aménagement des voies cyclables)
 - Les actions de sensibilisation (poursuite du festival de printemps sur seine, développement des permis de végétaliser auprès des habitants...)
 - La participation citoyenne (porté par le Conseil Local de la Transition écologique, qui organise des balades urbaines, développe le projet de végétalisation des berges de seine et du cimetière sud...)
 - La révision du PLU

Pour appuyer cette transition, plusieurs projets de rénovation sont entrepris, comme la réfection du clos et couvert de l'hôtel de Ville et la rénovation de l'éclairage public favorisant le passage au LED

De grands projets de transformation : une ville capitale

- La Ville poursuit sa transformation et a engagé de nombreux projets structurants pour accompagner sa croissance, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, le Département, la Région et l'État :
 - Le TZEN2, dont les premiers travaux débutent en cette fin de premier trimestre 2023 entrainera un réaménagement des places et grands axes de la Ville et développera un mode de transport plus écologique et plus efficace. L'arrivée du Tzen est une chance pour notre territoire : ce sont plus de 200 millions d'euros d'investissement qui vont révolutionner nos déplacements. Ces travaux se réaliseront en pleine complémentarité avec l'aménagement de nos liaisons douces par l'agglomération.
 - Le Pôle d'échanges multimodal, véritable projet de rénovation pour le quartier gare, et qui représente un investissement de plus de 160 millions d'euros est l'un des projets majeurs d'Île-de-France.
 - Le NPNRU et l'Ecoquartier permettront à la ville de retrouver son unité grâce à l'aménagement des Hauts de Melun.

La petite enfance, une priorité non négociable

- L'éducation, qui représente le principal poste de dépense de la Ville, reste la priorité majeure de cette mandature. Après l'ouverture en septembre dernier du groupe scolaire Denis Mukwege, la construction du groupe scolaire Decourbe est programmée et le lancement du concours pour la démolition puis reconstruction du groupe scolaire Jules Ferry est engagé. La poursuite des études relative l'implantation d'un restaurant scolaire au groupe scolaire Gatelliet devrait par ailleurs porter ses fruits cette année.
- La crèche des Colibris ouvrira ses portes dans l'écoquartier en septembre 2023. De plus, il est prévu de déployer un second relai d'assistantes maternelles et de débiter la rénovation complète de la crèche des Dauphins.

Melun, une ville rayonnante

- La construction du cinéma de centre-ville, projet phare de ce domaine, débutera cette année après plusieurs modifications architecturales permettant d'améliorer de façon significative le projet. La livraison de cet équipement est prévue pour 2025.
- La sauvegarde du patrimoine culturelle de la Ville est aussi au cœur des préoccupations, comme en témoigne la prévision de travaux de réfection engagés à l'église Saint-Aspais, à l'Astrolabe et à l'Espace Saint-Jean.
- Le cœur de ville est évidemment une priorité, levier essentiel de l'attractivité de l'ensemble de la cité, la municipalité poursuit ses investissements : après la rénovation des rues de l'Île Saint-Etienne, les travaux de la rue René Pouteau ont débuté et permettra de relancer la dynamique commerciale dans cette artère prioritaire.
- L'enjeu majeur à venir est la préparation des Jeux Olympiques 2024, pour lesquels Melun fait partie des centres de préparation pour les disciplines de l'aviron, l'escrime et le football. Ainsi, des travaux de mises aux normes internationales sont prévues cette année à la salle d'armes, et des installations nécessaires à la pratique de l'aviron olympique seront réalisés avant le début de la compétition. Par ailleurs, l'entretien du patrimoine actuel est toujours d'actualité, comme le témoigne les travaux réalisés cette année au gymnase des Récollets.

Melun, une cité accueillante et ouverte.

- La Maison du Citoyen et de l'Europe a été inaugurée l'année dernière. Cette structure permet déjà aux Melunaises et Melunais de participer à de nombreuses activités comme les visites d'institutions françaises et des sorties citoyennes. Dans les mois qui viennent, cette structure permettra de mieux associer la population aux décisions municipales par la concertation et la participation et de réaliser des Projets d'Initiative Citoyenne.
- D'autres actions favorisant la démocratie de proximité sont prévues grâce au Conseil Consultatif des Jeunes et la poursuite du développement de la Maison des Associations.

- Afin de s'assurer la meilleure protection possible de la population, priorité de la municipalité, le Centre de Supervision Urbain est doté de 64 écrans et d'une salle de relecture-extraction afin d'identifier au mieux les auteurs de crimes et délits. Afin de poursuivre l'extension et l'amélioration technique engagée, la ville projette de déployer des caméras supplémentaires et de renouveler les caméras existantes par des caméras full HD. Dans le cadre du maintien du bon ordre de la tranquillité publique, il est également prévu de renforcer les missions de police de proximité pour mieux lutter contre la délinquance et favoriser le dialogue avec la population.
- La cohésion sociale est une donnée essentielle garantissant une transformation réussie de la Ville, les subventions à destination de ce secteur seront en progression en 2023, et celle du CCAS reconduite à l'identique par rapport à l'année dernière.
- La Ville veut aussi être un acteur majeur de la réussite des jeunes melunais. Parallèlement à l'action des centres sociaux, la rénovation de l'espace jeune des Mezeraux a été entreprise, permettant ainsi la création d'un accueil multimédia et un élargissement des horaires d'ouverture. Les agréments obtenus de la DDCS et de la CAF amène également ce service à changer certaines pratiques et à améliorer les offres au public. Ainsi, les ateliers hebdomadaires seront reconduits, et des actions éducatives seront développés (aide aux devoirs, temps de préparation des examens brevet et bac, etc.).
- Le contexte post crise sanitaire et inflationniste a également touché de plein fouet la catégorie des séniors. Cette année, l'objectif est de poursuivre leur accompagnement dans leurs démarches du quotidien (aide administratives, installation de bornes visant à lutter contre la fracture numérique...) et de poursuivre les actions engagées par la Ville pour créer du lien social au travers d'activités et d'actions festives, comme le premier salon des séniors.

3.B. Eléments d'analyse financière rétrospective de la ville de Melun au 16 02 2023 (annexes a et b)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	% evol
Epargne brute	8 031 316	9 248 467	8 549 347	8 039 276	9 325 803	7 278 745	-21,95%
Epargne nette	2 893 834	3 837 755	4 016 135	3 512 957	4 737 176	2 360 070	-50,18%
Résultat de l'exercice	2 480 220	2 961 213	3 077 893	3 285 275	2 999 433	2 193 551	-26,87%
Résultat global clôture	9 691 814	9 330 546	7 632 459	6 699 293	6 276 273	4 021 893	-35,92%

L'Epargne brute est dégagée de la section de fonctionnement (Recettes Réelles de Fonctionnement – Dépenses Réelles de Fonctionnement) et a pour objectif immédiat de financer **le remboursement en capital de la dette**.

L'Épargne brute connaît une baisse de l'ordre de 22% en 2022 (intégrant l'avance du filet de sécurité) avec des charges de gestion en forte progression compte tenu du contexte économique (+8,88%) malgré des recettes de gestion en évolution de 4,45%.

Les charges à caractère général se sont envolées en 2022 avec la hausse des prix sur les fluides, l'alimentation et de nombreux produits. C'est +**19,36%** que la ville a dû assumer pour continuer sa mission de service public. Quant à **la masse salariale, elle est progression de +5,72%** portée notamment par l'augmentation du point d'indice et l'arrivée de nouveaux agents. Au final, **l'épargne s'élève à 7,3 M€**.

Le remboursement en capital de la dette (4,92 M€) est bien couvert par cette épargne.

L'Épargne nette est le solde de l'Épargne brute déduction faite du remboursement en capital des emprunts. Elle doit permettre de participer au financement des investissements nouveaux.

L'Épargne Nette 2022 est positive de l'ordre de 2,36 M€ et permet de participer au financement des investissements en limitant le recours à l'emprunt. Elle est en baisse de 50,18%.

Le résultat de clôture 2022 (investissement et fonctionnement) de 4 M€ sera affecté prioritairement à la section d'investissement dans une logique de poursuite des investissements tout en recourant à l'emprunt.

3.C. Les orientations budgétaires 2023

Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI), outil stratégique, présente le programme d'investissement tout en assurant **une politique d'investissement équilibrée**, qui s'inscrit dans la sécurisation et le respect des ratios financiers notamment la part dégagée par l'autofinancement et la part d'endettement. Ce document permet un échelonnement des travaux acceptables pour une gestion financière saine et sécurisée via les perspectives financières élaborées jusqu'à moyen terme.

Le PPI actuel présente les opérations courant sur le mandat 2020-2026 et identifie les opérations par politique publique dans le budget primitif 2023.

Pour pouvoir investir, la Ville doit jouer sur tous les leviers possibles, à savoir :

○ **Agir sur les recettes**

- Réévaluer les tarifs des services en tenant compte de l'inflation
- Poursuivre la veille de l'ensemble des dispositifs déployés par les partenaires potentiels
- Rechercher de nouveaux dispositifs de financement et financeurs
- Optimiser les calendriers de dépôt des subventions notamment pour la DSIL, les fonds verts, la DPV (février à avril 2023)
- Maintenir la règle d'un autofinancement suffisant pour couvrir au minimum le remboursement en capital de la dette
- Réfléchir sur la révision des taux et secteurs de la TAM (Taxe d'Aménagement Majorée)

○ *Agir sur les dépenses*

- Limiter la hausse du chapitre 012 « frais de personnel » en incluant les évolutions législatives et structurelles (impact en année pleine de l'évolution du point d'indice, revalorisation SMIC, incidence GVT...)
- Poursuivre l'allocation du Complément Indemnitaires Annuel, un des éléments de motivation des agents
- Accentuer la mutualisation des postes tout en préservant la qualité du service public
- Rationaliser les dépenses en mettant systématiquement en concurrence les fournisseurs et en privilégiant le moins disant
- Poursuivre la mutualisation des dépenses et favoriser les économies d'échelle grâce à une organisation rationalisée de l'administration
- Limiter l'augmentation du chapitre 011 tout en assumant nos obligations et en considérant l'inflation et la hausse des prix de l'énergie
- Analyser les coûts d'externalisation ou de réalisation en régie des activités
- Etudier les transferts de compétence ou les mutualisations futures vers la CAMVS
- Elaborer des marchés transversaux pour rationaliser la dépense, faire jouer la concurrence pour réaliser des économies d'échelle
- S'engager sur des achats de produits issus du réemploi, de la réutilisation ou recyclés

○ *Agir sur l'endettement*

- Emprunter au plus 5,0 M€ en 2023 pour dégager des capacités supplémentaires d'investissement
- Veiller à obtenir un taux d'intérêt en adéquation avec le marché malgré la hausse du livret A et des taux variables
- Poursuivre le désendettement de la ville
- Se fixer une annuité de la dette ne dépassant pas les 9 M€
- Suivre la capacité de désendettement

3.D. Section de fonctionnement

3.D.1. Les recettes

De Budget à Budget, **les prévisions de recettes réelles de fonctionnement 2023 s'élèvent à 80,028 M€ et sont en augmentation de +6,85%** soit +5,1 M€. Par rapport au CA 2022, elles sont en hausse de +5,01% ce qui correspond à +3,821 M€. Toutefois ce montant estimé avec sincérité et prudence pourra évoluer dans le cadre du budget primitif 2023 pour tenir compte des ajustements éventuels.

Une Dotation Forfaitaire (DF) en légère hausse

Pour rappel, la Ville de Melun a subi la baisse de la dotation forfaitaire relative à la contribution au redressement des finances publiques à compter de 2014. En 2022, la dotation forfaitaire atteint 4,89 M€ (+102 K€) en augmentation de 2,14% contre 8,8 M€ en 2013.

En 2023, la somme est estimée à 4,98 M€, en progression de +1,82% grâce à l'augmentation de la population (+728 habitants).

Une Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) en hausse

La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale augmente au niveau national d'environ +90 M€.

L'augmentation de la **Dotation de solidarité urbaine est envisagée à hauteur de 3,32%** (11 292 102 € soit +363 K€). En 2022, la Ville a bénéficié d'une évolution de +3,32% (+3,63 % en 2021). Pour rappel, la ville de Melun était classée au rang 116 en 2022 (96 en 2021).

En ce qui concerne la **Dotation Nationale de Péréquation (DNP)**, en 2022 la Ville a perçu la somme de 572 773€ contre 606 861€ en 2021 (-5,62 %) après déjà de fortes régressions les années précédentes. Pour l'année 2023, cette somme est revue à la baisse de -5% pour atteindre 544 134€.

En conclusion, la DGF (DF+DSU+DNP) serait en progression de +2,58% en 2023 soit +423,2 K€ portée par la DSU et atteindrait 16,8 M€.

Un Fonds de solidarité des communes de la Région Ile de France

La Ville de Melun ayant répondu aux critères pour bénéficier du FSRIF en 2022, elle a obtenu la somme de 3 642 517€. Le montant attendu pour 2023 reste identique par mesure de prudence.

Les ressources en provenance de la CAMVS

La dotation de solidarité communautaire

La DSC 2023 est stable. La somme attendue est de 951,1 K€

L'enveloppe **d'Attribution de Compensation Taxe Professionnelle** (AC) est estimée à 6,388 M€, en réduction de 6,2 K€.

Quant aux **fonds de concours** de fonctionnement de la CAMVS au titre de la médiathèque, de la piscine et du conservatoire, ils seraient reconduits en 2023 à hauteur de 618,1 K€.

Un marché immobilier en réduction

En 2022, la Ville a encaissé la somme de 1,658 M€ au titre des droits de mutation (-160 K€ soit -8,80%), en légère baisse. Dans le cadre du budget primitif 2023, il sera proposé par prudence un montant d'1,4 M€ du fait de l'accès plus onéreux au crédit bancaire compte tenu de la hausse des taux d'intérêt.

Les taux de fiscalité

En 2023, l'équipe municipale a décidé de **geler les taux de fiscalité**. Pour rappel, le Maire et son équipe ont redistribué une partie des résultats positifs dus aux efforts de gestion en réduisant à deux reprises la Taxe Foncière de -3% en 2019 et 2020. En cumulant les produits fiscaux non encaissés depuis 2019, la redistribution aux Melunais avoisine les 2,8 M€ à fin 2022.

A la suite de la suppression de la Taxe d'Habitation (TH), l'Etat compense par le transfert de la part départementale de TFPB aux communes. Néanmoins, ce fléchage n'a pas permis de compenser en totalité la TH précédemment perçue. C'est pourquoi la compensation instaurée en loi de finances 2020 relative au « **coefficient correcteur s'établit à 1,229003, qui correspond pour l'année 2022 à une compensation pour la Ville de Melun de 5,8086 M€ contre 5,587 M€ en 2021.**

En ce qui concerne l'exercice 2022, l'état 1288 qui récapitule les produits issus des rôles généraux affiche un montant de 26,4 M€, auquel il convient d'ajouter la compensation TH à hauteur de 5,8 M€. **Au final, les produits fiscaux 2022 s'élèvent à 32,2 M€ contre 30,7 M€ en 2021.**

Les bases fiscales

Les bases de la **TH sur les résidences secondaires** sont en progression de 35,47% et s'explique principalement par des livraisons de logements qui ne sont pas encore loués. La **TFPB** connaît une progression des bases de 3,89% portée par la revalorisation forfaitaire ; l'élargissement de l'assiette étant de +0,49 %.

La revalorisation forfaitaire 2022 a été fixée par le gouvernement à 3,40% contre 0,2% en 2021, ce qui accélère la progression du produit fiscal.

Toutefois, la Ville a bénéficié de rôles complémentaires et supplémentaires ce qui porte le produit fiscal encaissé à 32,35 M€ soit une progression de + 4,12 % (+ 1,278 M€).

Pour 2023, la loi de finances prévoit une revalorisation forfaitaire des bases de + 7,1 % au titre de la Taxe Foncière et également de la TH sur les résidences secondaires. Cette évolution suit celle de l'indice des prix à la consommation harmonisée sur un an.

L'élargissement des bases pour le budget 2023 tiendra compte également des livraisons de nouveaux logements.

Avec la revalorisation forfaitaire des bases, l'évolution des bases de TFPB serait de +7,43 %.

Le produit fiscal attendu en 2023 s'élève à 34,45 M€.

	bases réelles 2022	bases prévisionnelles 2023	Evolution prévisionnelle 2023			taux 2023	produit fiscal estimé
			Evolution totale	Evolution liée à la revalorisation forfaitaire	Evolution liée à l'élargissement des bases (estimation)		
THRS	4 799 238	5 139 984	7,10%	7,10%	0,00%	23,86%	1 226 400
TFPB	55 119 979	59 215 393	7,43%	7,10%	0,33%	45,30%	26 824 573
TFPNB	500 436	313 999	-37,25%	7,10%	-44,35%	46,28%	145 319
Compensation Etat							6 257 491
							34 453 783

Par ailleurs, les compensations de fiscalité par l'Etat suite aux exonérations et dégrèvements prévus par la loi sont en progression de 281,9 K€ par rapport à 2021 avec notamment la compensation liée aux 50% d'exonérations pour les locaux industriels (335,7 K€). Pour l'année 2023, les compensations sont estimées quasiment au même niveau que 2022 à 981,8 K€.

Pour finir, la taxe électricité ainsi que la taxe locale sur publicité extérieure sont estimées respectivement à 660 K€ et 110 K€.

Tarifs des services

En 2023, la participation aux usagers (chapitre 70 = 6,196 M€) est en hausse par rapport au constaté de 2022 de + 14,54% soit 786,77 K€. Cela s'explique principalement par la reprise de la restauration en régie depuis le 1^{er} septembre 2022. En 2023, la direction de l'éducation estime une recette de 1 M€, soit +714,4 K€ par rapport à 2022.

A noter qu'à périmètre constant, la participation aux usagers serait quasi stable soit 5,196 M€ (+72,4 K€).

En 2022, les droits de stationnement sont en hausse de +22,12% (+180,7 K€) notamment dus à des régularisations antérieures.

On observe aujourd'hui une baisse de la fréquentation des parkings de surface comme pour les parkings en ouvrage de Melun du fait notamment de la neutralisation d'un certain nombre de places de parking et de la mise en place du télétravail dans les entreprises et collectivités. Le montant des droits de stationnement prévu pour 2023 affiche une baisse de 47,7 K€ soit un montant attendu de 950 K€.

Le forfait post stationnement (FPS)

La Ville a mis en place le forfait post stationnement à compter du premier trimestre 2018. Ce forfait remplace l'amende pour infraction au stationnement payant. Le Conseil Municipal a délibéré en faveur d'un FPS à hauteur de 22 € pour l'ensemble des zones.

Le montant encaissé sur l'année 2022 s'est élevé à 389,22 K€ soit une augmentation de +54,46% (+137,24K€) par rapport à 2021.

Pour l'année 2023, le montant inscrit au budget est de 375 K€ soit une moyenne de 1 400 FPS dressés par mois par les agents de surveillance de la voie publique sur le territoire de Melun.

Les participations de la CAF, du Département, de l'Etat

Le chapitre 74, prévu en 2023 à hauteur de 23,88 M€, est en forte hausse par rapport au réalisé 2022 (22,32 M€), représentant une augmentation de +1,55 M€, soit 6,97%. Sont comprises dans ce chapitre les dotations déjà énumérées dans les pages précédentes (Dotation forfaitaire, DSU et compensations).

En neutralisant ces recettes, alors la progression est de +22,41% soit +1,110 M€.

Cette forte augmentation est liée tout particulièrement au « **filet de sécurité inflation** » dispositif qui soutient les collectivités confrontées à la forte hausse des prix de l'énergie, de l'alimentation et du point d'indice. Pour aider dans l'urgence les collectivités, un mécanisme d'acompte a été mis en place. A ce titre, la Ville a déjà bénéficié d'un acompte en 2022 à hauteur de 472,19 K€. Le solde sera perçu après la validation des comptes 2022 par la Direction Départementale des Finances Publiques.

Un montant provisionnel de 1,269 M€ a été inscrit puisque la Ville connaît une réduction de son épargne brute de plus de 25% entre 2022 et 2021, hors filet de sécurité inflation.

CALCUL DU FILET DE SECURITE - ENERGIE ET ALIMENTATION		CA 2021	RETRAITEMENT	CA 2021 CORRIGE	CA 2022 PREVISIONNEL	Ecart 2022-2021	Filet de sécurité 70%
C/60612 (1)	énergie électricité	1 507 031	983 685	2 490 716	3 684 472	1 193 756	835 629
C/60613	chauffage urbain	326 441		326 441	520 001	193 560	135 492
C/60621	combustibles	38		38	11 577	11 539	8 078
C/60622	carburants	198 744		198 744	360 770	162 026	113 418
C/60623 (2)	alimentation	283 968	130 595	414 563	978 055	563 491	394 444
TOTAL						2 124 372	1 487 060

(1) retraitement en 2021 du 611 P1 - Contrat performance énergétique - achat de combustibles

retraitement en 2021 du 6042 - achat de repas pour les crèches, les résidences
(2) autonomies, les centres de loisirs, ...

CALCUL DU FILET DE SECURITE - MASSE SALARIALE		CA 2021	RETRAITEMENT	CA 2021 CORRIGE	CA 2022 PREVISIONNEL	Ecart 2022-2021	Filet de sécurité 50%
64111	Rémunération principale titulaire	17 333 634		17 333 634	17 717 130	383 496	191 748
64131	Rémunération non titulaire	5 924 216		5 924 216	6 829 019	904 803	452 401
64112	NBI SFT Indemnités	1 146 718		1 146 718	1 138 901	-7 817	-3 908
						1 280 482	640 241
Total						3 404 854	2 127 301

Avance perçue en 2022	472 195
-----------------------	---------

Solde	Restant à percevoir	1 655 106
-------	---------------------	-----------

Solde	Restant à percevoir hors alimentation	1 260 662
-------	---------------------------------------	-----------

En 2023, le dispositif a été aménagé et ne concerne que l'augmentation du coût de l'énergie. Moins favorable à la collectivité, il est prudent de ne pas inscrire une dotation « filet de sécurité énergie » dans le cadre du budget primitif.

Pour ce qui concerne les participations, en particulier celles de l'Etat, du Département et de la CAF, la prévision s'avère en baisse par rapport au réalisé 2022.

En effet, les participations de l'Etat prévues pour un montant total de 244,09 K€ en 2023 sont en réduction (-167,41K€) suite à la fin du dispositif de l'élargissement des horaires de la Médiathèque (-129,5 K€), à une aide exceptionnelle accordée en 2022 par l'agence régionale de santé pour lutter contre l'accroissement de la sédentarité et de l'inactivité physique (-20 K€), ainsi qu'une baisse des appels à projets auprès de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) anciennement CGET (-20 K€).

Pour le **Conseil Départemental**, les participations prévues sont estimées à 599,78 K€. A noter, que ce montant reprend des recettes attendues en 2022 (+270,4 K€) qui n'ont pas été versées par le Conseil Départemental (enfance et résidence autonomie). Par conséquent, à périmètre constant pour l'année 2023, l'aide du Conseil Départemental s'élèverait à 329,38 K€. Au final, les aides versées sont stables.

Enfin, **les participations en provenance de la CAF** (3,16 M€) affichent une baisse par rapport au réalisé 2022 (-95,07 K€) et notamment :

- les structures petite enfance : notamment par la non prévision en 2023 du dispositif handicap dans les structures petite enfance (-129,26 K€) et des fonds spéciaux relatifs au projet requalification territoriale (-22,4 K€).
- le plan rebond aide COVID19 (-12,8 K€).

En contrepartie, des crédits supplémentaires ont été prévus pour les prestations de services (+22,13 K€), l'accompagnement à la scolarité dans les centres sociaux (+21 K€), le CTG (+10,5 K€) et un appel à projet pour le service Jeunesse et Citoyenneté (+15 K€).

Pour information, le montant de la convention territoriale globale (CTG) anciennement contrat enfance jeunesse (CEJ) est prévu à hauteur de 681,74 K€ pour 2023.

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » est estimé à 1,039 M€ en 2023 (+9,27% soit +88,2 K€).

Les redevances versées par les fermiers et concessionnaires

Au titre de l'année 2022, **Indigo** a reversé à la Ville la somme de 306,93 K€. Cette somme reprend le montant de la part fixe indexée soit 262,43 K€ et la régularisation sur l'indexation opérée sur les années 2018 à 2022 à hauteur de 44,50 K€. En 2023, la Ville prévoit une recette de 310 K€ (part fixe).

La redevance **Stahl 2022** est reconduite pour 2023 soit 249,66 K€.

Enfin quant à **la redevance marché forain « Comptoir des Marchés »**, elle est fixée à 50 K€ conformément à la délégation de service public, tout comme la DSP mobilier urbain (50 K€).

Le chapitre 013 – atténuations de charges – est en baisse de -14.29% pour le budget 2023 soit une perte de 109,73 K€ par rapport au CA 2022.

Le remboursement des indemnités journalières (CPAM et assurance) est difficile à évaluer. Avec en 2021 426,67 K€, en 2022 614,05K€, la somme estimée en 2023 est de **590 K€ (-24,05 K€)**.

Les remboursements sur rémunérations sont également aléatoires car ils correspondent à des trop perçus d'agents suite à des arrêts maladies, remboursement de congés paternités, des remboursements de charges. **Une somme de 27 K€ est prévue pour 2023**. En 2022, la somme de 159,84 K€ a été titrée contre 37,7 K€ de réalisés en 2021. Cet écart est lié en particulier à la mise en place de la compensation de l'indemnité d'inflation en 2022 soit une

recette exceptionnelle de 87,42 K€ pour compenser le versement réalisé au profit des agents via la paie. La Ville a perçu également des régularisations concernant l'ancien dispositif portant sur les contrats unique d'insertion à hauteur de 54,47 K€, dispositif remplacé depuis 2022 par le PEC « parcours emploi compétence » très difficile à mettre en place. C'est pourquoi, aucune recette n'a été fléchée sur ce dispositif en 2023.

Enfin, la Ville attend la somme de **30 K€ dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville** qui finance à 50% la rémunération de 2 années du chargé de mission.

3.D.2. Les dépenses

Le fonctionnement correspond aux dépenses qui permettent de faire fonctionner les services et d'assurer les politiques publiques décidées par la municipalité. Dégager des marges de manœuvre suffisantes pour maintenir une qualité de service tout en finançant des investissements importants devra rester la priorité de la stratégie municipale dans la gestion des services.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2022 (68,7 M€) sont en progression par rapport à celles de 2021 (63,5 M€). Cela s'explique principalement par l'inflation qui a impacté plusieurs postes de dépenses, et par les dépenses de personnel qui ont subi des mesures exogènes et endogènes (hausse du point d'indice, revalorisation du SMIC, complément indemnitaire annuelle, nouveau groupe scolaire, etc.).

Hausse des charges à caractère général en 2022 +19,36%

Cette hausse importante est principalement liée à la crise énergétique qui a frappé l'année 2022, comme en témoigne les évolutions constatées ci-dessous :

	CA 2021	CA 2022	EVOL €	EVOL %
Fourniture de gaz	983 685	2 147 083	1 163 398	118,27%
Fourniture d'électricité	1 507 031	1 537 390	30 359	2,01%
Chauffage urbain	326 441	520 001	193 560	59,29%
Carburant	198 744	360 770	162 025	81,52%
Combustibles	38	11 577	11 539	30365,79%
TOTAL	3 015 939	4 576 819	1 560 881	51,75%

Aussi, il est constaté une hausse importante des dépenses d'alimentation qui s'explique principalement par l'inflation et par le changement de mode de gestion de la restauration scolaire. En effet, la Ville prend désormais directement en charge l'ensemble des dépenses alimentaires alors qu'auparavant elle participait au titre de la compensation sociale sans encaisser les prestations.

D'autres postes de dépenses ont également été impactés par l'inflation, comme les petites fournitures tous services confondus (+38,8 K€, dont 11,5 K€ d'indemnités d'imprévision), les fournitures de petit équipement (+33,8 K€), les produits d'entretien (+27,7 K€), les frais d'impressions impactés par l'augmentation du coût du papier (+24,9 K€), et les fournitures administratives (+17,7 K€) et scolaires (+10,9 K€).

Par ailleurs, l'année 2022, qui peut être considérée comme la première année « post COVID », a vu une reprise en année pleine de certaines activités, comme en témoigne les locations de film pour le cinéma (+42,9 K€), la réalisation de spectacle culturels (+42,1 K€), la poursuite du programme éducatif local (+19,2 K€) et la reprise des sorties dans les accueils de loisirs (+14,5 K€).

En revanche, il est à signaler une baisse des achats de fournitures liés au COVID (-55,3 K€) et la non tenue de la cérémonie des vœux au personnel en 2022 (-33,0 K€).

Le contexte inflationniste lié au conflit ukrainien nous amène à nous projeter en 2023 avec un budget anticipant des hausses, tout en poursuivant les orientations politiques du mandat.

Pour 2023, il s'agit de proposer un budget poursuivant les actions décidées par la municipalité, tout en intégrant l'augmentation de certaines dépenses liées à l'inflation toujours présente. Néanmoins, cette hausse des dépenses de fonctionnement doit être compatible avec le maintien d'une épargne nette positive et une capacité d'investissement nécessaire à la réalisation des projets de la mandature.

Ainsi, le chapitre 011 sera en hausse de +17,01 %, soit une augmentation de 2,864 M€ par rapport au réalisé 2022.

La principale évolution constatée provient de la hausse des prix l'énergie, où 2,176 M€ de crédits supplémentaires ont été prévus à cet effet. Ce montant reste prévisionnel car il dépend de l'évolution du tarif et de la rigueur plus ou moins sévère de l'hiver. Des ajustements seront donc à prévoir lors des prochaines décisions modificatives pour caler au mieux avec la situation connue.

Dans le domaine sportif, jeunesse et culturel, les dépenses prévues en 2023 sont quasi stables par rapport au réalisé 2022. Néanmoins, des dépenses supplémentaires sont prévues pour l'organisation de spectacles culturels (+27,2 K€), pour la relance des ateliers hebdomadaires dans les espaces jeunes et stages durant les vacances (+5,2 K€) et pour la création d'une résidence d'artiste.

Dans le domaine de l'éducation et de l'enfance, la hausse des dépenses prévues en 2023 s'explique principalement par le changement en année pleine du mode de gestion de fourniture de repas dans les restaurants scolaires (+473,6 K€) et les accueils de loisirs (+45,6 K€). Ces dépenses supplémentaires seront en partie compensées par les recettes correspondantes qui, contrairement aux années antérieures, seront directement encaissées par la Ville.

A noter également que de nouvelles dépenses sont prévues pour l'ouverture en septembre 2023 de la crèche « les colibris » (+29,2 K€) et la réservation, à partir de septembre 2023, de 20 nouveaux berceaux en crèche privée (+50,6 K€).

En revanche, des baisses sont à prévoir au niveau des transports scolaires suite à l'arrêt définitif des navettes Eco quartier/Montaigu (-98,5 K€), à l'étude réalisée dans le cadre du projet éducatif du territoire en 2022 (-23,0 K€), et à la fermeture en septembre de la crèche des Dauphins pour travaux de réhabilitation et d'accessibilité (-11,0 K€).

Les autres dépenses supplémentaires à prévoir, tous domaines confondus, portent sur :

- L'entretien des espaces verts, avec notamment la passation de contrats suite à la difficulté de recruter des élagueurs en interne (+70,0 K€) et à l'entretien de l'Ecoquartier (+72 K€),
- La redevance spéciale versée au SMITOM pour le traitement des ordures ménagères résiduelles (+25,8 K€),
- L'instauration d'une gratuité au parking Gaillardon pour le 1^{er} trimestre (+29,4 K€),
- Les animations commerciales en compensation de la baisse de la subvention à l'UNICOM (+27,7 K€)
- Les dépenses d'entretien de la voirie (+93,3 K€)
- Le programme de sensibilisation sur les risques d'inondation (+10,0 K€)
- Les dépenses d'alimentation à destination des résidences autonomes (+12,7 K€)
- Les actions diverses engagées par la Maison du Citoyen et de l'Europe (+14,0 K€)
- Les cotisations aux assurances (+56,6 K€).

Les dépenses en réduction concernent la non reconduction en 2023 des désinfections COVID dans les écoles (-91,4 K€), la diminution des fournitures COVID (-11,3 K€), les frais d'actes et de contentieux (-36,4 K€), les frais de réceptions liées aux élections (-24,6 K€), les frais d'affranchissement suite à la poursuite du processus de dématérialisation (-40,1 K€)

Autres Charges de gestion courante

Ce chapitre regroupe les contributions obligatoires, les droits d'auteurs, les subventions aux associations, les indemnités et cotisations des élus et les régularisations de créances antérieures.

Il s'agit de fixer au mieux le niveau des subventions versées aux associations sous réserve de l'équité et de l'envergure communale de ces associations au profit des Melunais. Toutefois l'année 2023 connaît une forte progression de ses dépenses au vu de la hausse des fluides et l'effet en année pleine des mesures relatives à la masse salariale. C'est pourquoi, il a été décidé de faire participer les associations à l'effort collectif de maîtrise des dépenses, **en réduisant de 5 % l'enveloppe globale** attribuée pour l'ensemble de ces associations concernées. Cependant, **la Ville souhaite préserver le financement de toutes les associations relevant du domaine social**. Ces dernières ne seront donc pas affectées par une baisse de leur subvention.

A noter qu'en 2022, la Ville a versé un montant de 1,218 M€ aux associations (hors CCAS).

De plus, comme les années précédentes, la Ville poursuit **l'accompagnement des associations par le versement de subventions mais aussi par la mise à disposition de locaux ou le prêt de matériel dans le cadre des manifestations**.

En matière sportive, comme annoncé ci-dessus, les subventions versées aux associations seront réduites de 5% par rapport au montant versé en 2022, et atteindront cette année un montant de 655,5 K€. A noter que le niveau de subvention versée en 2022 a été identique à celui de 2021.

En matière culturelle, l'enveloppe globale attribuée sera elle aussi réduite de 5%, et atteindra un montant de 126 K€ en 2023.

Dans le domaine social, la subvention au CCAS est fixée à 427 K€ et est identique à celle versée en 2022. Cette stabilisation permettra ainsi de maintenir le niveau d'aides et de prestations à destination des familles ou personnes les plus vulnérables. En ce qui concerne les autres subventions à vocation sociale, elles sont prévues à la hausse en 2023 (139,4 K€ contre 103,9 K€ versés l'année dernière).

Au niveau du commerce, la Ville ajustera la subvention versée directement à l'UNICOM au niveau antérieur au COVID environ 26 K€, sachant qu'en contrepartie, elle engagera 27,7 K€ de dépenses supplémentaires dans le cadre d'animations commerciales pour venir en soutien et en complément aux actions menées par l'UNICOM.

Au final, le montant total des subventions prévues en 2023 s'élèverait à 1,048 M€.

En ce qui concerne les autres contributions :

La participation de la ville aux dépenses de fonctionnement du SIGF « Résidence pour personnes âgées de la Chesnaie à Livry sur Seine » a été reconduite à hauteur du même montant que l'année dernière, soit 83,5 K€.

La participation au Fonds de Solidarité Logement, qui s'est avérée en légère augmentation en 2022 (+2,21% par rapport à 2021) sera prévue à hauteur de 12,7 K€ en 2023. Elle suit l'évolution de la population.

La contribution obligatoire versée aux écoles privées sera quant à elle fixée à hauteur de 338,0 K€, et sera inférieure à celle de l'année précédente (404,6 K€) qui intègre une régularisation sur la période 2019-2022 (86,6 K€).

Au final, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » serait en baisse de -10,83 % par rapport au réalisé 2022 et s'élèverait à 47,565 M€.

Les atténuations de produits (chapitre 014)

Il s'agit principalement du reversement des produits de stationnement. Ce dernier sera en hausse par rapport au montant de l'année dernière suite à une régularisation relative aux années précédentes du nombre d'agents en charge de la collecte des horodateurs.

Par ailleurs, un reversement envers Ile de France Mobilités au titre des amendes de police est provisionné à hauteur de 91 K€.

Les dépenses de personnel = Une augmentation de la masse salariale (annexe c)

Après deux années de baisse successive de la masse salariale (-0,04%), l'année 2022 connaît une forte progression de +5,72%, ce qui représente 2,4 M€ supplémentaires.

	2021	2022	n/n-1	% n/n-1
Rémunérations Brutes - Titulaires	23 808 891	24 721 032	912 141	3,8%
Rémunérations Brutes - Non Titulaires	5 924 216	6 859 646	935 430	15,8%
Rémunérations Brutes - Emplois spécifique d'insertion	131 335	169 430	38 095	29,0%
Cotisations sociales Patronales	11 191 194	11 801 245	610 051	5,5%
Autres charges hors livre de paie	1 284 677	1 211 431	-73 246	-5,7%
Total CH012	42 340 312	44 762 785	2 422 472	5,7%
<i>ratio titulaires dans le brut</i>	<i>79,7%</i>	<i>77,9%</i>		
<i>ratio non titulaires dans le brut</i>	<i>19,8%</i>	<i>21,6%</i>		
<i>ratio emplois insertion dans le brut</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,5%</i>		
<i>taux cotisations sociales</i>	<i>37,5%</i>	<i>37,2%</i>		
<i>taux Autres charges</i>	<i>4,3%</i>	<i>3,8%</i>		

L'évolution du chapitre 012 est essentiellement liée à l'augmentation des rémunérations brutes versées (+5.8% soit 1,8 M€).

La décomposition de l'augmentation des rémunérations brutes est la suivante :

- 600 K€ en raison de l'augmentation des effectifs (+1.9% des ETP payés)
 - dont l'ouverture du GS Mukwege (126,2 K€) et le changement de mode de gestion de la restauration scolaire.
- 1200 K€ lié aux mesures d'augmentation du niveau de rémunération individuelle
 - 650 K€ sur l'augmentation des traitements de base (+3.5% du point d'indice au 01/07/2022)
 - 320 K€ lié au versement du CIA
 - 140 K€ lié à l'augmentation des heures supplémentaires (principalement élections présidentielles)
 - 80 K€ de revalorisation individuelle du régime indemnitaire

Les dépenses de personnel (chapitre 012) de la ville de Melun représentent environ 65,16 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2022 (en légère baisse par rapport à 2021 66,70%).

La Ville va poursuivre ses efforts de rationalisation et d'optimisation en étudiant, au cas par cas, chaque demande de remplacement suite à départ en retraite ou mutation et en travaillant sur la refonte des fiches de postes.

Comme cela a déjà été souligné, la ville de Melun subit des charges de centralité et n'a pas fait le choix de l'externalisation et gère en régie directe la plupart de ses services publics. **Le CCAS de Melun n'a pas dans son budget de charges de personnel. En retraitant le montant de la masse salariale pris en charge par le budget principal, alors les frais de personnel représentent 62,72 % des Dépenses Réelles de Fonctionnement.**

Au 31 décembre 2022, la ville compte dans ses effectifs 1024,06 Equivalents Temps Plein (ETP) soit une hausse de 33,8 ETP par rapport à 2021 (990,25).

Les recrutements ont porté sur des créations de postes (23 postes dont 12,6 ETP pour le nouveau groupe scolaire) et au remplacement d'agent à la suite de départs. Il est également précisé que 34 stagiairisations ont eu lieu en 2022 (dont 9 à la suite de concours).

Pour l'année 2023, il est estimé une hausse prévisionnelle de la rémunération globale et autres dépenses de personnel de 2,8 M€ soit +6,3%.

Cette évolution prévue intègre l'effet des principales mesures suivantes :

total évolution prévisionnelle :	2 801 940	100%	Commentaires
effet brut nouvelles mesures individuelles	244 692	9%	effet smic + échelons + revalorisations de grades + revalorisation régime indemnitaire + stagiairisations
effets brut mesures d'évolution des effectifs	742 656	27%	14 créations de postes + 51 recrutements en cours + turnover naturel
effet brut Budgetisation CIA	17 823	1%	poursuite du dispositif et évolution des effectifs
effet chargé lié à l'évolution des HS	-193 751	-7%	réduction du nombre d'heures supplémentaires
Police intercommunale 01/09/2023	40 000	1%	mise en place de la convention
effet charges patronales nouvelles mesures	406 843	15%	effet mécanique sur les augmentation brutes
effet report des mesures prises en 2022 et divers	1 543 678	55%	effet en année pleine des mesures 2022 (recrutement, point d'indice, revalorisations individuelles)

Afin de poursuivre les projets de la collectivité et de renforcer certains services, les effectifs devraient à nouveau croître en 2023, pour atteindre 1107,85 Equivalent temps plein (ETP) au 31/12/2023.

Le montant nécessaire au financement de l'ensemble de ces mesures pour 2022 est donc de 47 564 725 € au titre du chapitre 012.

Opérations d'ordre (équilibrées en dépense et en recette sur les deux sections) = 3,8 M€ en dépenses et 0,25 M€ en recettes de fonctionnement

Les opérations prévues en dépenses seront celles relatives à la dotation aux amortissements (3,72 M€) et à la provision pour créances douteuses (76,6 K€). En recettes, il s'agit principalement des opérations en régie pour 200 K€.

L'autofinancement, résultante de l'écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement

Les contraintes inflationnistes pénalisent l'épargne qui subit une baisse de 1,6 M€ dans la projection du Budget Primitif. L'autofinancement atteint néanmoins **5,7 M€** et couvre le remboursement en capital de la dette et autofinance une partie des dépenses d'équipement.

L'épargne nette serait légèrement positive et s'établira à hauteur de 332 K€.

Budget principal	BP 2022	CA 2022	BP 2023 ROB
RRF hors cessions	73,9	76	80
DRF	65,2	68,7	74,3
= Epargne brute	8,7	7,3	5,7
Epargne nette	3,7	2,4	0,3

Ces chiffres sont évalués avec prudence et il y a une forte probabilité que les épargnes soient supérieures à la prévision ; les recettes encaissées étant toujours plus élevées que celles prévues.

3.E. Section d'investissement

3.E.1. Dette

Le détail de l'analyse de la dette est présenté en annexe d.

L'encours de la dette de Melun par habitant au 31/12/2022 s'élève à **2 172 € par habitant** contre 2 211 € en 2021 (déduction du fonds de soutien dans l'encours de la dette), soit une réduction de 39 € par Melunais.

En 2022, l'encours de la dette est de **95,9 M€** contre **96,3 M€** au 31/12/2021. La ville de Melun s'est désendettée de 400 K€. **Elle poursuit une nouvelle fois son désendettement qui atteint 9,8 M€ sur le budget principal.**

L'encours de la dette au **31/12/2023** s'élèverait à **95,6 M€** et serait en réduction de 0,30%.

PROSPECTIVE 2023	Dette
Encours de la dette au 31/12/2022	95 907 784
<i>Remboursement en capital</i> (hors L3 trav)	5 288 083
<i>Emprunt contracté</i>	5 000 000
encours de la dette au 31/12/2023	95 619 701 €
Désendettement	-288 083

Le taux moyen des intérêts de la dette au 31/12/2022 est de l'ordre de 4,09 % avec une durée résiduelle de 18 ans. En 2023, il est estimé à 4,27%.

Les **intérêts d'emprunts** au titre de 2023 s'élèveraient à 3,89 M€ et sont donc en progression de 2,75% (non pris en compte impact ICNE). **En ce qui concerne le remboursement en capital**, il est en progression de +7,99 % puisque la Ville a emprunté en 2022 un montant de 4,5 M€.

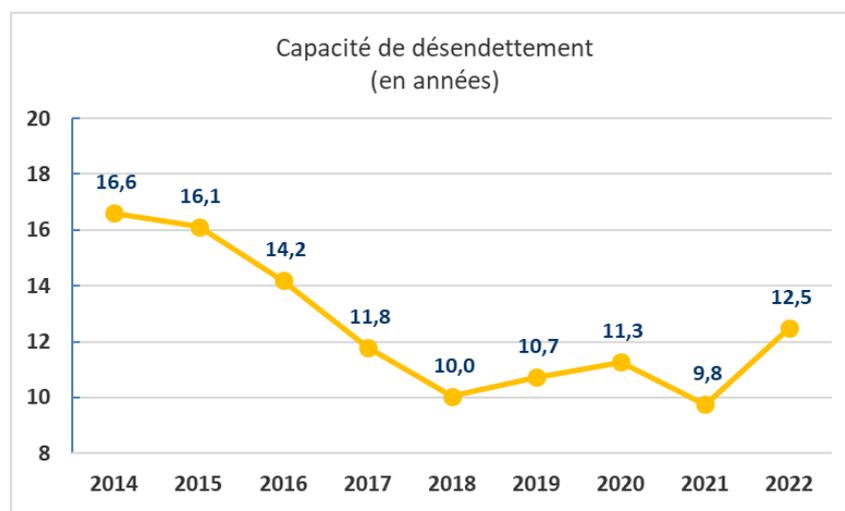
L'annuité de la dette (intérêt + remboursement en capital) représente en 2022 pour la Ville de Melun **207,31 € par habitant**. En 2023, elle devrait s'établir à 219 € par habitant (+5,71%) sur la base d'une population de 41 867.

Recours à l'emprunt de 2023

Afin de poursuivre convenablement les projets d'investissement décidés par l'équipe municipale, la Ville devra porter son emprunt à 5 M€. Ce montant reste estimatif puisqu'il dépendra des subventions réellement obtenues et des dépenses d'équipement constatées au fur et à mesure de l'année.

La capacité de désendettement de la Ville

Après une année 2021 où la capacité de désendettement était en dessous des 10 années, 2022 voit une augmentation du nombre d'années pour rembourser la dette par l'épargne. Cette dégradation résulte de la hausse des dépenses de fonctionnement principalement due à l'inflation et à l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires.



3.E.2. Dépenses d'investissement

Le rapport d'Orientations Budgétaires repose sur la déclinaison de l'ensemble des opérations d'investissement dans un outil stratégique dénommé PPI (Programme Pluriannuel d'Investissement). L'annexe e présente toutes les opérations retenues par l'équipe municipale sur le mandat.

L'année 2022 n'a pas été impactée par la crise sanitaire, les chantiers n'ont pas été interrompus et ont donc pu se poursuivre convenablement. **Les dépenses d'équipement atteignent un montant de 19,51 M€ (dont 19,31 M€ en opérations d'équipement) ; montant supérieur à 2021 (17,09 M€).** Le taux de consommation des crédits des dépenses d'équipement est de 77,24 %.

Concernant les opérations gérées en Crédits de Paiement (CP) dans le cadre des autorisations de programme, **pour 2023, c'est un montant de 19,9 M€ qui seraient inscrits uniquement dans le cadre du budget primitif 2023, auxquels s'ajouteront 4,47 M€ prévus pour les reports soit au total 24,36 M€.**

Lorsque l'on se compare aux ratios moyens de ville de même strate, **l'investissement par habitant avoisine en 2022 466 € pour Melun contre 339 € pour les villes de même taille sur le territoire national (CA 2021 DGFIP).**

En ce qui concerne 2023, la ville prévoit d'investir 584 € par Melunais (dépenses d'équipement).

Sur le domaine de l'éducation et de l'enfance, le montant total des investissements s'élèvera à hauteur de **4,65 M€, représentant 19,11% des opérations d'équipement.**

Ces dépenses sont en grande partie consacrées à l'éco quartier (2,17 M€). En effet, après la livraison du groupe scolaire la rentrée dernière avec des dernières factures à payer à hauteur de 572,73 K€, il est prévu d'achever cette année la construction de la crèche des Colibris (1,39 M€) pour une ouverture prévue en septembre 2023. Une dotation pour l'équipement est prévue à hauteur de (200,0 K€).

Les autres dépenses du domaine éducatif, d'un montant total de **2,48 M€**, sont principalement affectées à la poursuite des études et au début des travaux de construction de la **nouvelle école Decourbe** (1 M€).

Des crédits importants (635,0 K€) sont également ouverts à destination du groupe scolaire **Jean Bonis**, pour lequel il est prévu une réhabilitation des classes (432,7 K€), des travaux de préparation et de transfert des structures modulaires en provenance de l'école Decourbe (150 K€), l'équipement informatique (39,9 K€) et la pose d'un revêtement au sol (10,0 K€).

Au niveau du **groupe scolaire Jules Ferry**, des crédits sont prévus pour les études du programmiste dans le cadre de la réhabilitation et l'extension (211 K€), ainsi que pour l'équipement informatique (40 K€).

Les crédits restants relatifs à l'Education sont principalement affectées à la réfection du **groupe scolaire Montaigu** (72 K€) et de son restaurant au titre de l'étanchéité (472,4 K€), à **la numérisation des écoles melunaises et au déploiement des classes mobiles et des vidéoprojecteurs** (138 K€), à l'équipement des différents groupes scolaires (90 K€) et aux frais d'études (16,3 K€) liés à la création d'un restaurant scolaire à l'école Gatelliet.

Pour le secteur de la petite enfance, il est prévu notamment les études pour la rénovation de la crèche des Dauphins (50 K€) et l'extension du relais petite enfance dans les locaux des sycomores (25 K€).

Sur le domaine du cadre de vie, l'ensemble des investissements sont prévus à hauteur de **10,81 M€ et représentent 44,36% des opérations d'équipement.**

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre-ville (hors cinéma), 1,81 M€ ont été prévus en 2023, représentant 7,41% des dépenses d'équipement. Ces crédits ont été affectés notamment aux réfections de voiries concernées par l'Action Cœur de Ville, à savoir les rues Pouteau (1,4 M€), du Four (208,9 K€), Notre Dame (69,7 K€), de l'Ile saint Etienne (57,4 K€), des Francs Murier (39,5 K€) et Briais (30,0 K€).

Cette année, les dépenses affectées à l'éco quartier relevant du cadre de vie s'élèvent à 649,4 K€, et portent sur la création d'espaces verts boisés secteur bassin (380,6 K€), l'aménagement des espaces verts du merlon (178,7 K€) et le règlement de frais de notaire (70,0 K€).

Les dépenses affectées à la voirie, hors projet ACV et Eco quartier, totalisent 4,579 M€, représentant ainsi 18,80 % des opérations d'équipement.

Les principaux projets sont la réalisation de la dernière tranche des travaux rue des trois Moulins (1,175 M€), les travaux d'accessibilité PMR rue des Mézereaux (753,1 K€), la reprise de la dalle du parking de l'Almont (360,2 K€), la réfection du parking Gaillardon (354,0 K€), l'aménagement du rond-point Saint-Liesne (340,0 K€), la réparation du pont René Cassin (303,9 K€) et la fin des travaux rue Jacques Oudot (73,5 K€).

A noter également que 750,9 K€ de crédits sont prévus pour la réfection annuelle des diverses voies.

Par ailleurs, les études d'aménagement des espaces publics Chateaubriand-Lamartine-Beauregard se poursuivront au titre du NPNRU (200,3 K€).

Le soutien à la transition écologique (hors Eco Quartier), qui représente 2,5 M€ de dépenses, inclut la réfection du clos et couvert de l'hôtel de ville (1,428 M€), auxquels s'ajoutent l'accélération du passage au LED de l'éclairage public actée par le plan de sobriété (415,0 K€), la fin des travaux d'aménagement du square des Mézereaux (246,0 K€), la plantation d'arbres et l'aménagement d'espaces verts (184,0 K€) ainsi que le développement des voies cyclables (187,8K€).

Les autres dépenses du domaine cadre de vie, totalisant 1,3 M€, sont consacrées particulièrement à l'acquisition de matériels et engins pour les services de propreté urbaine, voirie, espaces verts et évènementiel (617,5,0 K€), l'acquisition de mobiliers urbains (134,5 K€) et des provisions des réparations à effectuer sur l'éclairage public (80,0 K€) et les jeux extérieurs (70,5 K€).

Les dépenses affectées au domaine de l'urbanisme et de l'aménagement, hors projet TZEN, s'élèvent à 572,8 K€ et concernent principalement l'acquisition des terrains Feldis-Leviaux (110,0 K€), la suite de la révision du PLU (94,0 K€), le paiement de l'étude urbaine réalisée au Mézereaux (90,0 K€), des travaux de conformité dans le cadre de la rénovation des groupes scolaires (58,7 K€). Par ailleurs, dans le cadre du NPRU, des reports de crédits sont affichés pour 48,2 K€ pour payer l'étude urbaine du quartier Schuman, ainsi qu'un budget de 48 K€ pour le lancement de la mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination.

Pour le projet TZEN, 770,4 K€ ont été prévus en 2023, au titre des études et travaux de dévoiement réseaux (370,4 K€) et des frais d'études pour la réalisation de places urbaines (400,0 K€).

Sur le domaine culturel, pour lequel 2,74 M€ ont été prévus (11,25% des opérations d'équipements), la construction du cinéma rue de l'Eperon concentre 1,43 M€.

Au-delà de ce projet, les principales opérations s'élèvent à 1,31 M€ et concernent principalement la réfection de la toiture et de la chaufferie de l'église Saint Aspais (407,5 K€) et divers travaux, dont le remplacement de l'alarme incendie et intrusion à l'Astrolabe (317,6 K€), la mise en sécurité de l'Espace Saint-Jean ainsi que la réalisation de travaux (300,0 K€), et des travaux de sécurisation du prieuré Saint Sauveur (48,6 K€). A noter que des crédits ont été également prévus pour l'acquisition et la restauration d'œuvres d'art au musée (56,2 K€), ainsi que l'acquisition d'une œuvre dans le cadre du dispositif « résidence d'artistes » (25,0 K€).

Dans le domaine du sport et de la jeunesse, l'ensemble des dépenses s'élèvent à 2,477 M€ (10,17% des opérations d'équipements) et concernent principalement la mise en accessibilité du gymnase des Récollets (2,246 M€). Les autres dépenses sont réparties entre l'aménagement de la salle d'armes par la mise aux normes internationales des pistes électriques (90,0 K€) pour les JO 2024 ainsi que la reprise des chéneaux au Gymnase Lespiat (16,3 K€) et des aménagements prévus au gymnase des Capucins (16,0 K€).

A noter également que des crédits ont été affectés à la poursuite des études dans le cadre de la création d'un équipement sportif au sein de l'éco quartier (31,2 K€) et à un dispositif d'urbanisme transitoire, à savoir l'implantation d'un éco pâturage dans l'attente de la construction de l'équipement (20 K€).

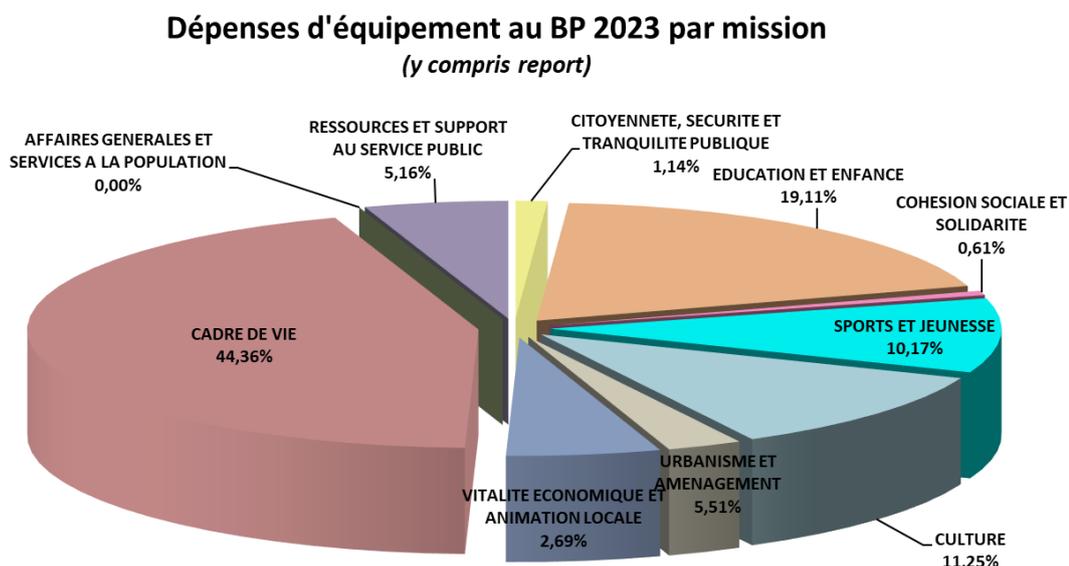
Au titre de la politique « **vitalité économique et animation locale** (655 K€) », 500,0 K€ sont inscrits pour la création d'une foncière commerce, 75,0 K€ pour la participation aux opérations d'aménagement du commerce situé au 16 rue Saint-Etienne, et 80,0 K€ pour les subventions de ravalement des façades des particuliers et des commerces.

Dans le domaine de la citoyenneté, sécurité et tranquillité publique (276,7 K€), il est prévu le remplacement et le déploiement de nouvelles caméras, dont à l'Eco quartier (218,6 K€). Le reste des crédits (58,2 K€) est consacré à l'équipement de la Police Municipale.

149,4 K€ seront consacrés à la cohésion sociale et à la solidarité, avec notamment la réfection d'appartements aux résidences autonomes Blanche de Castille (79,8 K€) et Yvonne de Gaulle (69,6 K€).

Enfin, dans le domaine des nouvelles technologies, la ville prévoit d'investir 668 K€ pour la poursuite du remplacement du parc informatique, et l'acquisition de logiciels, licences et matériels divers pour les services.

Le budget 2023 en investissement (Budget primitif et report) concentrera principalement ces crédits sur les missions ci-dessus, jugées prioritaires par l'équipe municipale.



Les montants par programmes et opérations qui sont à l'étude sont détaillés dans le document joint en annexe e et f. **Le total des crédits 2023 (y compris les reports) en dépenses d'investissement hors remboursement de la dette s'élèverait à 29,93 M€ dont 24,36 M€ pour les opérations d'équipement gérées en AP/CP.**

BP 2023 + reports	
Opérations d'équipement	24 361 255
Opération sous mandat	379 008
Enveloppe matériel tous services + divers	89 472
Dépenses imprévues	102 608
Total hors remboursement de la dette	24 932 342

Principales opérations CP 2023 (y compris report 2022)

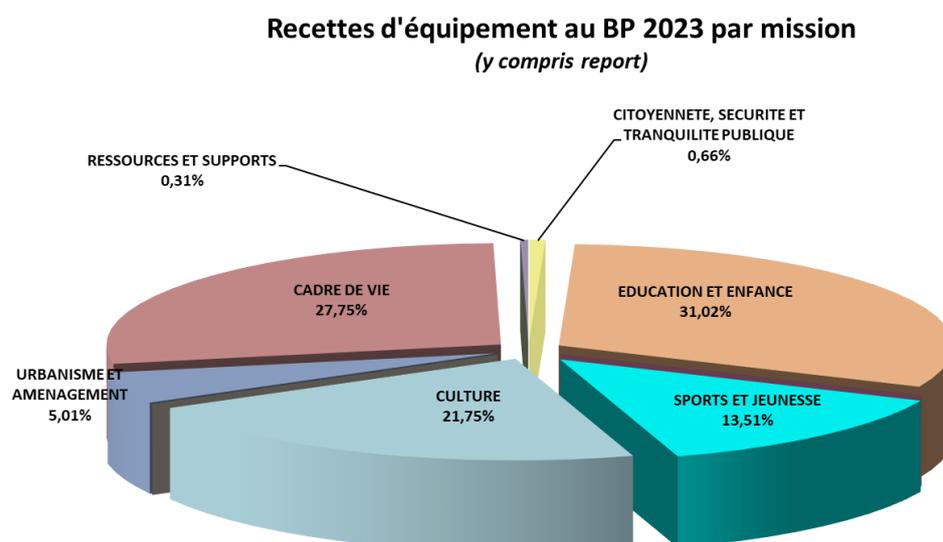
	Report 2022	BP 2023	Total budget 2023	part de chaque opération
Montant dépenses d'équipement en AP/CP	4 472 750 €	19 888 506 €	24 361 255 €	
Réhabilitation Gymnases Duvauchelle et Recollets	127 237 €	2 134 094 €	2 261 331 €	9,28%
Réfection rues Ile St Etienne, Pouteau, Franc Murier, du Abeilard ACV	57 558 €	1 748 005 €	1 805 563 €	7,41%
Construction crèche éco quartier	1 102 489 €	492 346 €	1 594 835 €	6,55%
Redynamisation centre ville - cinéma	- €	1 430 577 €	1 430 577 €	5,87%
Couverture hôtel de ville	307 769 €	1 120 231 €	1 428 000 €	5,86%
Réfection pluriannuelle voirie, ponts et accessibilité	141 396 €	1 046 960 €	1 188 356 €	4,88%
Travaux voirie rue des Trois Moulins	103 323 €	1 071 677 €	1 175 000 €	4,82%
Gros travaux bâtiments sportifs, culturels, sociaux et autres	119 317 €	998 247 €	1 117 564 €	4,59%
Nouvelle école Decourbe	365 888 €	634 112 €	1 000 000 €	4,10%
Véhicule, matériel et outillage services techniques	193 569 €	737 300 €	930 869 €	3,82%
Réfection et réaménagement classes écoles Ferry, Bonis, Montaigu	56 717 €	771 443 €	828 160 €	3,40%
Dévoisement réseaux et places urbaines (études et travaux) TZEN	25 335 €	745 080 €	770 415 €	3,16%
Accessibilité rue des Mézereaux	139 841 €	613 211 €	753 052 €	3,09%
Eclairage public dont accélération du passage au LED	15 820 €	565 000 €	580 820 €	2,38%
Construction groupe scolaire, restauration scolaire et logt gardien éco quartier	572 733 €	4 000 €	576 733 €	2,37%
Plaine de Montaigu - versement à l'aménageur	- €	559 368 €	559 368 €	2,30%
Acquisition et renouvellement du matériel informatique logiciel	77 624 €	438 000 €	515 624 €	2,12%
Aménagement NPRU (réhabilitation GS Ferry, étude et travaux d'aménagement espaces publics, mission d'ordonnement)	93 654 €	414 000 €	507 654 €	2,08%
Capitalisation foncière commerce	- €	500 000 €	500 000 €	2,05%
Coulée verte, plan vélo, plantation arbres	139 086 €	283 884 €	422 969 €	1,74%
Consolidation Eglise St Aspais	178 481 €	229 000 €	407 481 €	1,67%
Dalle parking de l'Almont	154 129 €	206 089 €	360 219 €	1,48%
Réfection parking Gaillardon	14 008 €	340 000 €	354 008 €	1,45%
Aménagement rond-point Saint Liesne		340 000 €	340 000 €	1,40%
Réparation pont René Cassin	- €	303 852 €	303 852 €	1,25%
Gros travaux de maintenance chauffage	8 918 €	271 000 €	279 918 €	1,15%
Aménagement square Mézereaux	2 245 €	243 755 €	246 000 €	1,01%
Remplacement et déploiement de caméras	8 294 €	227 800 €	236 094 €	0,97%
Acquisition et renouvellement du matériel informatique écoles	48 210 €	186 000 €	234 210 €	0,96%
Total des principales opérations	4 053 641 €	18 655 030 €	22 708 671 €	93,22%

3.E.3. Recettes d'investissement

Les subventions d'investissement contribuent au financement des dépenses d'équipement. C'est pourquoi, le PPI propose de cadencer les versements des subventions en fonction des mandatements réalisés. Les principaux financeurs de 2023 seront l'Etat avec la DSIL et la DPV, la CAF dans le cadre de l'éco-quartier, l'aménageur LOTICIS, le Conseil Régional l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine dans le cadre du NPRU ainsi que le Conseil Départemental.

En 2022, les recettes sur opérations d'équipement s'élèvent à 6,9 M€ contre 3,78 M€ en 2021.

Les recettes d'équipement en 2023 seront inscrites au budget primitif à hauteur de 8,83 M€ et sont réparties comme il suit :



Dans le cadre de l'Eco quartier, il est prévu de percevoir en 2023, reports inclus, pour le financement de la crèche « Les Colibris » un versement de la CAF à hauteur de 1,17 M€ et de l'aménageur à hauteur de 405,2 K€. Un report de crédit au titre de la participation de l'aménageur au financement de la rocade et des ronds-points intermédiaires est inscrit pour 98,4 K€.

A noter qu'il est également prévu un financement pour le centre de loisirs « Les Tournesols » à hauteur de 83,33 K€ par la CAF.

Au total, un montant de subvention s'élevant à 1,76 M€ est prévu en 2023 dans le cadre des équipements de l'éco quartier.

Les crédits inscrits dans le cadre de la **Dotation de Soutien à l'Investissement Local**, reports inclus s'élèvent au total à 3,57 M€, dont 901,7 K€ pour les voiries dans le champ d'action cœur de ville ainsi que 932,9 K€ pour le cinéma, 600,3 K€ pour la réfection de l'hôtel de ville et 854 K€ pour les gymnases Les Recollets et Duvauchelle et la bâche de la piscine extérieure.

Par ailleurs, la Ville va déposer des dossiers au titre des fonds verts pour la réhabilitation de l'école Decourbe, l'accélération du passage au LED pour l'éclairage public et l'aménagement de la place Saint Jean. Les crédits seront ajoutés à l'occasion d'une décision modificative.

Concernant la **Dotation Politique de la Ville (DPV)**, elle est fléchée dans le PPI à hauteur de 1,32 M€ sur l'exercice 2023 (reports inclus) avec notamment le projet Decourbe (185 K€), la réhabilitation des classes au sein de l'école Jean Bonis (183,3 K€), la réfection de la cour de l'école des Capucins (132,7 K€), la rénovation de la voirie rue des Mézereaux (181,7 K€) et l'aménagement du square des Mézereaux (281,58 K€),

La **CAMVS** va participer à hauteur de 853 K€ principalement pour le cinéma (484,5 K€) et les travaux dans les gymnases (308,6 K€).

Enfin soulignons les subventions du **Conseil Régional** à hauteur de 585 K€ dont 236 K€ pour la réhabilitation et l'extension de l'école Decourbe.

Principaux partenaires CP 2023 (y compris report)

	Report 2022	BP 2023	Budget 2023	<i>part de chaque partenaire</i>
DSIL	633 152 €	2 935 995 €	3 569 147 €	40,41%
DPV	413 041 €	908 247 €	1 321 288 €	14,96%
CAF	- €	1 256 142 €	1 256 142 €	14,22%
CAMVS	87 475 €	765 599 €	853 074 €	9,66%
LOTICIS	301 453 €	202 113 €	503 566 €	5,70%
CONSEIL REGIONAL dont CAR	92 506 €	492 624 €	585 130 €	6,62%
ANRU	195 000 €	80 000 €	275 000 €	3,11%
COGEDIM ET DIVERS	- €	190 000 €	190 000 €	2,15%
CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 600 €	130 925 €	132 525 €	1,50%
CDC	25 000 €	35 000 €	60 000 €	0,68%
DRAC	1 406 €	56 299 €	57 705 €	0,65%
ENEDIS	28 730 €	- €	28 730 €	0,33%
Total des principales subventions	1 779 363 €	7 052 943 €	8 832 306 €	100,00%

Les résultats de fonctionnement et d'investissement 2022 seront affectés en totalité au financement de la section d'investissement 2023, soit 6,73 M€.

Les opérations d'équipement sont financées à hauteur de 12,8 M€ par les ressources ci-dessous auxquelles s'ajoutent l'emprunt de 5 M€ et l'affectation des résultats de la section de fonctionnement et la reprise du résultat d'investissement.

BP 2023+ reports	
Opération d'équipement	24 361 255
Epargne nette	332 126
Subvention d'investissement	8 832 307
FCTVA - Taxe d'aménagement	3 550 000
Cession patrimoine	100 000
% de financement	52,60%

Il convient, tout de même de souligner que ces projections en investissement sont réalisées sans tenir compte des aléas, qui peuvent survenir. En conséquence, il sera important de veiller mensuellement à l'évolution de la consommation des crédits d'investissement et si nécessaire de rééchelonner le cadencement des crédits au vu de l'avancement technique.

CONCLUSION

Après presque trois ans d'impact lié à la crise sanitaire, **la commune doit de nouveau faire face à un défi majeur**, à savoir un niveau d'inflation inédit et historique porté par la hausse brutale des matières premières. Elle a su néanmoins préserver ses marges de manœuvre avec **une épargne en 2022 de 7,3 M€** qui va permettre de continuer à investir massivement.

Malgré cet environnement perturbé, la Ville s'engage à poursuivre en 2023 sa politique et les actions engagées depuis le début de la mandature. **Ses projets sont portés par des d'investissements à hauteur de 24,36 M€**, avec notamment le début des travaux de construction du cinéma de l'Eperon, la réhabilitation du gymnase des Récollets, le démarrage des travaux de l'école Decourbe, la poursuite de la réfection de l'Hôtel de Ville et la livraison de la crèche « Les Colibris » dans l'éco-quartier.

Ces priorités sont mises en œuvre **sans hausse des taux d'imposition**.

Afin de pouvoir au mieux accompagner cette trajectoire, la Ville doit poursuivre ses efforts de rationalisation des dépenses de fonctionnement et continuer à maîtriser sa dette, comme elle l'a fait de nouveau en 2022 avec **un désendettement de 9,8 M€ en 7 années**.

L'adoption du **plan de sobriété** permettra à la Ville de contenir et diminuer certaines dépenses, mais surtout de poursuivre ses actions vers une transition écologique réussie.

En cette période inflationniste, la Ville poursuit et sanctuarise **le soutien aux personnes les plus fragiles** par le biais de subventions aux associations à caractère social et au centre communal d'action sociale pour **566 K€** et par les actions portées par **les centres sociaux et les divers autres services, qui chacun dans leur domaine œuvre pour la solidarité** (Education, Jeunesse, Culture).

Ces orientations reflètent la volonté de l'équipe municipale de **répondre aux attentes des Melunais, et d'accompagner la transformation et le développement de la Ville, d'améliorer la qualité de vie de ses habitants avec de multiples équipements** à disposition des habitants **et une vie associative riche**.



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023



Analyse rétrospective (annexe a)

SOMMAIRE

3	Tableau synthétique des principales données budgétaires 2022
4	I - Les grandes masses de Dépenses
5	II - Les grandes masses de Recettes
7	III - Les trois taxes locales directes
8	Evolution du Budget prévisionnel et du Compte Administratif de la Ville 2012 à 2022 - DEPENSES
10	Evolution du Budget prévisionnel et du Compte Administratif de la Ville 2012 à 2022 - RECETTES
12	Evolution de la dette de 2014 à 2022
13	Evolution des taux et bases des 4 taxes entre 2012 à 2022
15	Evolution des dépenses de personnel dans le Budget de Fonctionnement 2012 à 2022
17	Evolution des résultats et du fonds de roulement de 2012 à 2022
18	Evolution de l'épargne de gestion, brute et nette de 2012 à 2022
19	Evolution de certains postes budgétaires en dépenses de 2012 et 2022
36	Evolution de certains postes budgétaires en recettes de 2012 et 2022

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PRINCIPALES DONNEES BUDGETAIRES DE LA VILLE DE MELUN (ANNEE 2022) SERVANT DE BASE POUR L'ETABLISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET PRIMITIF 2022				109 732 378 €
FONCTIONNEMENT	74 178 491 €	67,60%		
INVESTISSEMENT	35 553 887 €	32,40%		
BUDGET SUPPLEMENTAIRE + DECISIONS MODIFICATIVES 2022				5 433 107 €
FONCTIONNEMENT	988 934 €	18,20%		
INVESTISSEMENT	4 444 173 €	81,80%		
TOTAL BUDGET 2022				115 165 485 €
FONCTIONNEMENT	75 167 425 €	65,27%	4,83%	
INVESTISSEMENT	39 998 060 €	34,73%	38,49%	
COMPTE ADMINISTRATIF PREVISIONNEL 2022 (AU 06 FEVRIER 2023)				
Dépenses				102 349 212 €
FONCTIONNEMENT	72 699 621 €	71,03%	8,67%	
INVESTISSEMENT	29 649 591 €	28,97%	32,90%	
Recettes				109 083 963 €
FONCTIONNEMENT	76 270 509 €	69,92%	4,36%	
INVESTISSEMENT	32 813 454 €	30,08%	35,94%	

I - LES GRANDES MASSES DES DEPENSES (BUDGET 2022)

◆ Dépenses de Personnel - Chapitre 012 (selon calcul du Guide des ratios) :

(Salaires, charges) : **44 762 785 € (+ 5,72 % par rapport à 2021** y compris assurance du personnel)

Dans le budget global 2022, les charges de personnel représentent **65,16 %** des dépenses réelles de fonctionnement.

Pour information : les dépenses de personnel consolidées (salaires, charges, formations) s'élèvent 44 871 387 €.

◆ Remboursement des emprunts – y compris BEA (Le Bail Emphytéotique Administratif a été contracté en 2011 pour la construction d'un bâtiment technique municipal pour la Propreté Urbaine)

	<u>Budget Ppal</u>	<u>evol 2021/2022</u>
ANNUITE TOTALE	8 711 809	+3,00%
CAPITAL (DONT TRAV CTM L3 21,57 K€)	4 918 675	+7,19%
INTERETS (y compris ICNE B.PPAL : 10,8K€)	3 793 134	-1,86%

- ◆ Participations pour 1/Syndicats Intercommunaux (FOYER DE LIVRY) : **83 512 € (+ 51,08 % par rapport à 2021)**
 2/ pour les **Écoles Privées sous contrat** (323 élèves à 1 000€ sur 2 trim. pour 2021/2022 (215,4 K€) puis 93 élèves en maternelle à 1 436€ et 233 élèves en élémentaire à 748€ sur 1 trim. 2022/2023 (102,6 K€) et régularisation 2019-2022 (86,6 K€) : **404,6 K€**
 3/ pour le **Fonds de Solidarité Logement** (41 139 hab à 0,30 €) : **12 342,00 € (+2,21 % par rapport à 2021)**

◆ Contribution CCAS : 427 000 €

◆ Subventions versées aux Associations : 1 218 053 €

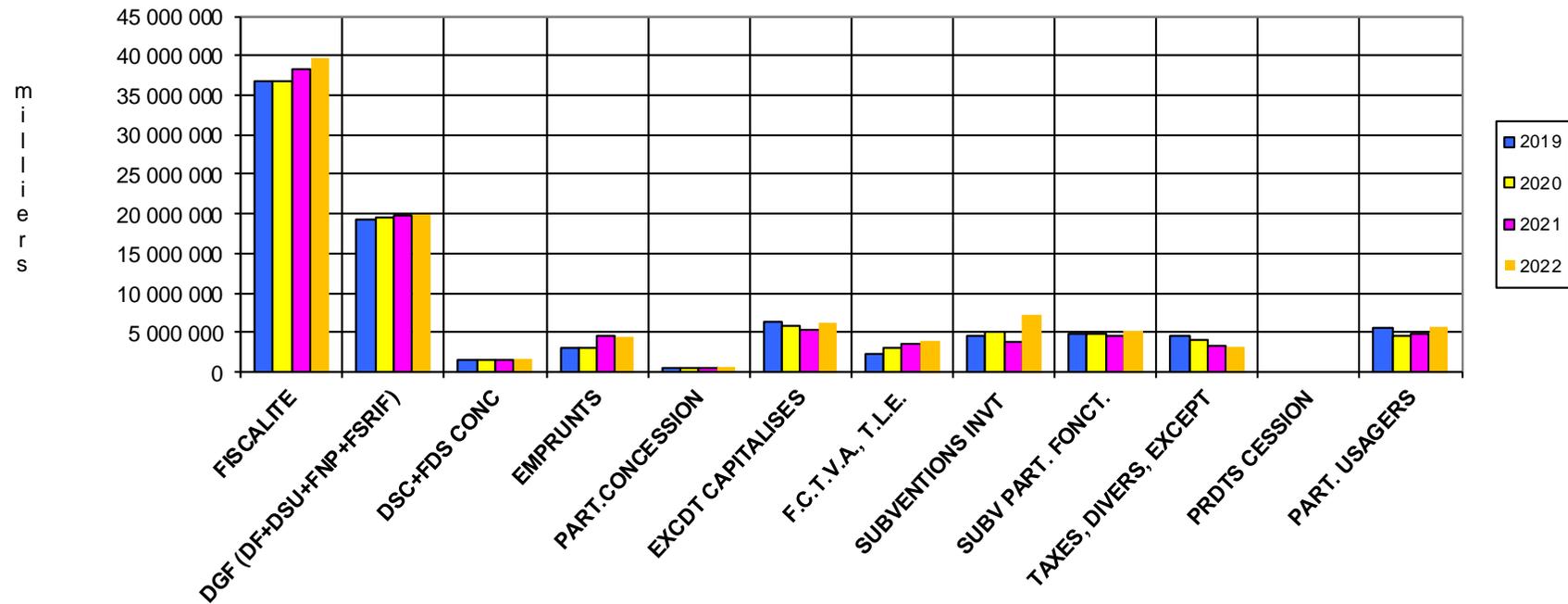
- Subventions générales : - 9,64% (272 652 € dont ASSADRM 82 000€)
- Subventions culturelles : +132,51 % (65 887 € + 25 000 € Événementiel)
- Subventions sportives : - 0,76 % (689 514 €)
- Subventions Commerces +18,64 (35 000 €)

II - LES GRANDES MASSES DES RECETTES (BUDGET 2022)

	2021	2022	évolution
- Produit des Impôts Locaux*	31 071 573 €	32 350 384 €	4,08%
- Compensation TP C.A.M.V.S.	6 395 275 €	6 394 036 €	
- Produit des compensations fiscales (FB, TH, FDTP, FNGIR)	725 165 €	1 004 221 €	
- Dotation de solidarité communautaire (révisable chaque année) + Fds de concours	1 569 282 €	1 569 252 €	0,00%
- Produit de la Dotation Forfaitaire	4 785 601 €	4 887 954 €	2,14%
- Dotations de solidarité (DSU + FSRIF + DNP)	15 083 793 €	15 144 541 €	0,40%
- Produit des emprunts	4 500 000 €	4 500 000 €	0,00%
- Produit des participations des Concessionnaires (Eau, Stationnement [2017 et 2018 comptabilisés en 2018], Marchés, Chauffage)	450 176 €	628 260 €	39,56%
- Excédent de fonctionnement capitalisés	5 351 457 €	6 187 124 €	15,62%
- Produit du FCTVA, TA, dépôts caution, divers (dont régular ou Avoirs sur ex antérieurs hors TVA).invest	3 467 512 €	3 843 211 €	10,83%
- Subventions d'investissement (ETAT, REGION, DEPART., CAMVS, CAF, AMENDES DE POLICE)	3 783 719 €	7 361 204 €	94,55%
- Subv. participations de Fonctionnement dont filet de sécurité inflation 473 K€ (ETAT, DEPART.,CAMVS,CAF, dot.recenst, instit, fctva fonct)	3 979 293 €	4 337 459 €	9,00%
- Rembt divers (chap.013), produits divers de gestion courante (758)	605 288 €	793 599 €	31,11%
- Participations des usagers, droits de stationnement, droits de place, revenus des immeubles, forfaits post-stationnement	4 790 685 €	5 792 881 €	20,92%
- Produits financiers et exceptionnels (dont indemnités d'assurance et cessions)	710 032 €	902 863 €	27,16%
- Taxes diverses (électricité, TLPE, droits de mutation autres taxes...)	2 638 521 €	2 400 790 €	-9,01%
- Opération sous mandat	483 573 €	2 956 €	-99,39%

* TH, FB, FNB + rôles complémentaires+ rôles supplémentaires

EVOLUTION DES RECETTES - BUDGET 2019 2020 2021 2022



III - QUELQUES DONNEES FONDAMENTALES CONCERNANT NOTRE BUDGET

TAUX DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES EN 2022

- TAXE D'HABITATION (résidences secondaires) : **23,86 %**
- FONCIER BÂTI : **45,30 %**
- FONCIER NON BÂTI : **46,28 %**

1 POINT D'IMPOT MENAGE = 323 504 €

- Les impôts ménage sont constitués de la Taxe d'Habitation (sur les résidences secondaires), le Foncier bâti, le Foncier non bâti + rôles complémentaires.

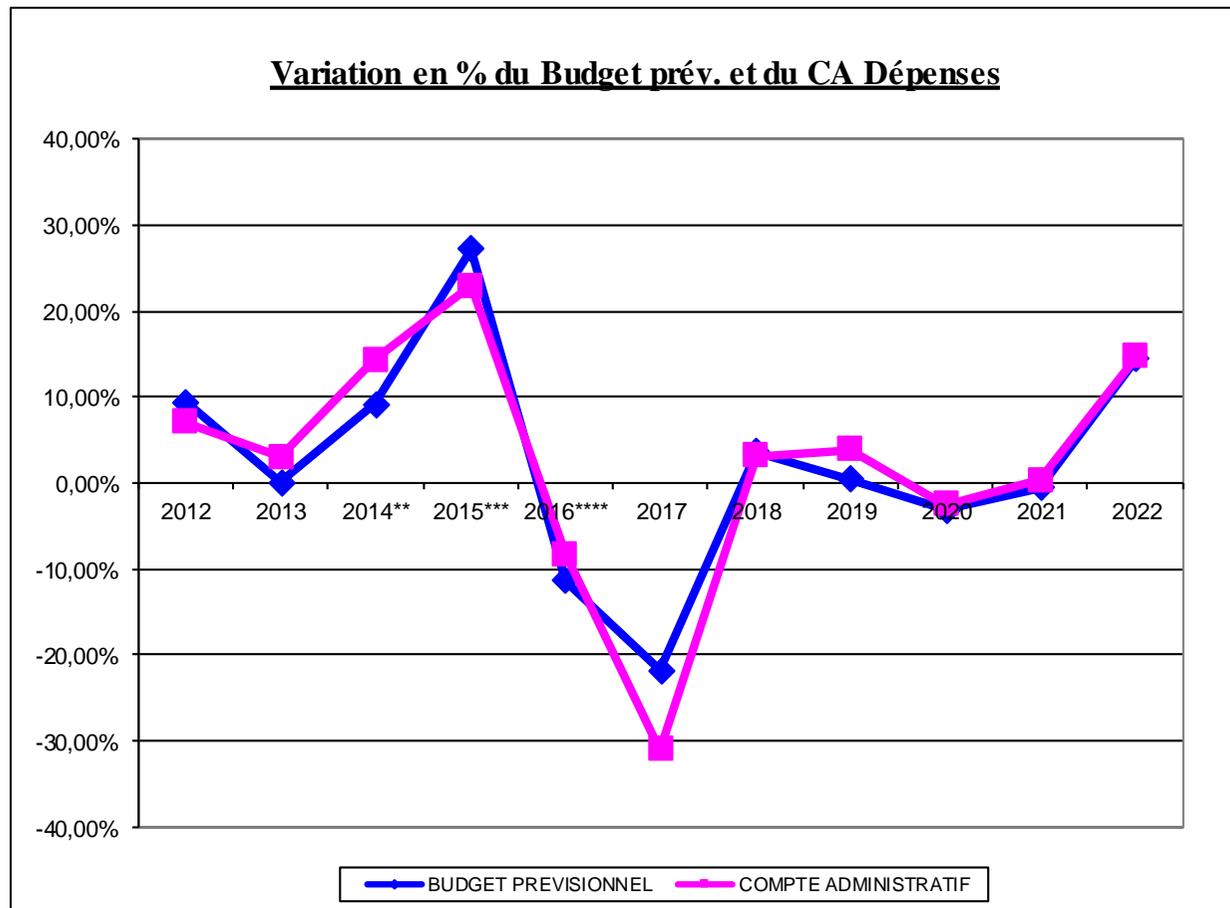
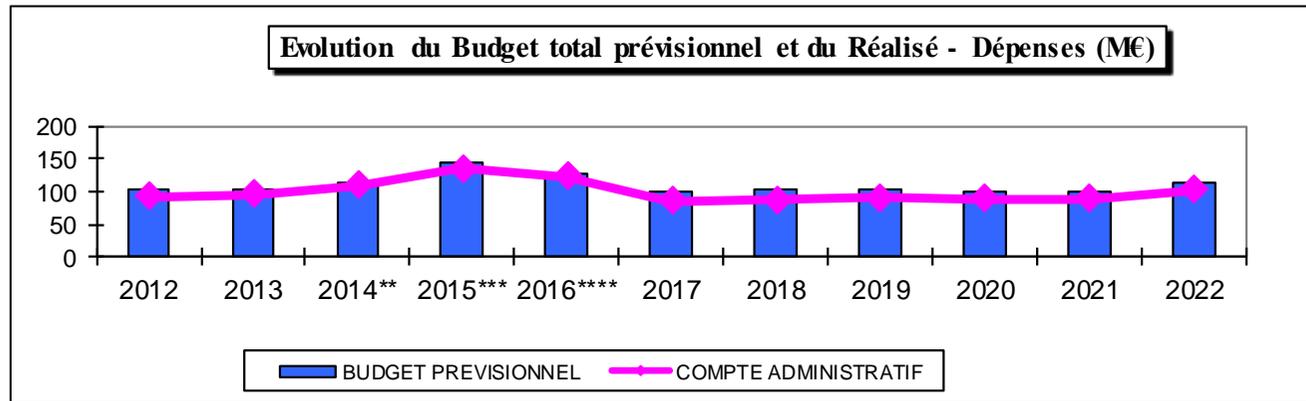
**EVOLUTION DU BUDGET PREVISIONNEL ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE
DEPENSES**

ANNEES	BUDGET PREVISIONNEL			COMPTE ADMINISTRATIF					
	PRIMITIF Fonct + Inv	TOTAL Fonct + Inv	% variation	Fonctionnement	% variation	Investissement	% variation	TOTAL	% variation
2012	100 230 823 €	104 154 218 €	9,38%	65 601 849 €	2,94%	27 175 515 €	18,67%	92 777 364 €	7,09%
2013	96 909 006 €	104 171 924 €	0,02%	68 299 797 €	4,11%	27 284 172 €	0,40%	95 583 969 €	3,03%
2014**	113 132 525 €	113 735 326 €	9,18%	76 566 457 €	12,10%	32 684 799 €	19,79%	109 251 256 €	14,30%
2015***	91 206 548 €	144 708 407 €	27,23%	78 942 973 €	3,10%	55 421 307 €	69,56%	134 364 280 €	22,99%
2016****	93 469 757 €	128 257 322 €	-11,37%	75 935 148 €	-3,81%	47 273 774 €	-14,70%	123 208 922 €	-8,30%
2017	90 038 960 €	100 339 009 €	-21,77%	65 745 564 €	-13,42%	19 285 633 €	-59,20%	85 031 197 €	-30,99%
2018	103 879 184 €	103 935 519 €	3,58%	65 456 147 €	-0,44%	22 272 908 €	15,49%	87 729 055 €	3,17%
2019	104 650 943 €	104 358 604 €	0,41%	67 436 231 €	3,03%	23 679 881 €	7,87%	91 116 112 €	3,86%
2020	105 705 322 €	101 155 019 €	-3,07%	67 035 728 €	-0,59%	21 840 208 €	-7,77%	88 875 936 €	-2,46%
2021	103 850 798 €	100 587 494 €	-0,56%	66 898 271 €	-0,21%	22 310 511 €	2,15%	89 208 782 €	0,37%
2022	109 732 378 €	115 165 485 €	14,49%	72 699 621 €	8,67%	29 649 591 €	32,90%	102 349 212 €	14,73%

** dont 7,5 M€ capitalisation indemnité de remboursement anticipé

*** dont 24 895 470 € reintégr puis transfert de l'actif au Budget Eau et 9M450 € recapitalisation IRA suite sortie emprunts à risque dans le capital et 2M645€ dans le tx

**** dont 10 412 586 € recapital IRA suite sortie emprunts à risque SFIL dans le capital et 2 003 000 € dans le tx + 6 618 795 € écritures régularisation TVA sur ex ante



**EVOLUTION DU BUDGET PREVISIONNEL ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE
RECETTES**

ANNEES	BUDGET PREVISIONNEL			COMPTE ADMINISTRATIF*					
	PRIMITIF Fonct + Inv	TOTAL Fonct + Inv	% variation	Fonctionnement	% variation	Investissement	% variation	TOTAL	% variation
2012	100 230 823 €	104 154 218 €	9,38%	68 788 684 €	0,31%	28 599 953 €	44,39%	97 388 637 €	10,21%
2013	96 909 006 €	104 171 924 €	0,02%	70 556 509 €	2,57%	28 357 099 €	-0,85%	98 913 608 €	1,57%
2014**	113 132 525 €	113 735 326 €	9,18%	83 142 729 €	17,84%	33 685 335 €	18,79%	116 828 064 €	18,11%
2015***	91 206 548 €	144 708 407 €	27,23%	83 474 566 €	0,40%	57 500 191 €	70,70%	140 974 757 €	20,67%
2016****	93 469 757 €	128 257 322 €	-11,37%	80 049 896 €	-4,10%	52 390 937 €	-8,89%	132 440 833 €	-6,05%
2017	90 038 960 €	100 339 009 €	-21,77%	71 250 494 €	-10,99%	18 458 744 €	-64,77%	89 709 238 €	-32,26%
2018	103 879 184 €	103 935 519 €	3,58%	71 930 014 €	0,95%	20 458 142 €	10,83%	92 388 156 €	2,99%
2019*	106 348 830 €	104 358 604 €	0,41%	73 281 316 €	1,88%	22 119 151 €	8,12%	95 400 467 €	3,26%
2020	105 705 322 €	101 155 019 €	-3,07%	72 387 185 €	-1,22%	25 117 047 €	13,55%	97 504 233 €	2,21%
2021	103 850 798 €	100 587 494 €	-0,56%	73 085 394 €	0,96%	24 138 854 €	-3,89%	97 224 248 €	-0,29%
2022	109 732 378 €	115 165 485 €	14,49%	76 270 509 €	4,36%	32 813 454 €	35,94%	109 083 963 €	12,20%

* Compte Administratif prévisionnel au 10 janvier 2020

** dont 7,5 M€ capitalisation indemnité de remboursement anticipé

*** dont 24 895 470 € réintégr puis transfert de l'actif au Budget Eau et 9M450 € recapitalisation IRA suite sortie emprunts à risque dans le capital et 2M645€ dans le tx

**** dont 10 412 586 € recapital IRA suite sortie emprunts à risque SFIL dans le capital et 2 003 000 € dans le tx + 5 952 968 € d'écritures régularisation TVA ex antér + 8M€ d'écriture d'ordre de cessions

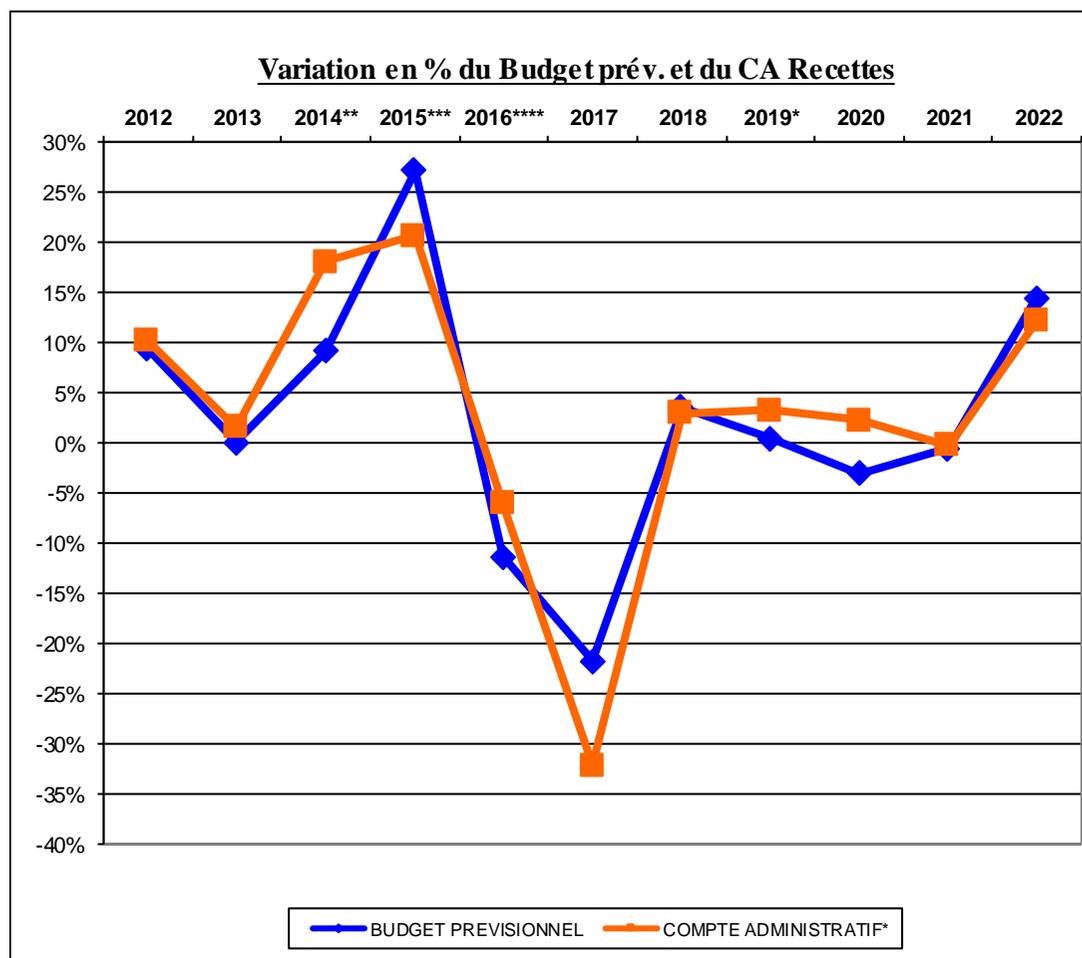
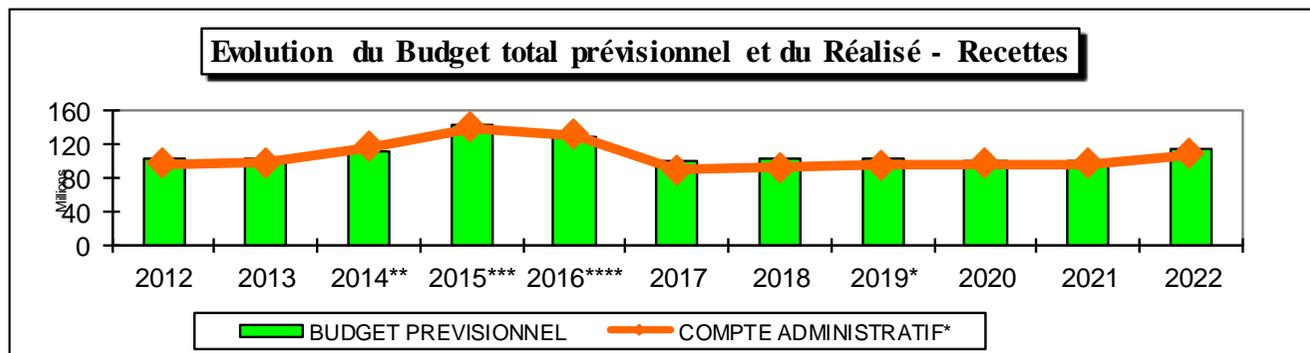


TABLEAU RETRACANT L'EVOLUTION DE LA DETTE DE MELUN ENTRE 2014 ET 2022 Y COMPRIS BEA

ANNEES		Stock de dette				nbre hab	DETTE EN CAPITAL PAR HABITANT AU 31/12	MONTANT TOTAL DE L'ANNUITE (CAP hors L3+INT)	MONTANT TOTAL DE L'ANNUITE PAR HABITANT
		DETTE "COURANTE" EN CAPITAL AU 31/12	BEA* CRD AU 31/12	DETTE TOTALE BUDG PPAL	DETTE AU TITRE DE L'EAU CRD AU 31/12 (CREAT BUDG EAU 01 01 2015)				
2014	BUDG PPAL*	89 457 727 € 16,49%	3 660 382 €	93 118 109 €		41506	2 366,98 €	8 052 837,47 €	208,75 €
	EAU				5 125 831 € 16,01%				
2015	BUDG PPAL**	102 108 250 € 14,14%	3 555 608 €	105 663 858 € 13,47%		41036	2 574,91 € 8,78%	8 090 915,51 € 0,47%	197,17 €
	BUDG EAU				4 899 468 € -4,42%				
2016	BUDG PPAL	100 470 770 € -1,60%	3 445 509 €	103 916 279 € -1,65%		40971	2 357,49 € avec fds soutien -1,23%	8 837 076,13 € 9,22%	215,69 €
	BUDG EAU				4 668 722 € -4,71%				
2017	BUDG PPAL***	98 460 545 € -2,00%	3 329 813 €	101 790 358 € -2,05%		40867	2 321,1 € avec fds soutien -1,54%	9 155 084,87 € 3,60%	224,02 €
	BUDG EAU				4 442 036 € -4,86%				
2018	BUDG PPAL***	96 191 746 € -2,30%	3 208 236 €	99 399 982 € -2,35%		41183	2 254,8 € avec fds soutien -2,86%	9 385 922,19 € 2,52%	227,90 €
	BUDG EAU				4 220 812 € -4,98%				
2019	BUDG PPAL***	94 806 280 € -1,44%	3 080 476 €	97 886 756 € -1,52%		40348	2 273,71 € avec fds soutien -2,86%	8 485 306,37 € -9,60%	210,30 €
	BUDG EAU				4 005 045 € -5,11%				
2020	BUDG PPAL***	93 430 648 € -1,45%	2 946 218 €	96 376 865 € -1,54%		40249	2 251,56 € avec fds soutien -0,97%	8 484 907,04 € 0,00%	210,81 €
					96 376 865 € -5,41%				
2021	BUDG PPAL***	93 499 682 € 0,07%	2 805 130 €	96 304 812 €		41139	2 210,66 € avec fds soutien -1,61%	8 484 813,00 € -0,001%	206,25 €
					96 304 812 € -0,07%				
2022	BUDG PPAL***	93 250 920 € -0,27%	2 656 864 €	95 907 784 €		41867	2 172,14 € avec fds soutien -1,74%	8 679 397,57 € 2,30%	207,31 €
					95 907 784 € -0,41%				

en 2011 : renégociation d'un emprunt DEXIA sur la parité EURO/CHF
en 2012 : renégociation d'un emprunt DEXIA sur la parité EURO/CHF
en 2013 : renégociation d'emprunts CAISSE D'EPARGNE
* la dette courante intègre 7,5M€ : IRA suite renégociation CE
** la dette courante intègre 9,415 M€ : IRA suite renégociation DEXIA
*** en 2017, un remboursement anticipé de 550 K€ a été effectué
**** en 2018, un remboursement anticipé de 859,4 K€ a été effectué

TAUX DES QUATRE TAXES

TAXES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021**	2022	% évol. 21/22
Taxe d'habitation	21,30	21,30	21,30	23,86	23,86	23,86	23,86	23,86	23,86	} 0,00	0,00	
Taxe d'habitation (résidences secondaires)									23,86		23,86	23,86
Foncier Bâti	25,90	25,90	25,90	29,01	29,01	29,01	29,01	28,14	27,30	45,30	45,30	0%
Foncier Non Bâti	42,59	42,59	42,59	47,70	47,70	47,70	47,70	47,70	46,28	46,28	46,28	0%
Taxe Professionnelle*												

* taux voté par la C.A.M.V.S. : A compter de 2010 la Taxe Professionnelle est remplacée par la cotisation foncière des Entreprises

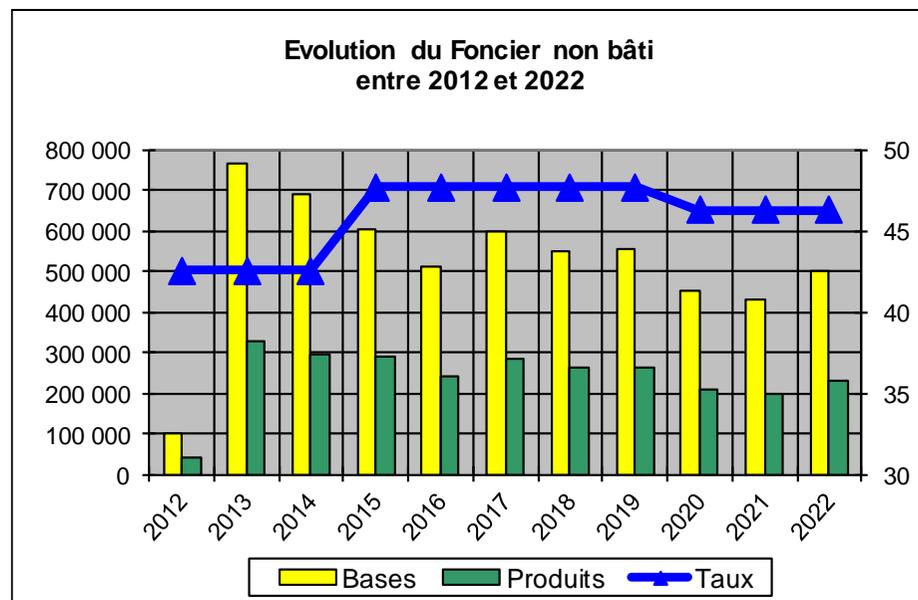
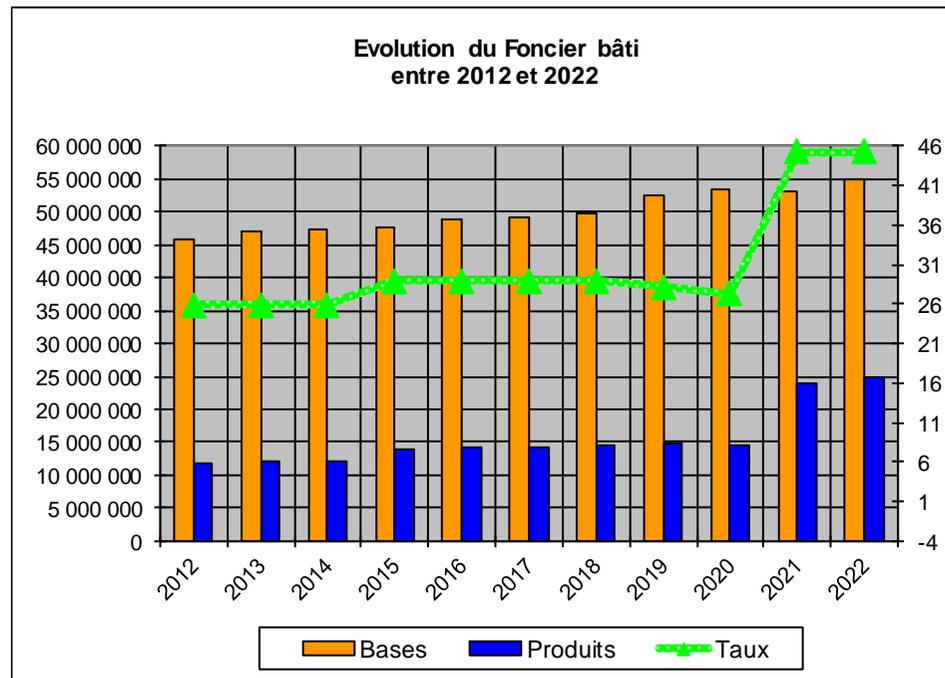
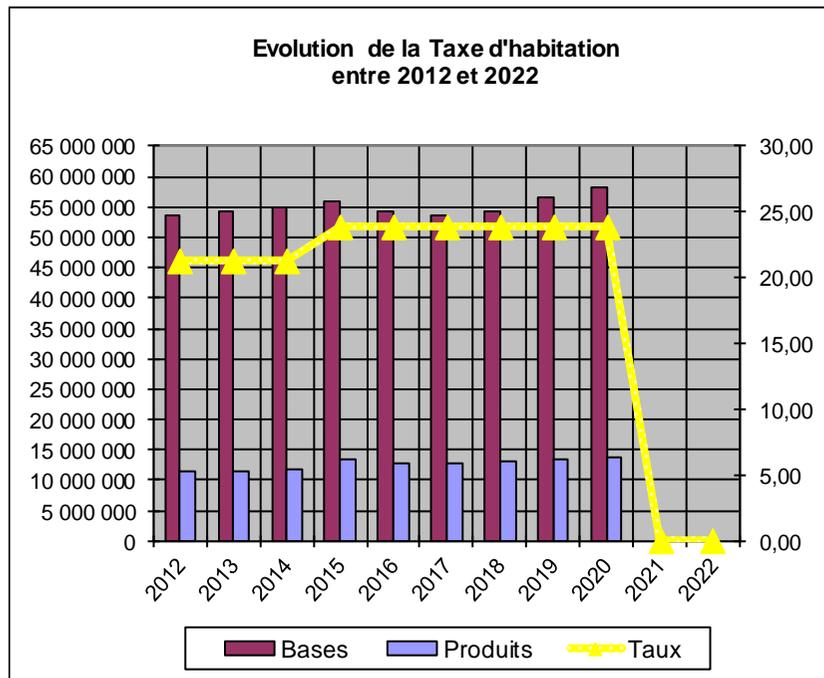
** En 2021 : Le taux de foncier bâti de la ville résulte de la compilation du taux de FB départemental (18%) et communal (27,30%)

La TH sur les les résidences principales est supprimée. La ville perçoit une compensation via le calcul d'un coefficient correcteur

Bases réelles

TAXES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	% évol. 21/22
Taxe d'habitation	53 552 125	54 285 942	54 943 029	56 038 611	54 153 407	53 728 853	54 406 206	56 520 586	58 342 003			
Taxe d'habitation (résidences secondaires)									dont 2 624 612	3 542 750	4 799 238	82,86%
Foncier Bâti Bases exonérées	45 744 417	47 110 090	47 290 628	47 781 659	48 829 843	49 141 714	49 943 833	52 402 534	53 572 741	53 057 401	55 119 978	3,89%
Foncier Non Bâti	102 013	768 536	691 351	606 756	512 019	601 562	551 669	554 679	452 651	429 547	500 436	16,50%

* Uniquement la TH sur les résidences secondaires a été perçue en 2021



NB : En 2021, uniquement les bases relatives à la TH sur les résidences secondaires sont considérées. Le produit de la TFB de la ville évolue suite à la récupération de la part départementale de la TFB)

**EVOLUTION DE LA PART DES DEPENSES DE PERSONNEL
DANS LE COMPTE ADMINISTRATIF
TOTAL DE FONCTIONNEMENT EN EUROS 2014-2022**

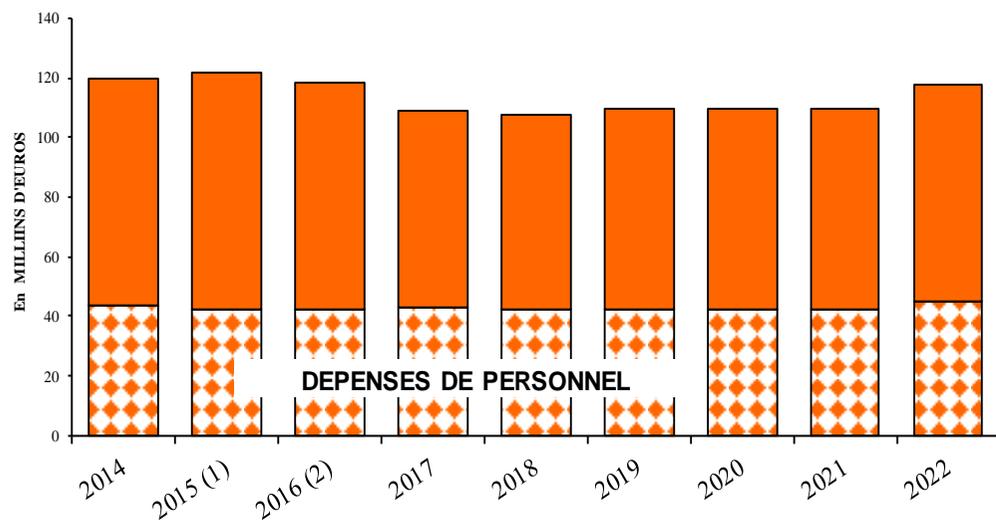
ANNEES	COMPTE ADMINISTRATIF	DEPENSES PERSONNEL C.ADMINIST.	% DU BUDGET FONCT.	% d'évolution y compris assur.	% d'évolution retraité DMSI Polit de la Ville UIA et OT
2014	76 566 457 €	43 331 269 €	56,59%	3,54%	
2015 (1)	78 942 973 €	42 486 304 €	53,82%	-1,95%	-0,49%
2016 (2)	75 938 023 €	42 373 951 €	55,80%	-0,26%	0,20%
2017	65 742 555 €	42 834 219 €	65,15%	1,09%	1,56%
2018	65 456 147 €	41 969 328 €	64,12%	-2,02%	
2019	67 437 621 €	42 358 620 €	62,81%	0,93%	
2020	67 035 728 €	42 349 499 €	63,17%	-0,02%	
2021	66 898 271 €	42 340 312 €	63,29%	-0,02%	
2022	72 699 621 €	44 762 785 €	61,57%	5,72%	

* a c/ de 2010 l'assurance du personnel est comprise dans les frais de personnel au chap.012.

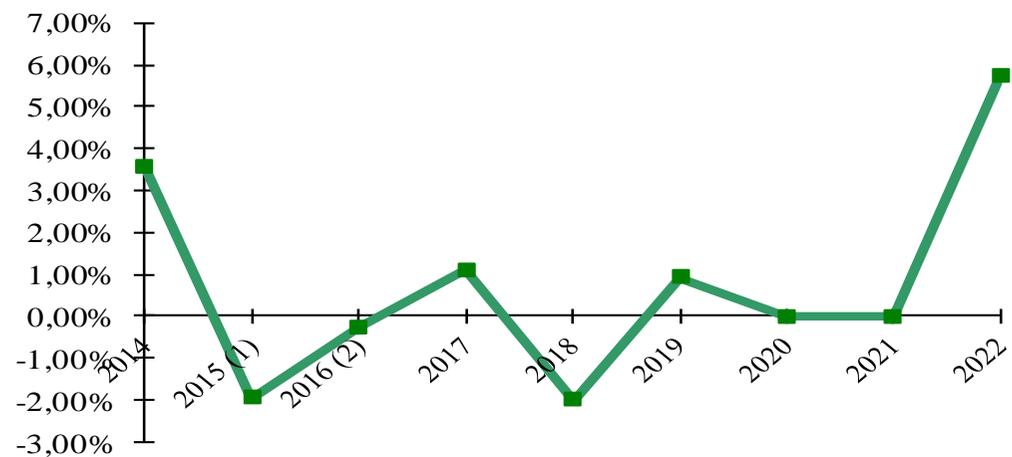
(1) : en 2015 intègre 15,4 M€ d'opération d'ordre contre 10,5 M€ en 2014 et 3,6 M€ en 2013

(2) en 2016, intègre 12,7 M€ d'opération d'ordre

**EVOLUTION DE LA PART DES DEPENSES DE PERSONNEL DANS CA
(TOTAL FONCTIONNEMENT) 2014-2022**

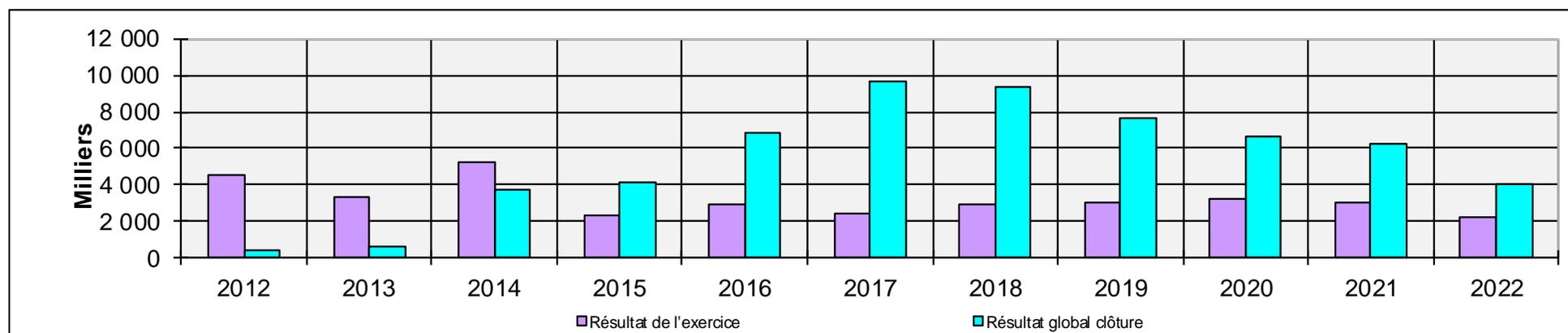


**EVOLUTION DE L'AUGMENTATION DES DEPENSES DE PERSONNEL
2014-2022**



EVOLUTION DES RESULTATS ET DU FONDS DE ROULEMENT DE 2012 A 2022

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	% évol
Résultat de l'exercice	4 579 319	3 328 386	5 222 754	2 302 198	2 931 902	2 480 220	2 961 213	3 077 893	3 285 275	2 999 433	2 193 551	-26,87%
Résultat global clôture	452 348	635 001	3 752 118	4 122 560	6 879 684	9 691 814	9 330 546	7 632 459	6 699 293	6 276 273	4 021 893	-35,92%
Fonds de roulement	479 891	636 253	4 851 890	6 599 649	13 178 709	11 889 634	11 028 433	8 522 465	8 628 296	8 015 466	6 734 751	-15,98%



EVOLUTION DE L'EPARGNE DE GESTION, BRUTE ET NETTE DE 2012 A 2022

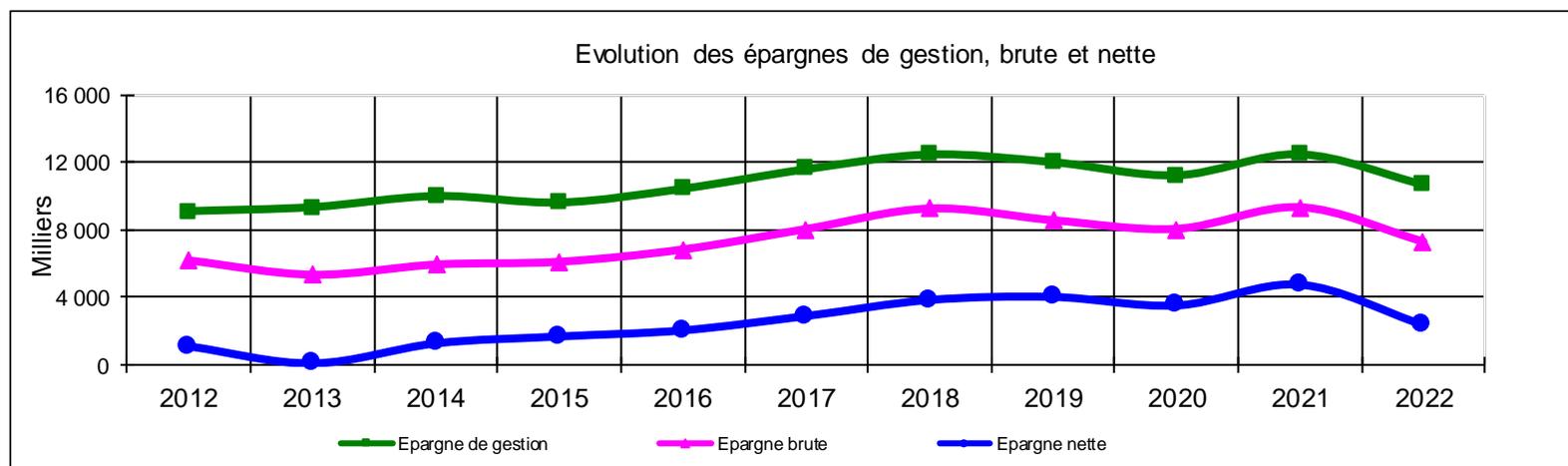
<i>Budget principal</i>	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	% evol
Epargne de gestion	9 086 822	9 330 109	10 001 611	9 607 986	10 445 930	11 626 939	12 514 400	12 051 077	11 256 606	12 526 235	10 447 446	-16,60%
Epargne brute	6 152 278	5 306 913	5 914 563	6 079 314	6 811 559	8 031 316	9 248 467	8 549 347	8 039 276	9 325 803	7 278 745	-21,95%
Epargne nette	1 101 983	105 466	1 285 059	1 688 557	2 048 628	2 893 834	3 837 755	4 016 135	3 512 957	4 737 176	2 360 070	-50,18%

- **L'Epargne de gestion** : différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette et produit des cessions.

- **L'Epargne brute** est dégagée de la section de fonctionnement (Recettes Réelles de Fonctionnement - Dépenses réelles de Fonctionnement) et a pour objectif immédiat de financer le remboursement en capital de la dette.

- **L'Epargne nette** est le solde de l'Epargne brute déduction faite du remboursement en capital des emprunts.

Elle doit permettre de participer au financement des investissements nouveaux.



	2012	2013	2014	2015 (budget principal)	2016 (budget principal)	2017 (budget principal)	2018 (budget principal)	2019 (budget principal)	2020 (budget principal)	2021 (budget principal)	2022 (budget principal)
CRD au 31/12	79 124 114	84 686 783	98 243 940	105 663 858	103 916 279	101 790 359	99 399 982	97 886 756	96 376 866	96 304 812	95 907 784
CAF brute	6 152 278	5 306 913	5 914 563	6 079 314	6 811 559	8 031 316	9 248 467	8 309 537	8 039 276	9 325 803	7 248 629
Capacité de désendettement (en années)	12,9	16,0	16,6	17,4	15,3	12,7	10,7	11,8	12,0	10,3	13,2
en intégrant le Fonds de soutien SFIL				16,1	14,2	11,8	10,0	10,7	11,3	9,8	12,5

EVOLUTION DES CHARGES A CARACTERE GENERAL "011" 2012/2022

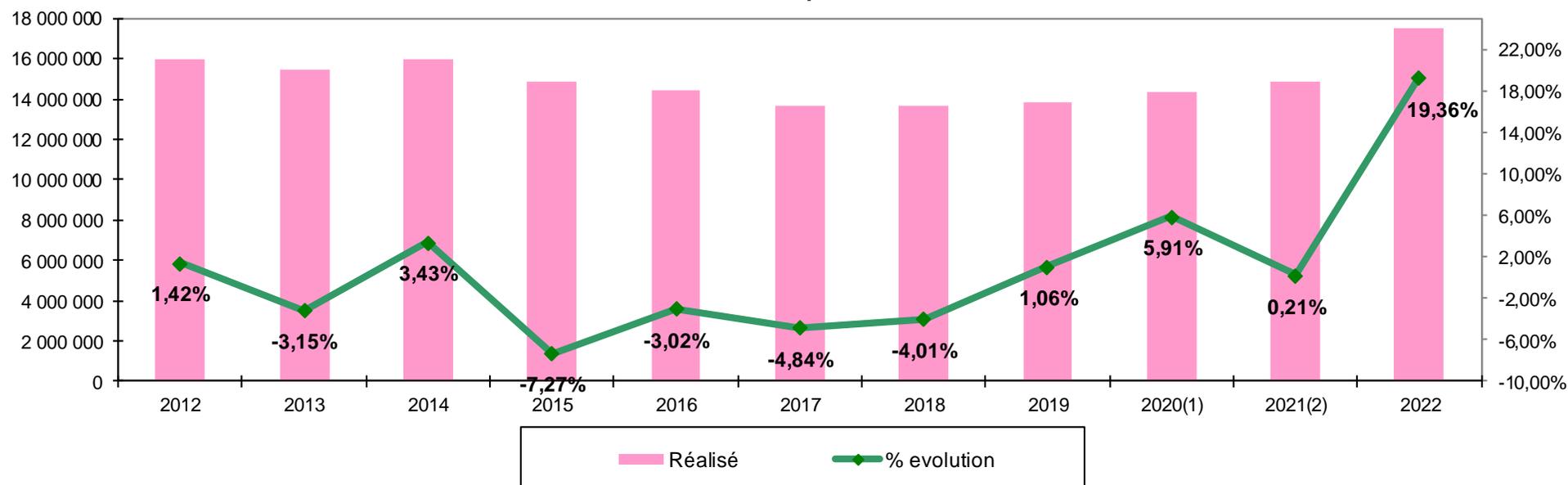
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 ⁽¹⁾	2021 ⁽²⁾	2022 ⁽³⁾	
Prévu	16 639 853	15 886 340	16 012 821	15 858 727	15 965 405	15 009 898	13 594 713	14 009 612	14 648 879	14 438 895	16 840 774	
Réalisé	15 980 472	15 477 195	16 008 018	14 844 611	14 396 890	13 700 210	13 150 718	13 290 302	14 075 471	14 105 660	16 836 661	
	Reverst recette stationnement au 014 à partir de 2018							533 975	523 539	286 000		
Réalisé retraitement	15 980 472	15 477 195	16 008 018	14 844 611	14 396 890	13 700 210	13 684 693	13 813 841	14 361 471	14 105 660	16 836 661	
% evolution	1,42%	-3,15%	3,43%	-7,27%	-3,02%	-4,84%	-4,01%	1,06%	5,91%	0,21%	19,36%	
% évolution retraitée	1,42%	-3,15%	3,43%	-7,27%	-3,02%	-4,84%	-0,11%	0,94%	3,96%			
TAUX INFLATION	2,00%	0,90%	0,50%	0,00%	0,20%	1,00%	1,80%	1,10%	0,50%	2,80%	5,20%	

(1) impact COVID19

(2) Le reversement relatif au stationnement s'élève à 528k€. Les autres dépenses concernent un prélèvement pour le remboursement des amendes de police (266k€) et un remboursement de dégrèvement fiscalité (4k€)

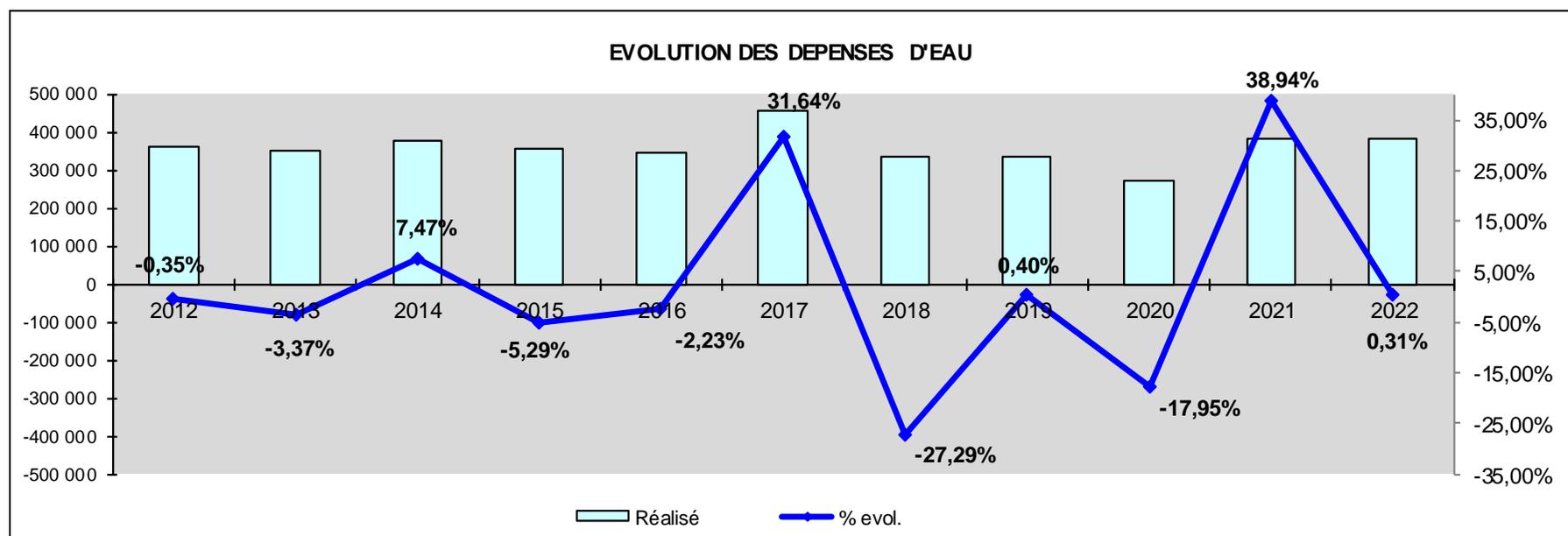
(3) l'évolution constatée est due à l'inflation ayant impacté principalement les fluides et l'alimentation, ainsi qu'à la livraison du groupe scolaire Denis Mukwege

Evolution du chap.011 en valeur et %

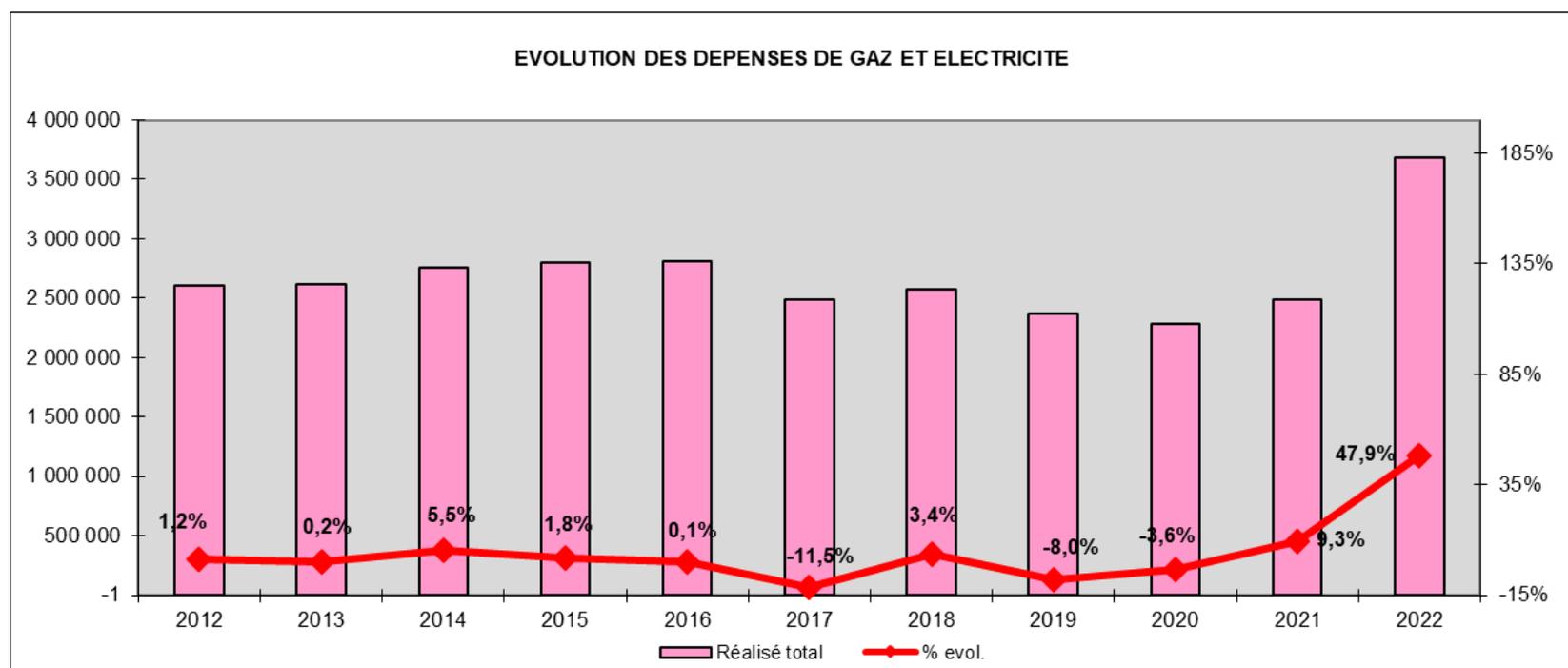


EVOLUTION (en €) DES DEPENSES "ENERGIES/FLUIDES" 2012/2022

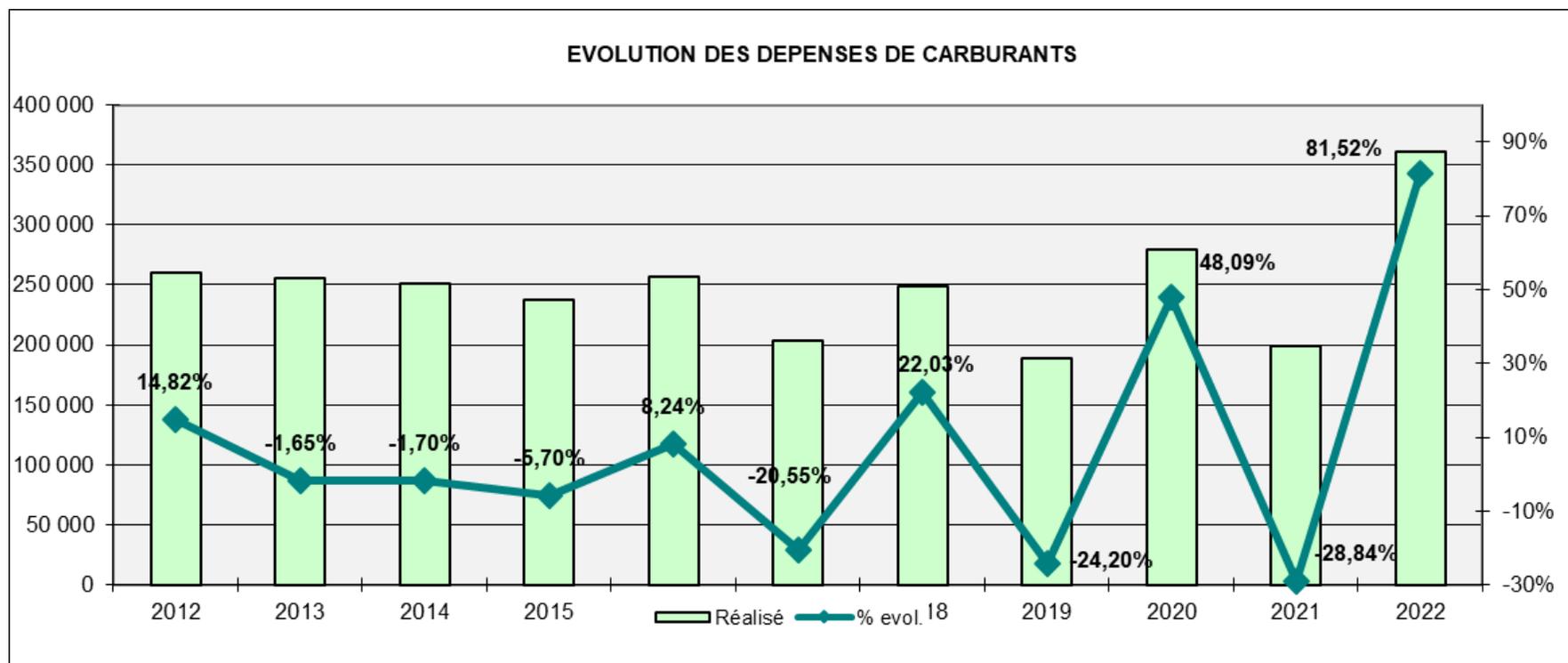
EAU - 60611	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévu	376 247	351 000	367 249	361 098	367 070	459 806	354 599	347 998	275 598	382 524	351 765
Réalisé	363 104	350 858	377 076	357 134	349 167	459 644	334 216	335 550	275 308	382 524	383 711
% evol.	-0,35%	-3,37%	7,47%	-5,29%	-2,23%	31,64%	-27,29%	0,40%	-17,95%	38,94%	0,31%



GAZ ELECTRICITE - 60612	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévu électricité	1 255 000	1 250 306	1 340 969	1 550 049	1 773 749	1 773 750	1 261 449	1 315 084	1 589 339	1 422 031	1 537 403
Prévu gaz (611 jusqu'en 2021)	1 339 100	1 026 470	1 318 034	1 329 010	1 420 533	1 052 338	1 312 084	1 074 812	695 769	888 685	2 147 397
Prévu total	2 594 100	2 276 776	2 659 003	2 879 059	3 194 283	2 826 088	2 573 533	2 389 896	2 285 108	2 310 716	3 684 800
Réalisé électricité	1 241 328	1 329 819	1 448 409	1 512 758	1 534 435	1 433 866	1 261 448	1 300 530	1 585 103	1 507 031	1 537 390
Réalisé gaz (611 jusqu'en 2021)	1 367 118	1 284 705	1 308 737	1 292 749	1 275 177	1 052 338	1 309 223	1 064 251	694 619	983 685	2 147 083
Réalisé total	2 608 446	2 614 523	2 757 146	2 805 507	2 809 613	2 486 204	2 570 671	2 364 781	2 279 723	2 490 716	3 684 472
% evol.	1,20%	0,23%	5,46%	1,75%	0,15%	-11,51%	3,40%	-8,01%	-3,60%	9,26%	47,93%



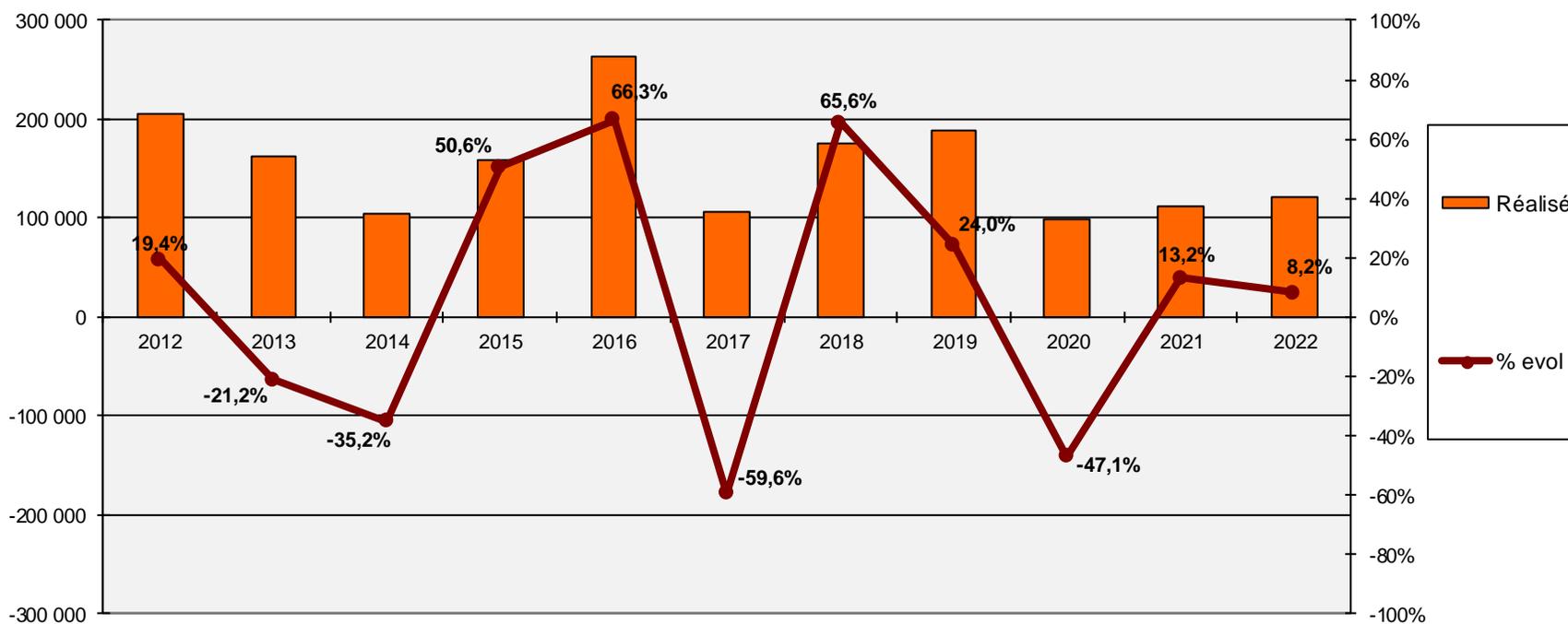
CARBURANTS - 60622	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévu	260 241	262 800	263 865	258 200	258 200	203 698	248 822	188 604	279 312	192 763	363 388
Réalisé	260 086	255 785	251 431	237 094	256 642	203 899	248 821	188 604	279 312	198 744	360 770
% évol.	14,82%	-1,65%	-1,70%	-5,70%	8,24%	-20,55%	22,03%	-24,20%	48,09%	-28,84%	81,52%



EVOLUTION DES DEPENSES D'ENTRETIEN DES BATIMENTS (615221-615228)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévu	249 462	182 417	135 099	169 177	285 690	147 799	178 808	199 118	101 455	115 602	120 845
Réalisé	205 659	162 084	105 052	158 256	263 208	106 257	176 007	187 860	99 302	112 430	121 691
% evol	19,37%	-21,19%	-35,19%	50,65%	66,32%	-59,63%	65,64%	24,00%	-47,14%	13,22%	8,24%

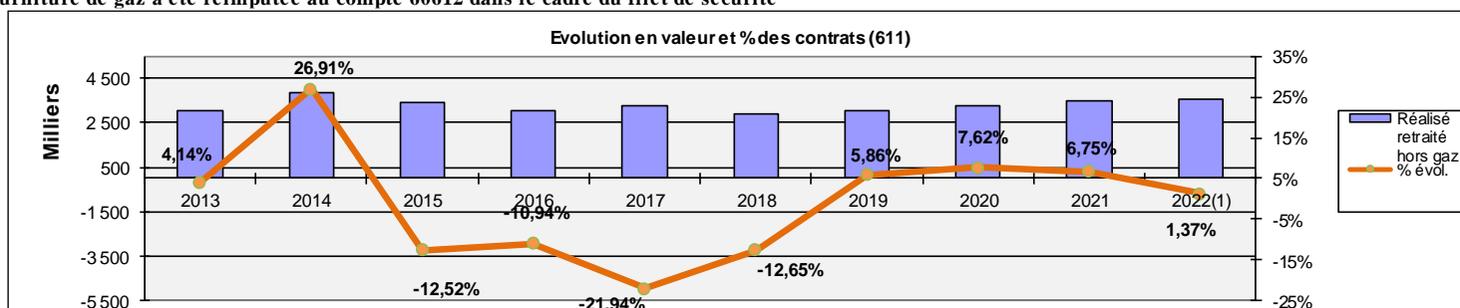
EVOLUTION DES DEPENSES D'ENTRETIEN DES BATIMENTS



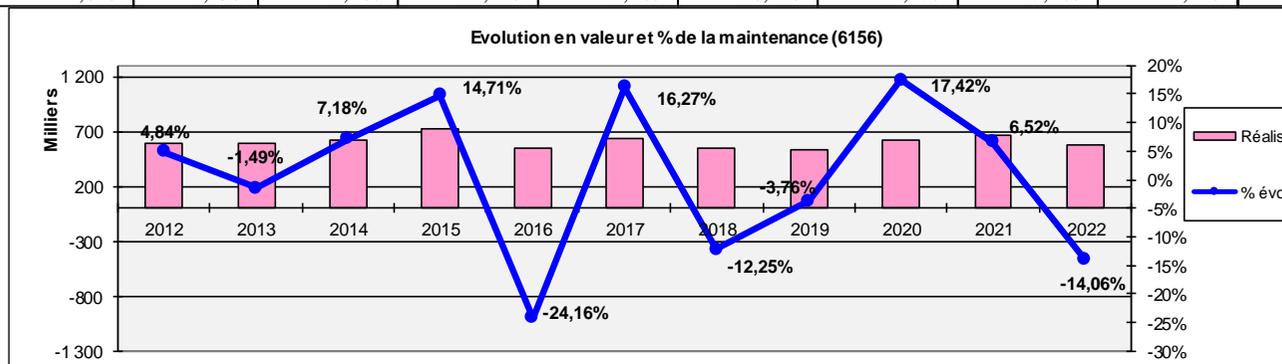
EVOLUTION (en €) DES DEPENSES CONTRATS (611)

CONTRATS	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ⁽¹⁾
Total prévu 611	4 364 842	4 880 146	4 939 138	5 072 548	4 733 640	4 268 633	4 255 451	4 030 752	4 506 934	3 421 559
Prévu gaz (P1)	1 206 470	1 318 034	1 329 010	1 420 533	1 052 338	1 312 084	1 074 812	695 769	888 685	0
Prévu retraité hors gaz	3 158 372	3 562 112	3 610 128	3 652 014	3 681 302	2 956 549	3 180 640	3 334 982	3 618 249	3 421 559
Total réalisé	4 344 733	5 192 184	4 689 899	4 300 574	4 350 179	4 189 916	4 113 843	3 976 514	4 487 003	3 551 328
Réalisé gaz (P1)	1 284 705	1 308 737	1 292 749	1 275 177	1 052 338	1 309 223	1 064 251	694 619	983 685	0
Réalisé retraité hors gaz	3 060 028	3 883 448	3 397 150	3 025 396	3 297 841	2 880 693	3 049 592	3 281 894	3 503 318	3 551 328
% évol.	4,14%	26,91%	-12,52%	-10,94%	-21,94%	-12,65%	5,86%	7,62%	6,75%	1,37%

(1) La fourniture de gaz a été réimputée au compte 60612 dans le cadre du filet de sécurité



MAINTENANCE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévu	621 623	682 541	742 327	753 577	698 789	701 754	629 493	671 111	650 532	687 589	614 683
Réalisé	594 344	585 488	627 505	719 841	545 898	631 183	553 839	533 017	625 843	666 626	572 870
% évol.	4,84%	-1,49%	7,18%	14,71%	-24,16%	16,27%	-12,25%	-3,76%	17,42%	6,52%	-14,06%

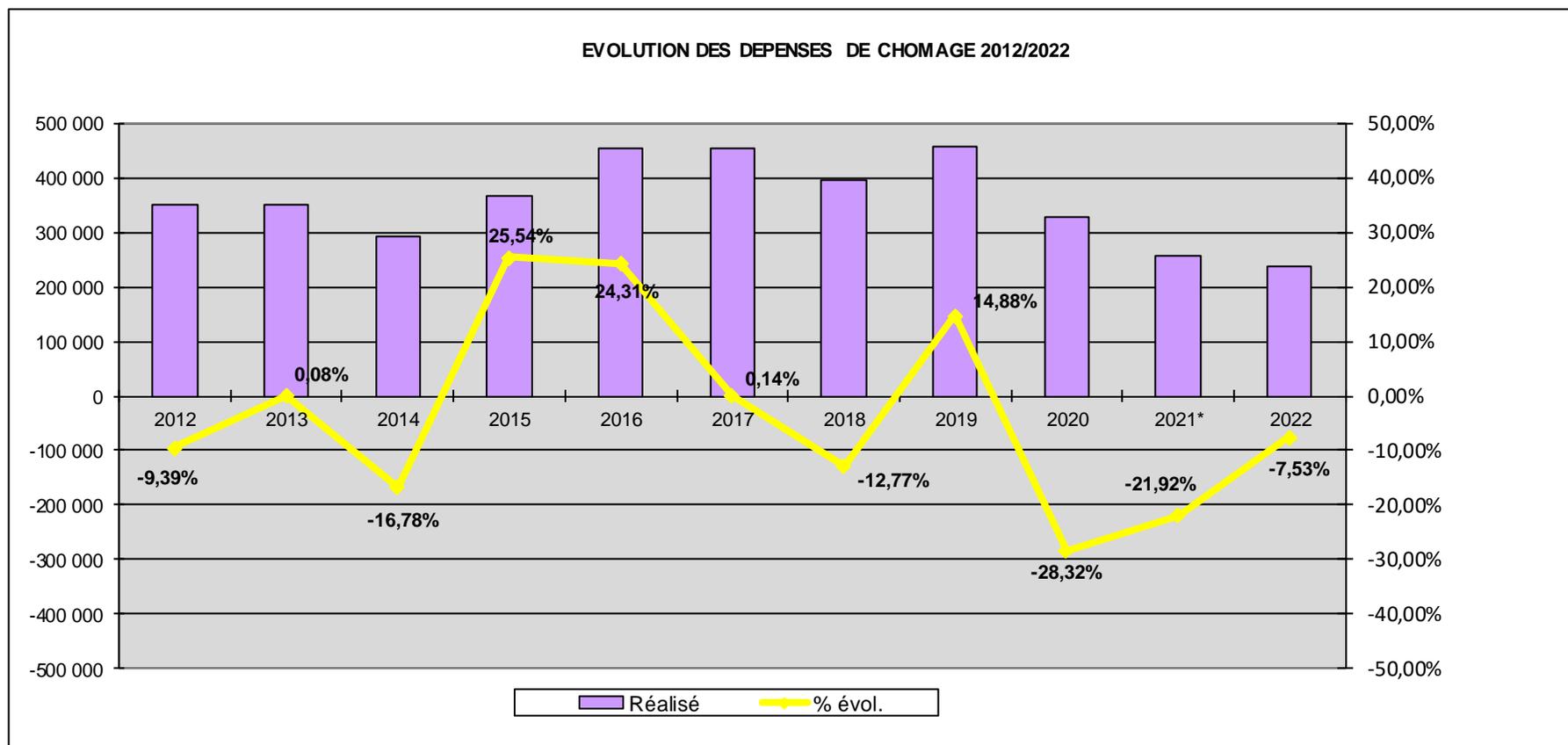


EVOLUTION DES DEPENSES DE CHOMAGE

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021*	2022 (1)
Prévu	350 240	365 000	300 000	350 000	411 674	456 516	482 451	414 336	466 000	587 295	252 023
Réalisé	350 231	350 523	291 713	366 226	455 250	455 873	397 639	456 825	327 435	255 678	236 416
% évol.	-9,39%	0,08%	-16,78%	25,54%	24,31%	0,14%	-12,77%	14,88%	-28,32%	-21,92%	-7,53%

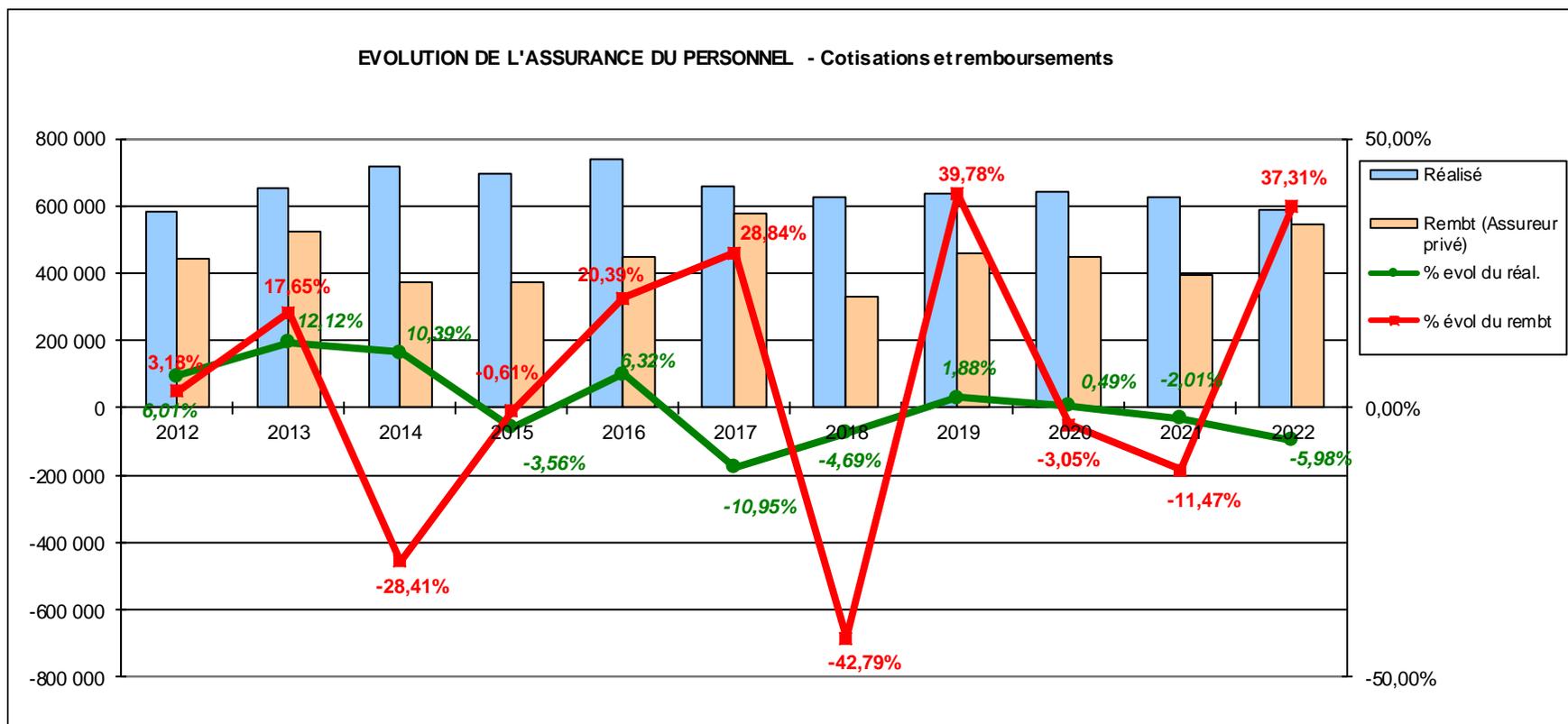
* A partir du 1er octobre, l'indemnisation des agents contractuels est désormais prise en charge par Pôle Emploi

1) A ce montant s'ajoute la cotisation 2022 à Pôle Emploi de 270 933 €.

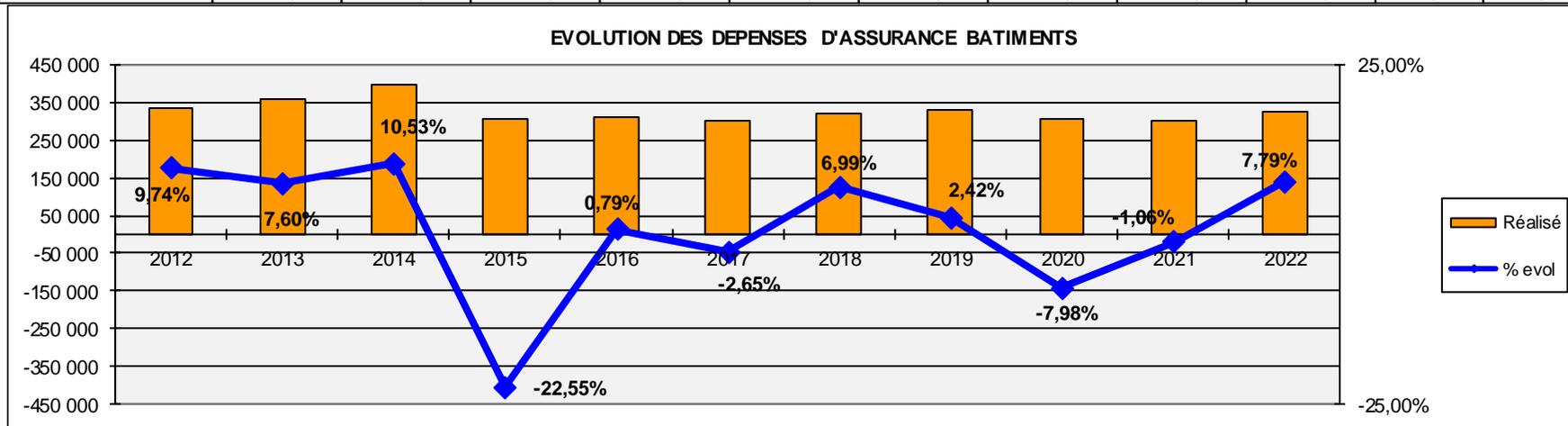


EVOLUTION (en €) DES ASSURANCES

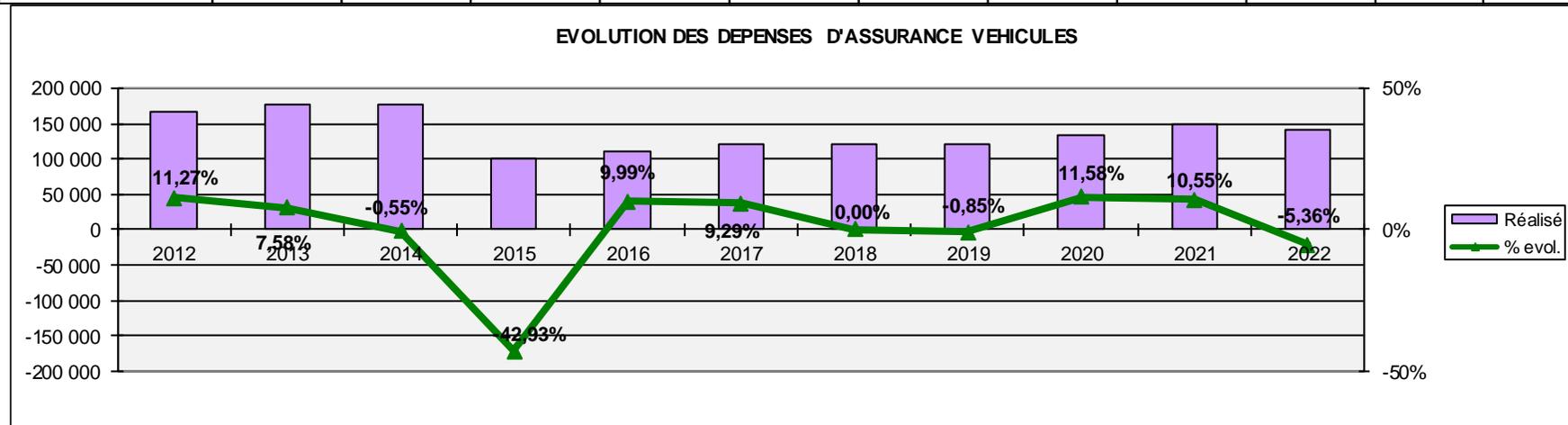
PERSONNEL COMMUNAL	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévu	580 620	630 000	715 738	718 640	736 852	677 510	682 000	682 904	650 000	635 000	635 000
Réalisé	580 619	650 999	718 641	693 083	736 852	656 148	625 371	637 102	640 196	627 309	589 770
Rembt (Assureur privé)	444 512	522 976	374 373	372 089	447 963	577 153	330 192	461 557	447 487	396 164	543 985
% évol du réal.	6,01%	12,12%	10,39%	-3,56%	6,32%	-10,95%	-4,69%	1,88%	0,49%	-2,01%	-5,98%
% évol du rembt	3,18%	17,65%	-28,41%	-0,61%	20,39%	28,84%	-42,79%	39,78%	-3,05%	-11,47%	37,31%



BATIMENTS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévu	334 420	360 000	383 500	325 500	310 975	302 550	325 291	331 195	304 781	301 565	325 042
Réalisé	334 419	359 837	397 722	308 044	310 472	302 247	323 370	331 195	304 781	301 564	325 042
% evol	9,74%	7,60%	10,53%	-22,55%	0,79%	-2,65%	6,99%	2,42%	-7,98%	-1,06%	7,79%

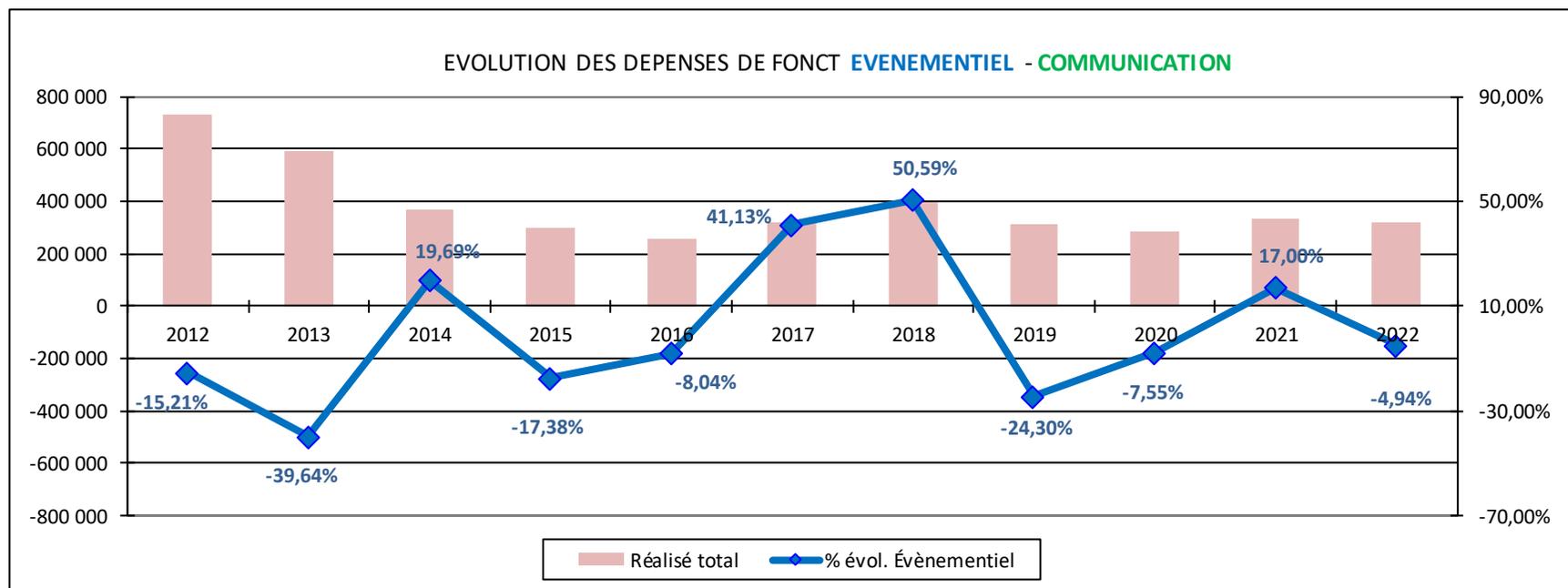


VEHICULES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévu	165 326	181 000	180 000	110 000	111 025	121 500	122 500	120 400	134 300	148 421	132 178
Réalisé	165 326	177 859	176 877	100 941	111 025	121 344	121 349	120 322	134 252	148 413	140 453
% evol.	11,27%	7,58%	-0,55%	-42,93%	9,99%	9,29%	0,00%	-0,85%	11,58%	10,55%	-5,36%



EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EVENEMENTIEL-COMMUNICATION

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévu	725 300	584 670	416 775	341 555	279 384	338 031	379 797	376 413	291 561	348 546	392 250
Réalisé total	729 953	588 565	366 101	300 807	259 608	318 742	395 470	314 640	286 371	331 485	316 637
% évol.	2,07%	-19,37%	-37,80%	-17,84%	-13,70%	22,78%	24,07%	-20,44%	-8,98%	15,75%	-4,48%
réalisé EVENEMENTIEL (plusieurs natures comptables)	269 665	162 762	194 804	160 952	148 014	208 893	314 571	238 135	220 149	257 576	244 856
% évol. Évènementiel	-15,21%	-39,64%	19,69%	-17,38%	-8,04%	41,13%	50,59%	-24,30%	-7,55%	17,00%	-4,94%
réalisé COMMUNICATION	460 288	425 804	171 297	139 854	111 594	109 849	80 899	76 505	66 222	73 909	71 781
% évol. Communication	15,90%	-7,49%	-59,77%	-18,36%	-20,21%	-1,56%	-26,35%	-5,43%	-13,44%	11,61%	-2,88%



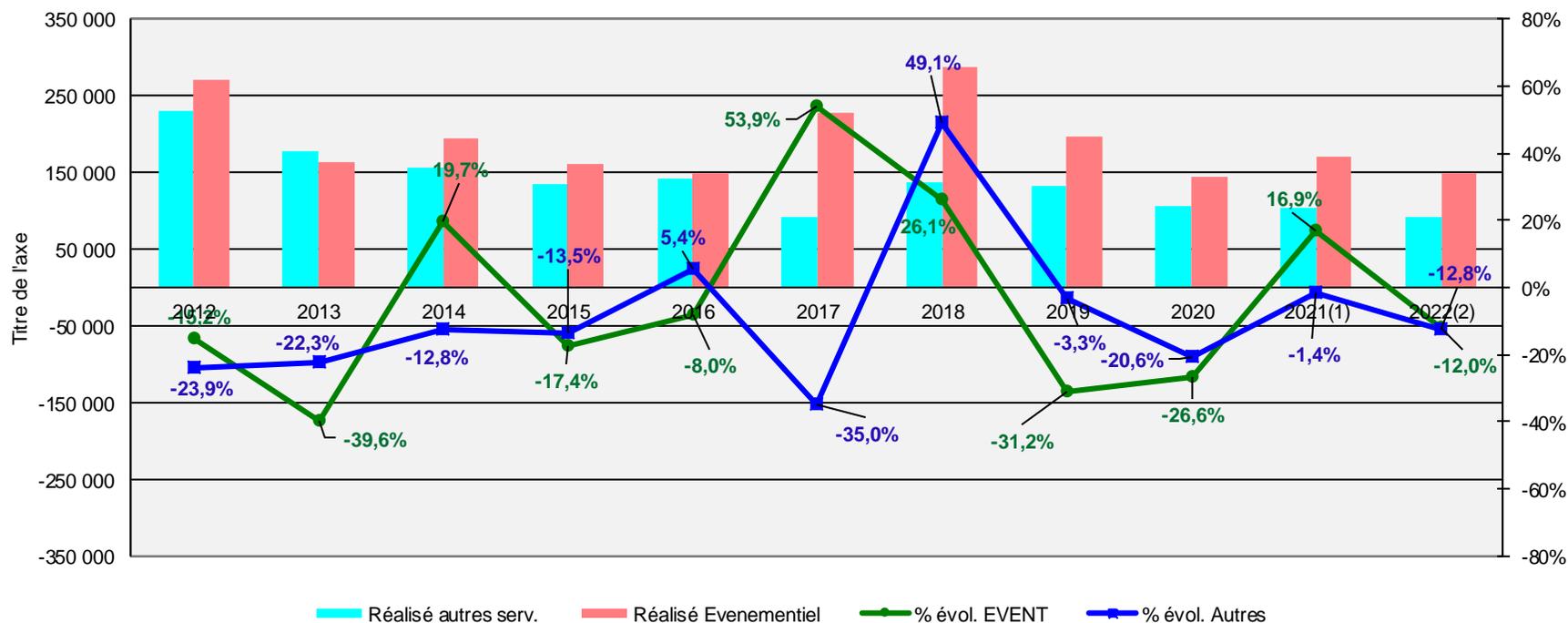
EVOLUTION DU BUDGET (en €) "FETES ET CEREMONIES/EVENEMENTIEL" (6232 tous services)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021(1)	2022(2)
Prévu	499 512	335 692	368 876	347 306	298 547	357 644	425 031	389 827	267 710	286 162	294 798
Réalisé Evenementiel	269 665	162 762	194 804	160 952	148 014	227 783	287 241	197 708	145 072	169 573	149 234
% évol. EVENT	-15,21%	-39,64%	19,69%	-17,38%	-8,04%	53,89%	26,10%	-31,17%	-26,62%	16,89%	-11,99%
Réalisé autres serv.	229 611	178 367	155 618	134 540	141 810	92 200	137 507	132 951	105 563	104 056	90 756
% évol. Autres	-23,89%	-22,32%	-12,75%	-13,54%	5,40%	-34,98%	49,14%	-3,31%	-20,60%	-1,43%	-12,78%
Réalisé total	499 276	341 129	350 422	295 492	289 824	319 682	424 748	330 659	250 635	273 629	239 990
% Evolution Totale	-10,80%	-31,68%	2,72%	-15,68%	-1,92%	10,30%	32,87%	-22,15%	-24,20%	9,17%	-12,29%

* dont 60k€ pour le Concert Noah/Mae

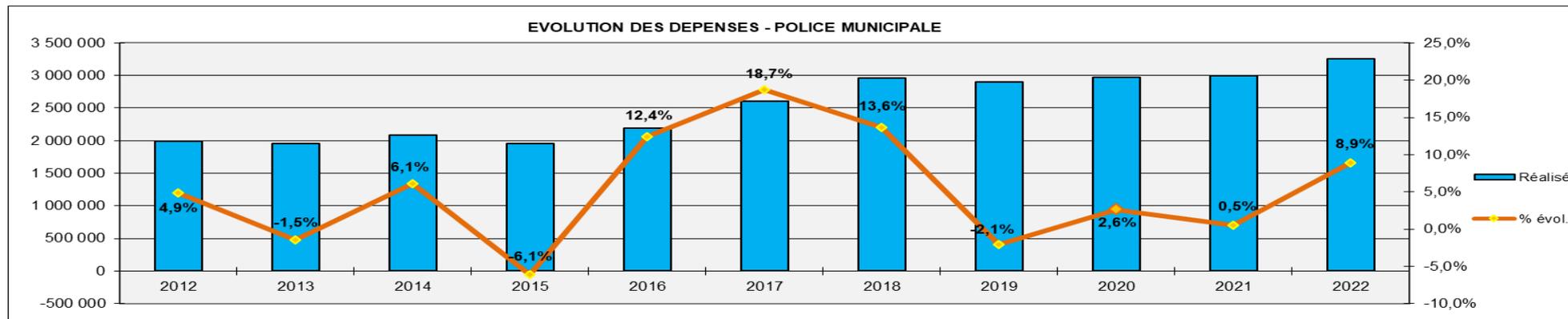
(1) Redémarrage post confinement

(2) Non tenue de la cérémonie des vœux au personnel pour cause de restrictions sanitaires

EVOLUTION DU BUDGET FETES ET CEREMONIES - EVENEMENTIEL

EVOLUTION DU BUDGET (en €) DE LA POLICE MUNICIPALE (hors reversement droit de voirie)

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Investissement	Prévu	47 884	91 893	19 088	19 355	95 320	64 643	92 480	100 920	38 110	33 854	59 781
	Réalisé	47 365	84 678	9 463	13 314	37 200	56 886	43 306	93 791	29 748	22 929	22 860
Fonctionnement	Prévu	1 943 386	2 017 469	2 159 510	2 248 431	2 238 094	2 430 288	2 965 420	2 799 400	2 872 759	2 915 068	3 162 646
	Réalisé	1 990 129	1 960 444	2 080 348	1 953 561	2 196 741	2 607 741	2 963 604	2 902 334	2 978 653	2 994 356	3 260 442
	% évol.	4,9%	-1,5%	6,1%	-6,1%	12,4%	18,7%	13,6%	-2,1%	2,6%	0,5%	8,9%

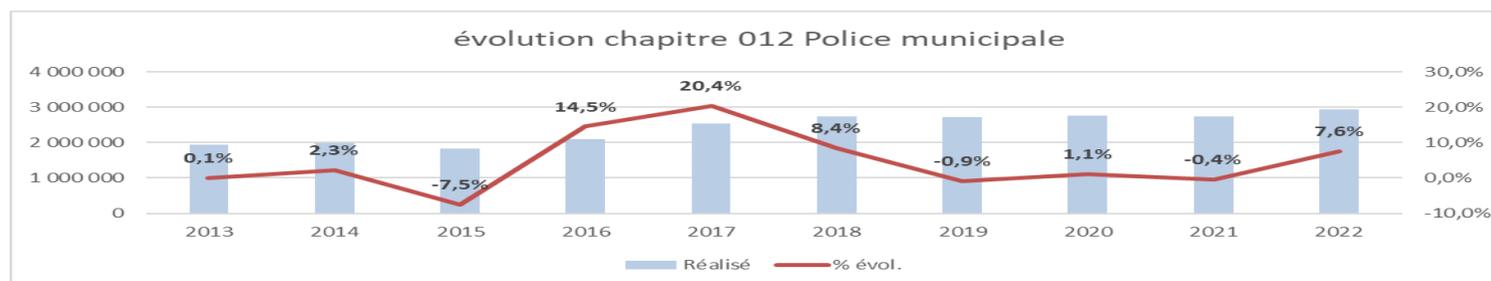


EVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL (en €) DE LA POLICE MUNICIPALE*

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (1)
Prévu	1 876 982	1 990 138	2 036 473	2 116 380	2 200 000	2 600 000	2 750 000	2 750 000	2 760 000	2 750 000	2 950 000
Réalisé	1 941 158	1 942 434	1 987 182	1 838 541	2 105 283	2 535 057	2 748 654	2 722 886	2 751 589	2 740 830	2 948 738
% évol.		0,1%	2,3%	-7,5%	14,5%	20,4%	8,4%	-0,9%	1,1%	-0,4%	7,6%

* comprend également les ASVP, le personnel administratif et la vidéo-protection

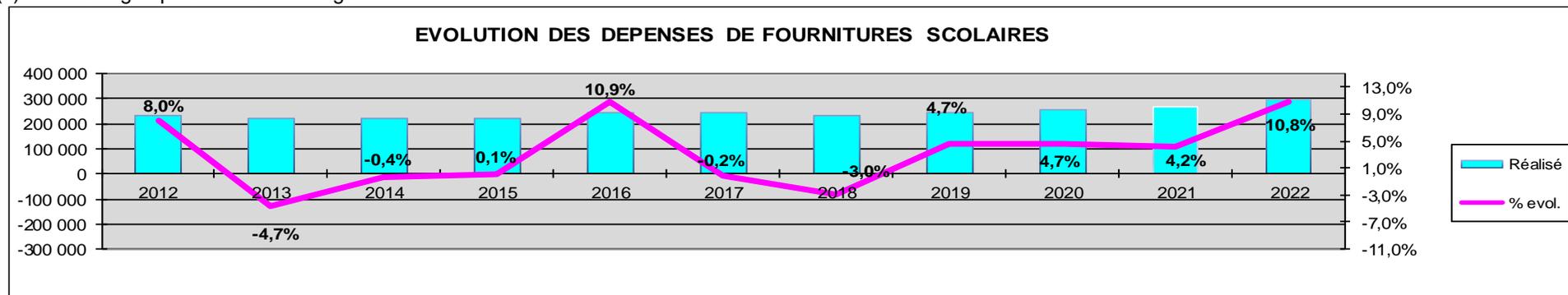
(1) : hausse des ETP (+4,6% soit 3 postes) + revalorisation du régime indemnitaire (+20 K€)



EVOLUTION (en €) DES DEPENSES SCOLAIRES

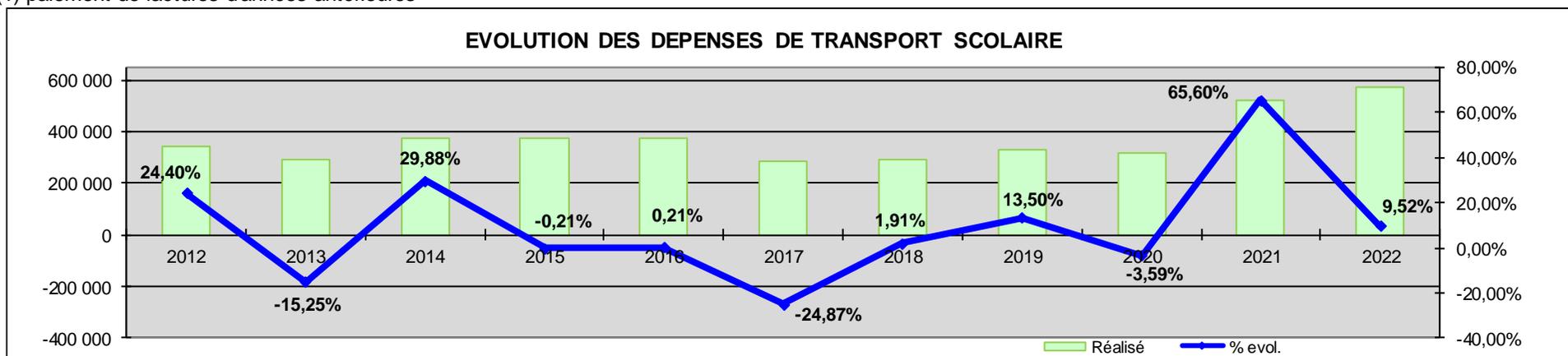
FOURNITURES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (1)
Prévu	241 660	238 003	223 905	237 248	244 720	252 390	252 256	247 875	258 207	293 103	310 643
Réalisé	230 997	220 066	219 147	219 425	243 346	242 944	235 686	246 724	258 207	269 030	298 211
% evol.	8,0%	-4,7%	-0,4%	0,1%	10,9%	-0,2%	-3,0%	4,7%	4,7%	4,2%	10,8%

(1) : nouveau groupe scolaire Mukwege



TRANSPORTS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (1)	2022 (1)
Prévu	330 950	331 490	345 015	382 900	377 000	320 800	281 685	328 090	315 871	524 000	553 641
Réalisé	342 526	290 278	377 025	376 225	377 000	283 253	288 672	327 632	315 871	523 092	572 894
% evol.	24,40%	-15,25%	29,88%	-0,21%	0,21%	-24,87%	1,91%	13,50%	-3,59%	65,60%	9,52%

(1) paiement de factures d'années antérieures



RESTAURATION SCOLAIRE	2012/2013 Alim + partic soc	2013/2014 Alim + partic soc	2014/2015 Alim + partic soc	2015/2016 Alim + partic soc	2016/2017 Alim + particip soc	2017/2018 Alim + partic soc	2018/2019 Alim + partic soc	2019/2020 (2) Alim + partic soc	2020/2021 (3) Alim + partic soc	2021/2022 (4) Alim + partic soc
Prévu	278 152	580 551	662 392	567 000	520 000	684 017	716 778	782 174	1 019 100	1 004 784
Réalisé aliment	6 305	4 822	6 000	6 786	7 884	8 251	10 741	8 033	1 755	2 022
participation Ville + impayés	365 342	563 147	494 070	490 903	457 241	592 980	791 267	831 766	784 336	814 963
Total	371 647	567 969	500 070	497 689	465 125	601 231	802 008	839 799	786 091	816 985
% evol.		52,8%	-12,0%	-0,5%	-6,5%	29,3%	33,4%	4,7%	-6,4%	3,9%

(1) A partir de Septembre 2012 : DSP pour la restauration scolaire

(2) 2020 : baisse activité confinement COVID-19 : -20%

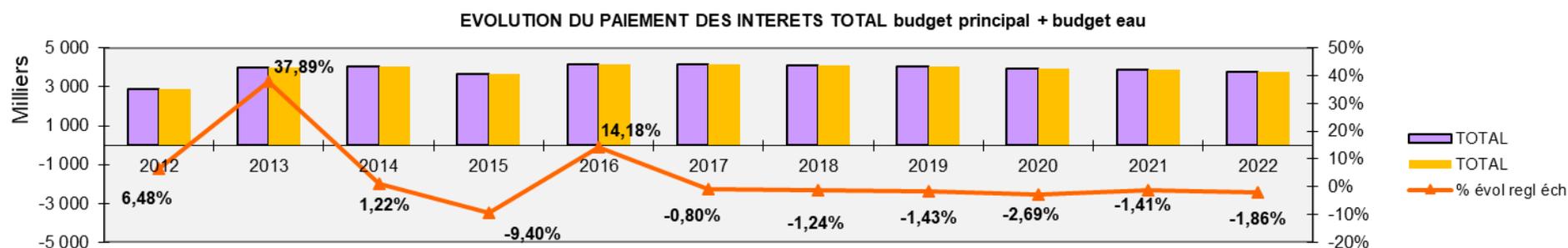
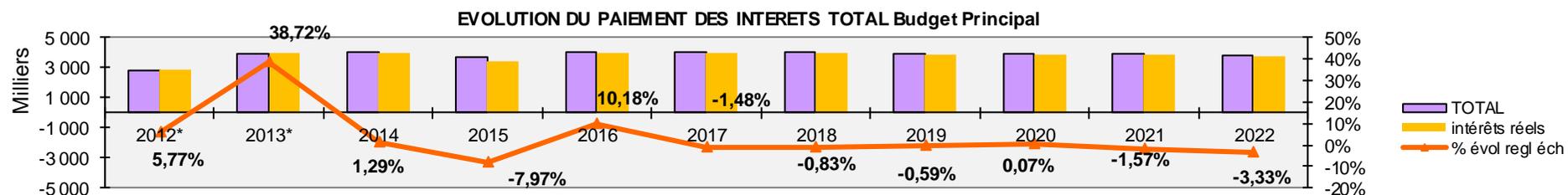
(3) 2021 : Changement de tarification (tranche 2 à 1) suite à la baisse de repas fournis en 2020

(4) 2022 fin de la DSP en juillet

CHANGEMENT DE MODE DE GESTION = régie et marché public																
Depenses (factures Elior)										Recettes (datas régie unique)						
Dejeuners				secours												
	maternelles	Primaires	Adultes	adultes	Total HT	TVA	TTC facture à payer	total lié à la refacturation	pointages LMJV	pointages mercredi (EMS + 1/2CDL)	qté forfait jour CDL	Total refacturé	Montant dont impayés	% impayés	% Refact. Montant €	% Refact. Volumetrie y cpris CDL
prix	3,71	4,11	4,68	4,11	5,50%											
tot année	Qté				127 953			122 876	117 784	1 093	2 878	121 755				99%
	€				506 962,12 €	27 882,92 €	534 845,04 €	492 617,72 €	392 686,69 €	5 105,54 €	0,00 €	397 792,23 €	134 964,39 €	34%	81%	
sept-22	Qté	17 650	23 957	1 335	700	43 642		41 607	36 931	340	876	38 147				92%
	€	65 481,50 €	98 463,27 €	6 247,80 €	2 877,00 €	173 069,57 €	9 518,83 €	182 588,40 €	172 961,73 €	124 809,26 €	1 176,14 €	125 985,40 €	49 364,04 €	39%	73%	
oct-22	Qté	12 182	15 353	1 007	0	28 542		27 535	28 987	252	686	29 925				109%
	€	45 195,22 €	63 100,83 €	4 712,76 €	0,00 €	113 008,81 €	6 215,48 €	119 224,29 €	108 296,05 €	97 174,38 €	1 565,09 €	98 739,47 €	32 132,28 €	33%	91%	
nov-22	Qté	13 448	17 090	1 148	0	31 686		30 538	30 080	336	904	31 320				103%
	€	49 892,08 €	70 239,90 €	5 372,64 €	0,00 €	125 504,62 €	6 902,75 €	132 407,37 €	120 131,98 €	99 242,09 €	1 585,32 €	100 827,41 €	37 242,23 €	37%	84%	
déc-22	Qté	10 269	12 927	887	0	24 083		23 196	21 786	165	412	22 363				96%
	€	38 097,99 €	53 129,97 €	4 151,16 €	0,00 €	95 379,12 €	5 245,85 €	100 624,97 €	91 227,96 €	71 460,96 €	778,99 €	72 239,95 €	16 225,84 €	22%	79%	

EVOLUTION DU REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS 2012/2022

INTERETS	2012*	2013*	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
budget ppal intérêts payés	2 870 414	3 981 788	4 033 063	3 711 665	4 089 497	4 029 165	3 995 545	3 972 081	3 975 016	3 912 759	3 782 370
% évol regl éch	5,77%	38,72%	1,29%	-7,97%	10,18%	-1,48%	-0,83%	-0,59%	0,07%	-1,57%	-3,33%
courus non échus	19 220	0	0	-232 621	-71 544	-52 087	-49 611	-48 571	-54 768	-47 914	10 764
intérêts réels	2 889 634	3 984 540	4 033 063	3 479 044	4 017 953	3 977 078	3 945 935	3 923 510	3 920 248	3 864 869	3 793 134
budget eau avec ICNE				174 830	154 084	161 602	141 219	105 086	0	0	0
TOTAL	2 889 634	3 984 540	4 033 063	3 653 874	4 172 037	4 138 679	4 087 154	4 028 596	3 920 248	3 864 869	3 793 134
% évol regl éch	6,48%	37,89%	1,22%	-9,40%	14,18%	-0,80%	-1,24%	-1,43%	-2,69%	-1,41%	-1,86%



CAPITAL	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Budg ppal <i>y compris 1675 et hors 165</i>	5 050 295	5 201 447	4 629 503	4 390 757	4 762 931	5 137 482	5 402 135	4 533 212	4 526 319	4 588 627	4 918 675
% évol.	9,96%	2,99%	-11,00%	-5,16%	8,48%	7,86%	5,15%	-16,08%	-0,15%	1,38%	7,19%
Budget eau				226 363	230 746	226 686	221 224	215 767	0	0	0
TOTAL	5 050 295	5 201 447	4 629 503	4 617 120	4 993 677	5 364 168	5 623 359	4 748 979	4 526 319	4 588 627	4 918 675
% évol.	9,96%	2,99%	-11,00%	-0,27%	8,16%	7,42%	4,83%	-15,55%	-4,69%	1,38%	7,19%

en 2011 : renégo d'un emprunt DEXIA sur la parité EUR/CHF

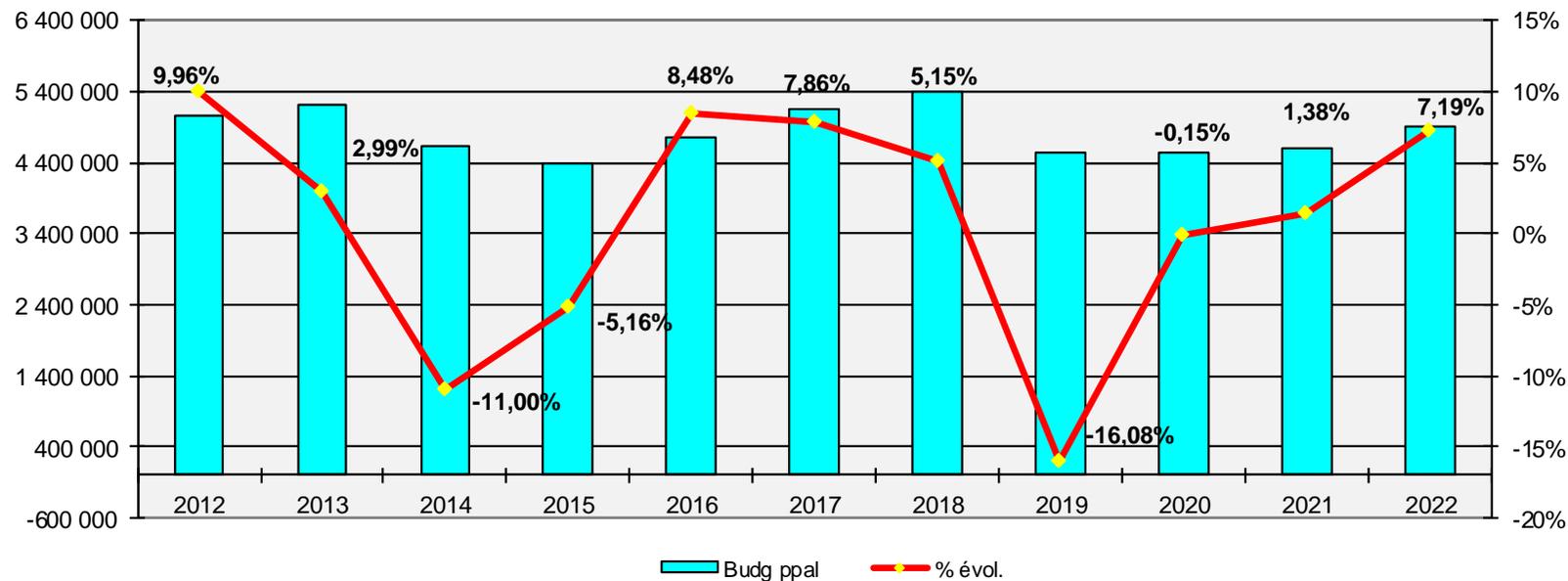
en 2012 : renégo d'un emprunt CE sur la parité EUR/CHF

en 2013 : renégo d'un emprunt CE sur la parité EUR/CHF

en 2017 Budget Ppal : le montant du remboursement du capital comprend un remboursement anticipé de 550 K€

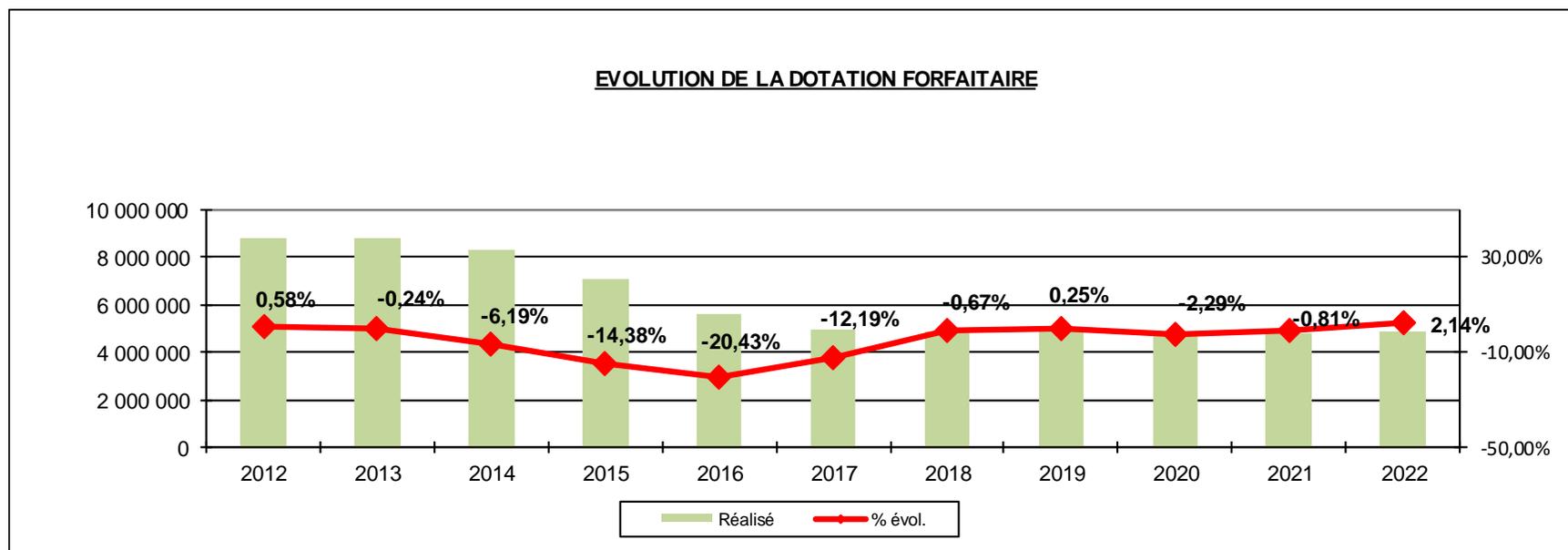
en 2018 Budget Ppal : le montant du remboursement du capital comprend un remboursement anticipé de 859,44 K€

EVOLUTION DU REMBT DU CAPITAL BUDG PPAL

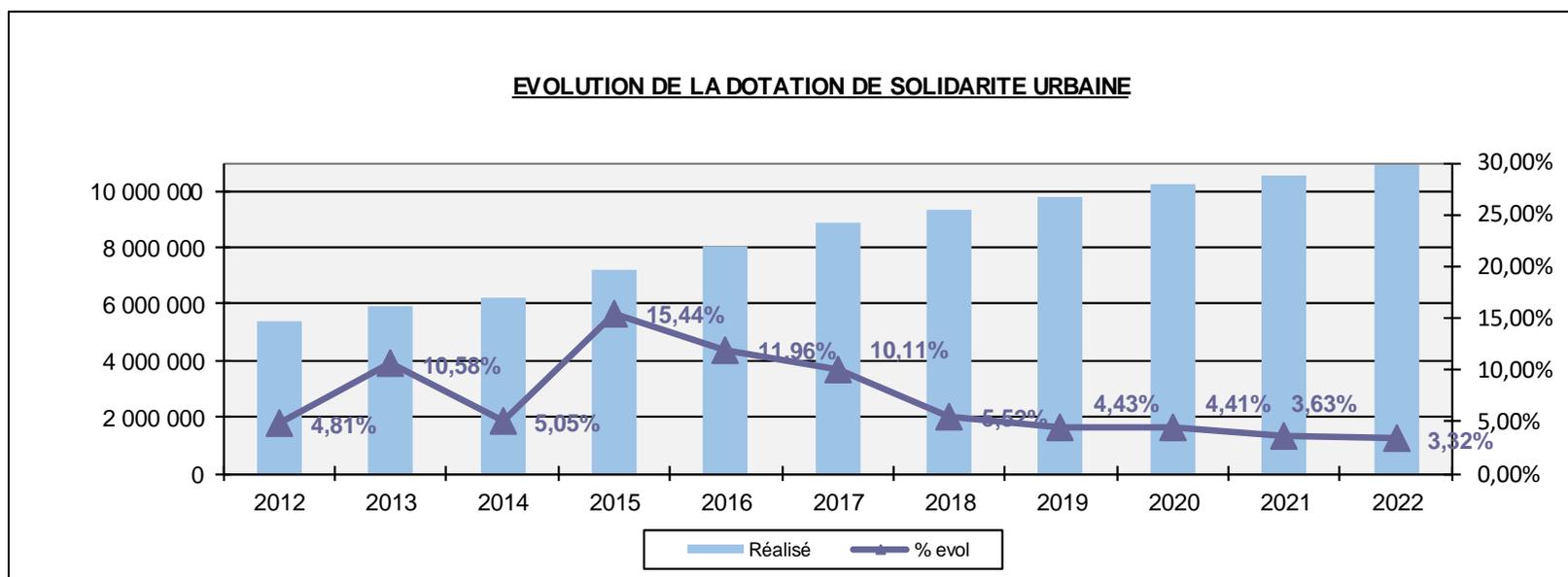


EVOLUTION DES DOTATIONS

DO TATION FORFAITAIRE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Prévu</i>	8 856 759	8 835 719	8 288 927	7 096 707	5 646 929	4 958 383	4 925 361	4 937 482	4 824 494	4 785 601	4 887 954
Réalisé	8 856 759	8 835 719	8 288 927	7 096 707	5 646 929	4 958 383	4 925 361	4 937 482	4 824 494	4 785 601	4 887 954
% évol.	0,58%	-0,24%	-6,19%	-14,38%	-20,43%	-12,19%	-0,67%	0,25%	-2,29%	-0,81%	2,14%
				-1 192 220	-1 449 778	-688 546	-33 022	12 121	-112 988	-38 893	102 353



DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Prévu</i>	5 366 501	5 934 171	6 233 953	7 196 412	8 056 861	8 871 631	9 361 283	9 776 420	10 207 198	10 578 067	10 929 251
Réalisé	5 366 501	5 934 171	6 233 953	7 196 412	8 056 861	8 871 631	9 361 283	9 776 420	10 207 198	10 578 067	10 929 251
% evol	4,81%	10,58%	5,05%	15,44%	11,96%	10,11%	5,52%	4,43%	4,41%	3,63%	3,32%



EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES USAGERS (chapitre 70 tous services confondus)

	2011	2012*	2013	2014**	2014 sans rembt	2015	2016***	2017	2018****	2019 ⁽¹⁾	2020 ⁽²⁾	2021 ⁽²⁾	2022 ⁽³⁾
Prévu	4 786 064	4 188 191	3 979 397	4 529 258	3 874 258	4 073 330	3 832 662	3 905 660	4 102 220	5 368 538	4 803 935	4 523 315	5 206 459
Réalisé	4 820 416	4 204 044	3 703 495	4 424 241	3 784 224	4 000 921	3 984 526	4 001 692	4 098 762	5 268 425	4 341 235	4 466 813	5 409 483
% évol	6,9%	-12,8%	-11,9%	19,5%	2,2%	5,7%	-0,4%	0,4%	2,4%	28,5%	-17,6%	2,9%	21,10%
						retraité sans OT et UIA		3,68%	retraité sans stationnement	5,33%			

* 2012 plus d'encaissement pour : - la restauration scolaire à partir de septembre 2012 (DSP)
- l'Espace Littoral Le Cormier (fermeture)

** 2014 : y compris rbst rémunération DMSI par la CAMVS (640 017,28€)

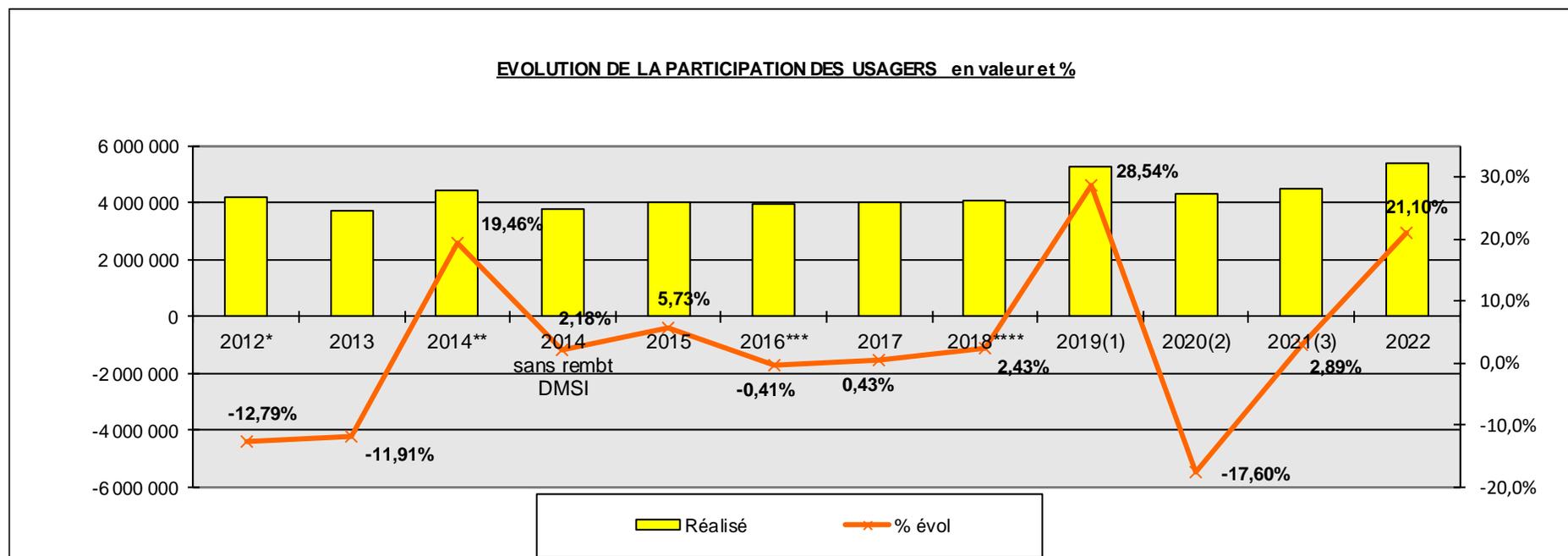
*** 2016 : inondation et FRPA (passage au post-paiement , décalage d'un mois comptabilisé en année N+1)

**** 2018 : A compter du 1^{er} janvier 2018 encaissement des forfaits post-stationnement, fermeture de la piscine

(1) 2019 : réouverture de la Piscine (+131 069 €) et redevance de Stationnement sur la chapitre 70 (avant 73)

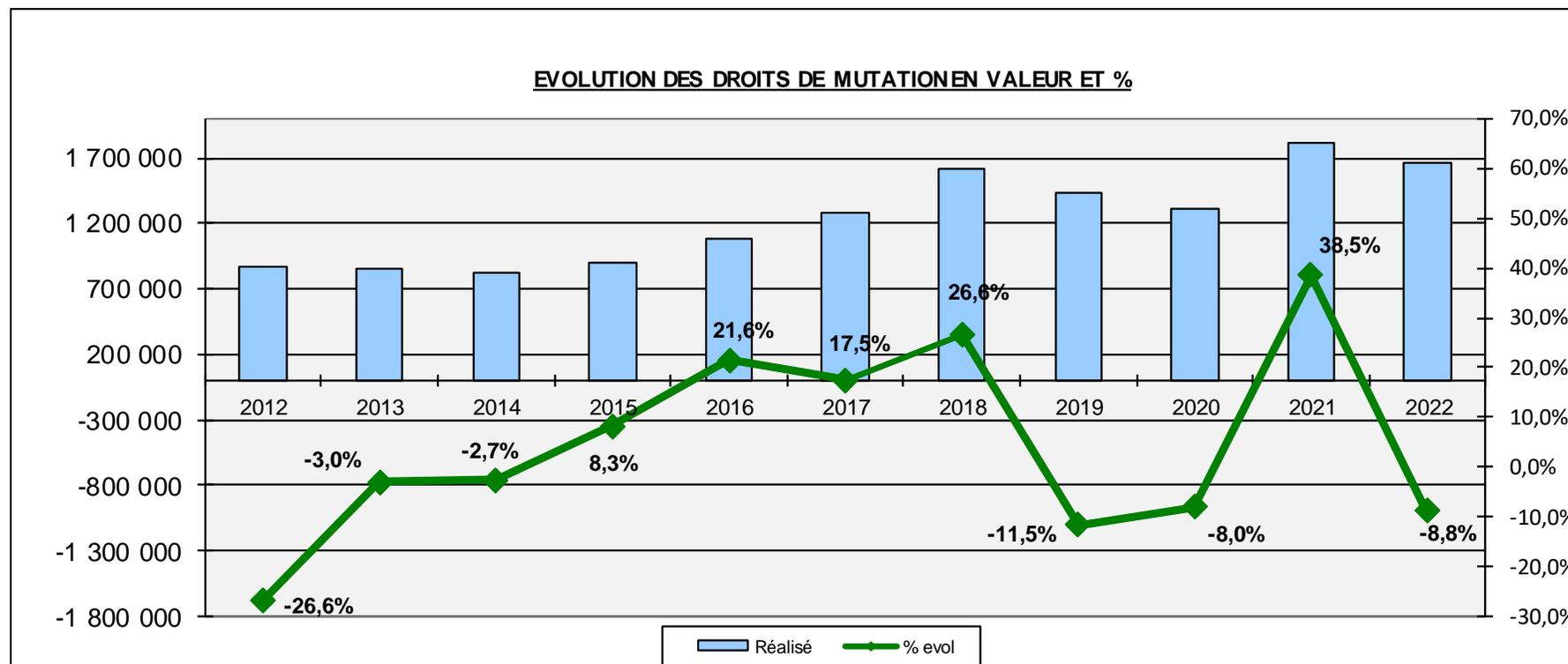
(2) 2020 : impact covid (piscine, conservatoire, enfance, ...)

(3) 2022 : changement de mode de gestion pour la restauration scolaire = 285 657 € (septembre-octobre 2022)



EVOLUTION DES DROITS DE MUTATIONS 2012/2022

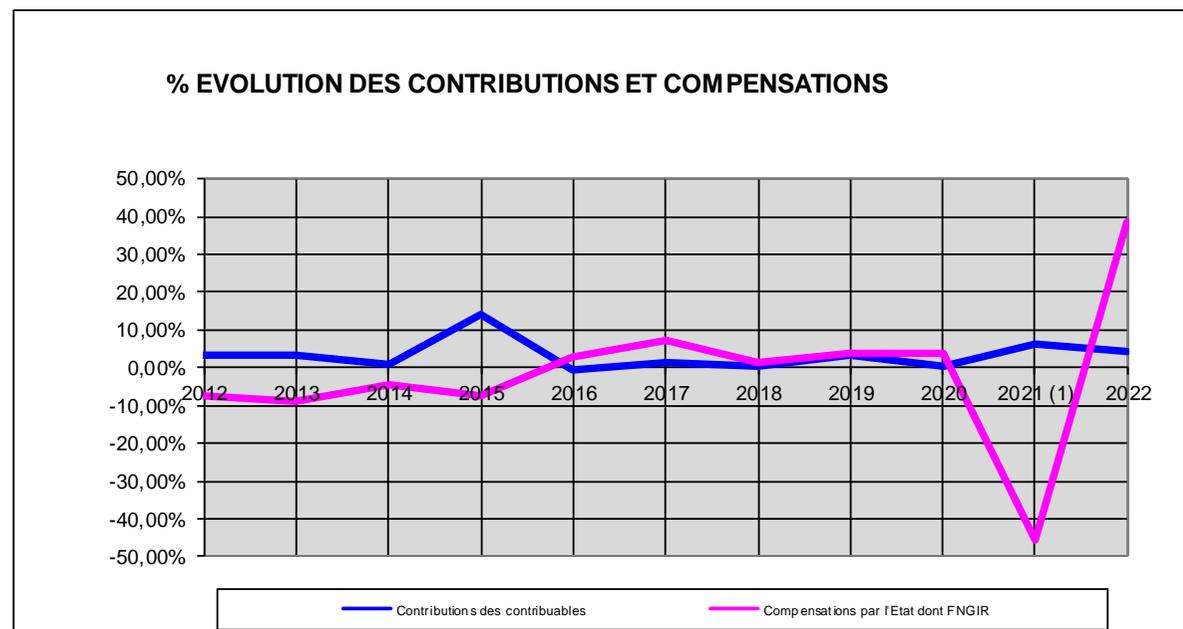
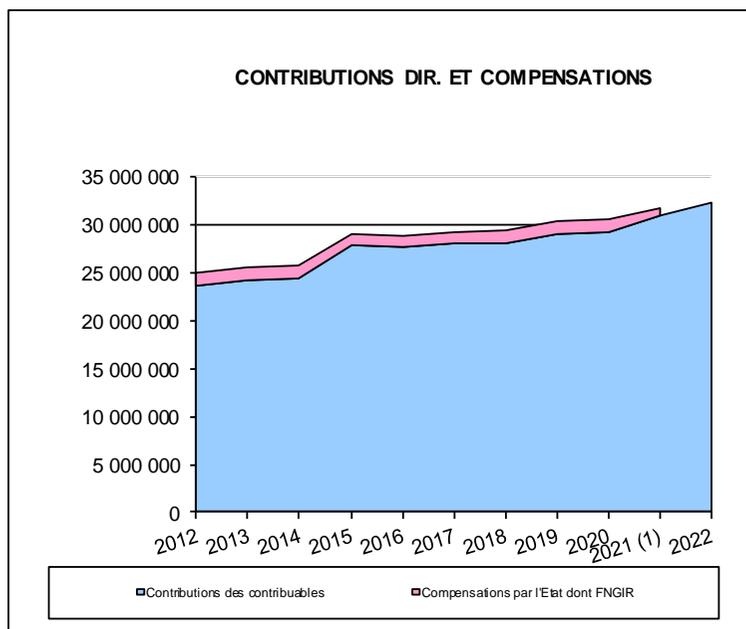
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévu	902 500	870 000	800 000	740 000	910 000	1 156 722	1 287 000	1 400 000	1 130 000	1 550 000	1 500 000
Réalisé	872 725	846 553	823 997	892 553	1 085 022	1 274 853	1 614 002	1 427 685	1 313 140	1 818 172	1 658 209
% evol	-26,6%	-3,0%	-2,7%	8,3%	21,6%	17,5%	26,6%	-11,5%	-8,0%	38,5%	-8,8%



EVOLUTION DES CONTRIBUTIONS ET COMPENSATIONS FISCALES

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 ⁽¹⁾	2022
Contributions des contribuables	<i>Prévu</i>	23 549 865	24 264 716	24 345 242	27 450 472	27 991 585	27 802 145	27 994 864	28 641 177	29 004 050	30 365 293	31 936 692
	Réalisé	23 552 671	24 298 668	24 481 371	27 892 326	27 652 524	28 023 096	28 148 274	29 126 471	29 197 887	31 071 573	32 350 384
	% évol	3,16%	3,17%	0,75%	13,93%	-0,86%	1,34%	0,45%	3,48%	0,25%	6,42%	4,12%
Compensations par l'Etat dont FNGIR	<i>Prévu</i>	1 387 132	1 253 422	1 196 417	1 110 391	1 141 218	1 221 878	1 238 494	1 290 544	1 336 759	723 590	1 006 137
	Réalisé	1 374 739	1 253 423	1 196 417	1 109 584	1 140 667	1 220 892	1 238 643	1 288 352	1 337 189	725 165	1 004 221
	% évol	-7,31%	-8,82%	-4,55%	-7,26%	2,80%	7,03%	1,45%	4,01%	3,79%	-45,77%	38,48%

(1) - Perte compensation TH (915 894 € en 2020) □
 - Compensation 50% produits industriels : 310 898€ en 2021



EVOLUTION DE FISCALITE REVERSEE PAR LA COMMUNAUTE

	2012	2013	2014	2015 (1)	2016 (2)	2017(3)	2018 (4)	2019 (5)	2020	2021 (6)	2022 (7)
Prévu	7 899 945	7 899 945	7 899 945	7 274 323	6 992 390	6 410 733	6 294 502	6 345 195	6 345 195	6 345 195	6 381 687
Réalisé	7 899 945	7 899 945	7 899 945	7 274 323	6 992 324	6 410 733	6 285 195	6 345 195	6 345 195	6 395 275	6 394 036
% évol	0,00%	0,00%	0,00%	-7,92%	-3,88%	-8,32%	-1,96%	0,95%	0,00%	0,79%	-0,02%

(1) 2015 Transfert de la DMSI (-625 622 €)

(2) 2016 Transfert de la Politique de la Ville (-281 999 €)

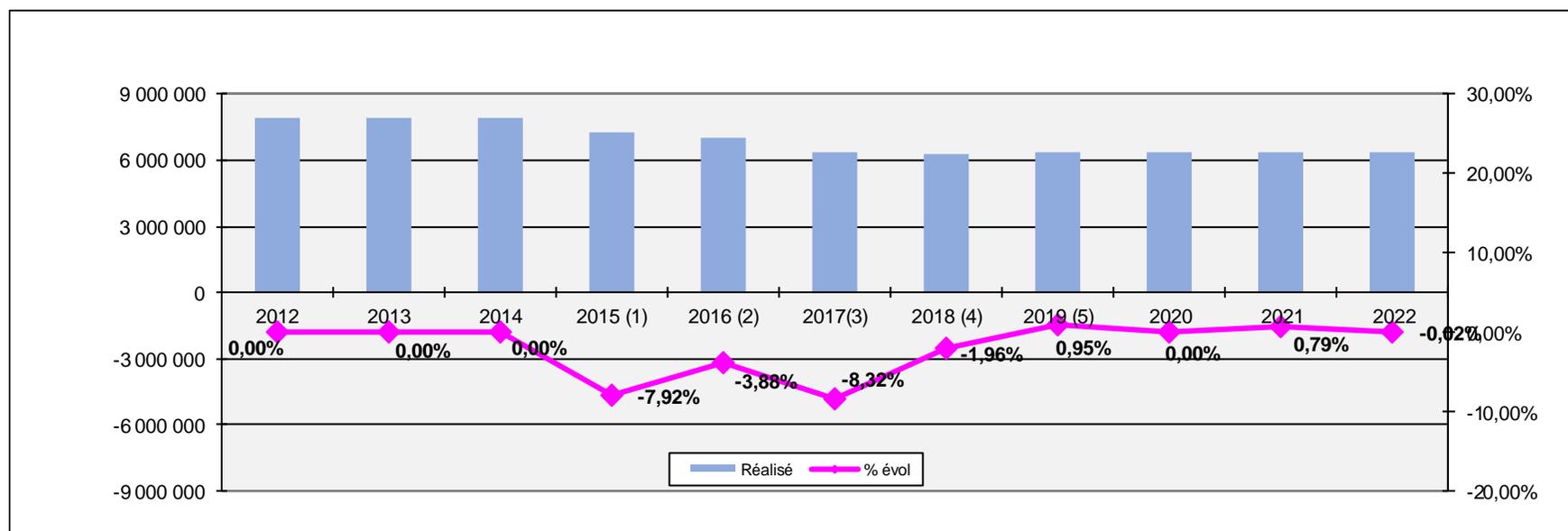
(3) 2017 Transfert UIA 270 669 € et OT 310 922 €

(4) 2018 Transfert PRE - 51 600 €, GEMAPI - 8 394 €, Subv Action Educative - 84 760 €, Subv Politique de la Ville 2016 - 60 000 €, supplément OT + 27 846 €, supplément UIA + 51 370 €

(5) 2019 : Régularisation actions éducatives + 60 000 €

(6) 2021 : DMSI

(7) 2022 : DMSI + mutualisation DGS

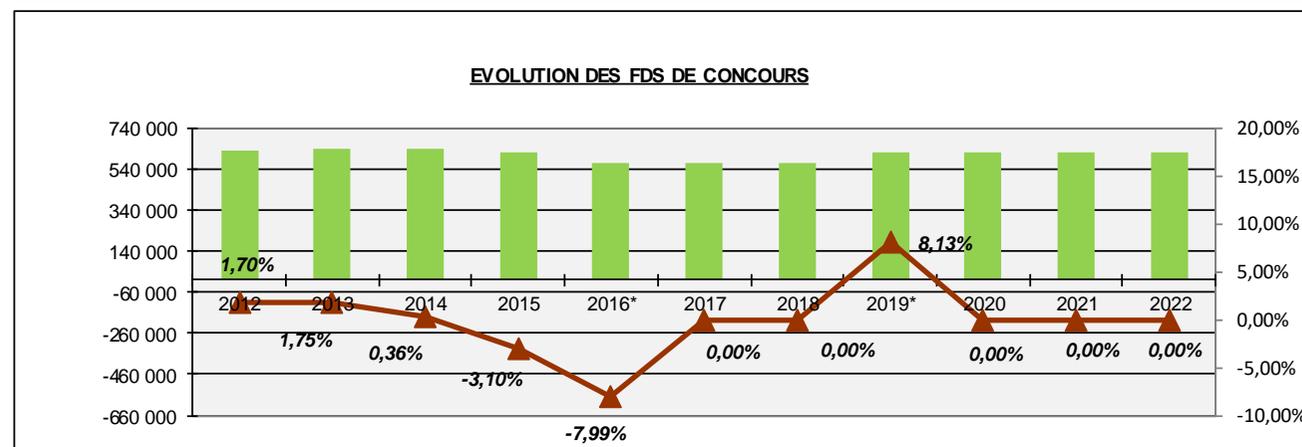


**EVOLUTION DE DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE
et des fonds de concours versés**

	2012	2013	2014	2015	2016*	2017	2018	2019*	2020	2021	2022
Prévu	773 313	781 533	781 534	794 194	755 706	755 706	755 705	949 771	949 771	951 105	951 105
Réalisé	773 313	781 534	780 410	746 683	755 705	755 705	755 705	949 771	951 105	951 105	951 105
% évol DSC	2,62%	1,06%	-0,14%	-4,32%	1,21%	0,00%	0,00%	25,68%	0,14%	0,00%	0,00%
Fds concours	627 853	638 841	641 146	621 260	571 647	571 647	571 647	618 147	618 177	618 177	618 147
% évol fds conc.	1,70%	1,75%	0,36%	-3,10%	-7,99%	0,00%	0,00%	8,13%	0,00%	0,00%	0,00%

*en 2016 : suppression du fonds de concours Les 2 Muses (-49 613 €)

*en 2019 : retour du Fonds de concours des 2Muses pour 46,5 K€ et complément pour les Fonds de concours 194,1K€



Situation synthétique du Compte administratif provisoire 2022 établi le 17/02/2023

RESULTAT 2021	
1) Résultat section de fonct	6 187 123,76
2) Solde brut d'inv	1 828 342,59
3) Solde des RAR investissement	- 1 739 193,81
4) Solde net d'inv	89 148,78
5) Résultat global de clôture y cpris 001 et 002	6 276 272,54
6) Résultat de l'exercice (y cpris RAR inv)	2 999 433,06
Fonds de roulement	8 015 466,35

CESSION

RRF	72 804 623,90
DRF	63 478 821,11
R 775	-
Epargne Gestion	12 526 235,00
CAF brute	9 325 802,79
CAF nette	4 737 176,06

RESULTAT 2022	
1) Résultat section de fonct	3 570 887,65
2) Solde brut d'inv	3 163 863,21
3) Solde des RAR investissement	- 2 712 857,68
4) Solde net d'inv	451 005,53
5) Résultat global de clôture y cpris 001 et 002	4 021 893,18
6) Résultat de l'exercice (y cpris RAR inv)	2 193 550,59
Fonds de roulement	6 734 750,86

CESSION

RRF	76 206 239,56
DRF	68 698 098,42
R 775	229 396,00
Epargne Gestion	10 686 611,01
CAF brute	7 278 745,14
CAF nette	2 360 070,18

RRF	76 206 239,56
Retraitt avance filet - sécurité	472 195,00
solde	75 734 044,56
CAF BRUTE HORS CESSION	6 806 550,14
Evolution Epargne	-27,01%

Situation synthétique du Compte administratif provisoire 2022 établi le 17/02/2023

Dépenses de fonctionnement		Réalisé	rar
Résultat reporté			
002	Résultat reporté		
Opérations réelles			
011	Charges à caractère général	16 836 661,30	
012	Charges de personnel	44 762 784,77	
65	Participations et subventions	2 614 591,88	
66	<i>Charges financières</i>	3 801 534,13	
67	Charges exceptionnelles	40 633,67	
014	Atténuation de produits	641 892,67	
Opérations d'ordre			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	-	
042	Opérations d'ordre entre sections	4 001 522,86	
Total		72 699 621,28	-

Recettes de fonctionnement		Réalisé
Résultat reporté		
002	Résultat reporté	
Opérations réelles		
70	Produit des services	5 409 482,92
73	Produits d'imposition	45 852 696,10
74	Participations et subventions reçues	22 322 314,01
75	Autres produits de gestion courante	951 154,49
76	Produits financiers	393 668,26
77	Produits exceptionnels	509 194,40
013	Atténuation de charges	767 729,38
Opérations d'ordre		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	-
042	Opérations d'ordre entre sections	64 269,37
Total réalisé		76 270 508,93

Situation synthétique du Compte administratif provisoire 2022 établi le 17/02/2023

Dépenses d'investissement		
	Réalisé	Restes à réaliser
Report du résultat		
001 Solde d'investissement reporté	0,00	
Opérations d'ordre		
040 Opérations d'ordre entre sections	64 269,37	
041 Opérations patrimoniales	5 088 912,88	
Opérations réelles		
4581 Opération pour compte de tiers	2 956,39	128 210,67
10 Dotations, fonds divers et réserves	57 452,13	
13 Subvention d'investissement recue		
16 Emprunts et dettes	4 926 142,61	
204 subv équipement versées	-	
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles	132 995,25	19 471,50
23 Immobilisations en cours	67 254,00	-
27 Autres immobilisations financières	-	
26 Titres de participation	-	
opérations d'équipement	19 309 608,04	4 472 749,61
Total réalisé	29 649 590,67	
Restes à réaliser		4 620 431,78
	29 649 590,67	
Total section d'investissement		34 270 022,45

Recettes d'investissement		
	Réalisé	Restes à réaliser
Affectation du résultat		
001 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 828 342,59	
Opérations d'ordre		
040 Opérations d'ordre entre sections	4 001 522,86	
041 Opérations patrimoniales	5 088 912,88	
Opérations réelles		
4582 Opération pour compte de tiers	2 956,39	128 210,67
024 Produits des cessions		
10 Dotations et réserves	9 993 362,09	
13 Subventions d'équipement	474 000,00	
20 - 21 Autres immobilisations financières	20,99	
16 Emprunts et dettes	4 523 202,84	
23 Immobilisation corporelle et en cours	200,77	
27 Autres immobilisations financières	-	
opérations d'équipement	6 900 932,47	1 779 363,43
Total réalisé	32 813 453,88	
Restes à réaliser		1 907 574,10
	30 985 111,29	
		34 721 027,98

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	Variation 2019/2018	Variation retraitée chap 70 et 75	Ecart	CA 2020	Variation 2020/2019	Ecart	CA 2021	Variation 2021/2020	Ecart en €	CA 2022	Variation 2022/2021	Ecart en €
Opérations réelles													
011 Charges à caractère général	13 290 302	1,06%		139 584	14 075 471	5,91%	785 169	14 105 660	0,21%	30 188	16 836 661	19,36%	2 731 002
012 Charges de personnel	42 358 620	0,93%		389 293	42 349 499	-0,02%	9 121	42 340 312	-0,02%	9 187	44 762 785	5,72%	2 422 472
014 Atténuation de produits	523 539	-1,95%	-	10 436	286 000	-45,37%	237 539	798 005	179,02%	512 005	641 893	-19,56%	156 113
65 Autres charges de gestion courante	2 312 406	-4,60%	-	111 438	2 285 672	-1,16%	26 734	2 324 380	1,69%	38 708	2 614 592	12,49%	290 212
Total des charges de gestion	58 484 867	0,70%		407 002	58 996 643	0,88%	511 775	59 568 357	0,97%	571 714	64 855 931	8,88%	5 287 574
66 Charges financières	3 923 510	-0,71%	-	28 206	3 920 248	-0,08%	3 262	3 869 625	-1,29%	50 623	3 801 534	-1,76%	68 091
67 Charges exceptionnelles	575 432	152,89%		347 886	151 589	-73,66%	423 844	40 839	-73,06%	110 750	40 634	-0,50%	205
68 Dotation provision créances douteuses													
Total des charges fi et except.	4 498 942	7,65%		319 680	4 071 837	-9,49%	427 106	3 910 464	-3,96%	161 372	3 842 168	-1,75%	68 297
Dépenses réelles de fonctionnement	62 983 809	1,17%	1,17%	726 681	63 068 479	0,13%	84 670	63 478 821	0,65%	410 342	68 698 098	8,22%	5 219 277
<i>part masse salariale</i>	67,25%				67,15%		-0,10%	66,70%	-0,67%		65,16%	-2,31%	
Opérations d'ordre													
023 Virement à la section d'investissement													
043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section	-				-								
042 Opérations de transfert entre sections	4 452 422				3 967 249			3 419 449	-13,81%	547 800	4 001 523	17,02%	582 073
Total des opérations d'ordre	4 452 422			1 253 403	3 967 249		- 485 173	3 419 449	-13,81%	547 800	4 001 523	17,02%	582 073
Total général	67 436 231	3,03%	3,03%	1 980 084	67 035 729	-0,59%	400 503	66 898 271	-0,21%	137 458	72 699 621	8,67%	5 801 351
RECETTES DE FONCTIONNEMENT													
Opérations réelles													
70 Produits de services et du domaine	5 268 425	28,54%	5,33%	1 169 663	4 341 235	-17,60%		4 466 813	2,89%	125 578	5 409 483	21,10%	942 669
73 Impôts et taxes	42 709 134	0,09%	2,32%	38 770	42 433 179	-0,65%		45 043 436	6,15%	2 610 257	45 852 696	1,80%	809 260
74 Dotations et subventions reçues	21 426 001	-3,20%	-	707 239	21 858 269	2,02%		21 265 614	-2,71%	592 656	22 322 314	4,97%	1 056 701
75 Autres produits de gestion courante	901 795	-21,24%	-	243 257	998 491	10,72%		749 420	-24,94%	249 072	951 154	26,92%	201 735
013 Atténuation de charges	723 283	32,75%		178 435	622 073	-13,99%		569 309	-8,48%	52 764	767 729	34,85%	198 420
Total des produits de gestion	71 028 639	0,62%	0,62%	436 373	70 253 249	-1,09%		72 094 592	2,62%	1 841 343	75 303 377	4,45%	3 208 785
76 Produits financiers	393 666	0,00%		-	393 447	-0,06%		393 621	0,04%	174	393 668	0,01%	47
77 Produits exceptionnels	1 603 528	80,10%		713 188	1 315 219	-17,98%		316 411	-75,94%	998 808	509 194	60,93%	192 783
Total des produits fi et except.	1 997 193	55,54%	55,54%	713 188	1 708 667	-14,45%		710 032	-58,45%	998 635	902 863	27,16%	192 830
Recettes réelles de fonctionnement	73 025 832	1,60%	1,60%	1 149 561	71 961 916	-1,46%		72 804 624	1,17%	842 708	76 206 240	4,67%	3 401 616
Opérations d'ordre													
043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section	-				-			-			-		
042 Opérations de transfert entre sections	282 437	425,54%		228 695	87 374	-69,06%		280 770	221,34%	193 397	64 269	-77,11%	216 501
Total des opérations d'ordre	282 437	425,54%		228 695	87 374	-69,06%		280 770	221,34%	193 397	64 269	-77,11%	216 501
Total général	73 308 270	1,92%	1,92%	1 378 256	72 049 289	-1,72%		73 085 394	1,44%	1 036 105	76 270 509	4,36%	3 185 115

CA 2021 décomposition de l'autofinancement	CA 2019	Variation 2019/2018
Excédent brut de fonctionnement	12 543 771	0,23%
Résultat fi et excep	- 2 501 749	-13,59%
Produit des cessions	1 492 676	302,69%
Produits excep	110 852	-78,67%
Résultat retraité	- 3 994 425	22,31%
CAF brute	8 549 347	-7,56%
Rbst dette en capital	4 533 212	-16,22%
CAF nette	4 016 135	4,65%
capacité de désendettement	11,45	6,53%
Encours de la dette TOTALE par habitant	2 426,06 €	0,52%

population 2019

40 348

encours de la dette avec déduction fonds de soutien	2 019
91 739 524,76	
capacité désendettement avec déduction fonds de soutien	10,73

2 273,71

CA 2020	Variation 2020/2019
11 256 606	-10,26%
- 2 363 170	-5,54%
854 160	-42,78%
461 059	315,92%
- 3 217 330	-19,45%
8 039 276	-5,97%
4 526 319	-0,15%
3 512 957	-12,53%
11,99	4,70%
2 394,52 €	-1,30%

population 2021

40 249

2020	
90 623 071,17	
11,27	

2 251,56

CA 2021	Variation 2021/2020
12 526 235	11,28%
- 3 200 432	35,43%
-	-100,00%
316 411	-31,37%
- 3 200 432	-0,53%
9 325 803	16,00%
4 588 627	1,38%
4 737 176	34,85%
10,33	-13,86%
2 340,96 €	-2,24%

population 2022

41 139

2021	
90 944 454,20	
9,75	

2 210,66

-1,82%

CA 2022	Variation 2021/2020
10 447 446	-16,60%
- 2 939 305	-8,16%
229 396	#DIV/0!
279 798	-11,57%
- 3 168 701	-0,99%
7 278 745	-21,95%
4 918 675	7,19%
2 360 070	-50,18%
13,18	27,60%
2 290,77 €	-2,14%

population 2023

41 867

2022	
90 940 863,31	
12,49	

2 172,14

Analyse rétrospective

	CA 2019	Variat.19/18	CA 2020	Variat.20/19	CA 2021	Variat.21/20	CA 2022	Variat.22/21	Ecart
Opérations réelles									
Opérations d'équipement	16 741 547	18,06%	15 725 437	-6,07%	16 996 811	8,08%	19 309 608	13,61%	2 312 797
20 Immob incorp			6 120		6 524		-	-	6 524
204 Subventions d'équipement versées	571 715	8,57%	-	-100,00%	-		-		-
21 Immobilisations corporelles	599 473	517,64%	81 210	-86,45%	89 141	9,77%	132 995	49,20%	43 854
23 Immobilisations en cours	52 853	-96,02%	158 945	200,73%	469	-99,70%	67 254	14240,79%	66 785
Total des dépenses d'équipement	17 965 587	11,36%	15 971 712	-11,10%	17 092 946	7,02%	19 509 857	14,14%	2 416 911
10 et 13 Dotation, fonds divers et réserves	-	-100,00%	-				57 452		57 452
16 Emprunts et dettes	4 539 586	-16,25%	4 539 265	-0,01%	4 596 918	1,27%	4 926 143	7,16%	329 225
27 26	-	-100,00%	-						-
compte 4 Opérations sous mandat	268 996	261,97%	483 573	79,77%		-100,00%	2 956	#DIV/0!	2 956
-20-21-23									-
Total des dépenses financières	4 808 582	-18,20%	5 022 838	4,46%	4 596 918	-8,48%	4 986 551	8,48%	389 634
Dépenses réelles d'investissement	22 774 169	3,47%	20 994 550	-7,81%	21 689 863	3,31%	24 496 408	12,94%	2 806 545
Opérations d'ordre									-
040 Opérations de transfert entre sections	282 437	425,54%	87 374	-69,06%	280 770	221,34%	64 269	-77,11%	216 501
041 Opérations patrimoniales	623 275	199,55%	758 284	21,66%	339 877	-55,18%	5 088 913	1397,28%	4 749 036
Total des opérations d'ordre	905 712	245,94%	845 657	-6,63%	620 648	-26,61%	5 153 182	730,29%	4 532 535
Total général	23 679 881	6,32%	21 840 208	-7,77%	22 310 511	2,15%	29 649 591	32,90%	7 339 080

Recettes d'investissement		CA 2019	Variat.19/18	CA 2020	Variat.20/19	CA 2021	Variat.20/19	CA 2022	Variat.22/21	Ecart
Opérations réelles										
13	Subventions d'investissement reçues	4 698 146	-22,80%	4 954 180	5,45%	3 782 516	-23,65%	7 374 932	94,97%	3 592 416
16	Emprunts et dettes	3 011 364	-0,23%	3 016 506	0,17%	4 517 034	49,74%	4 523 203	0,14%	6 169
20 21 23	Immobilisations corp et en cours	103		69 790	675	1 203	- 1	222	- 1 -	981
Total des recettes d'équipement		7 709 613	-15,32%	8 040 476	4,29%	8 300 753	3,24%	11 898 357	43,34%	3 597 604
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 247 570	-3,42%	2 919 305	29,89%	3 449 679	18,17%	3 806 238	10,34%	356 559
1068	excédent de fonct. Capitalisé	6 473 866	17,27%	5 872 038	-9,30%	5 351 457	-8,87%	6 187 124	15,62%	835 667
compte 4582	Opérations sous mandat	268 996	261,97%	483 573	79,77%	-	-100,00%	2 956	#DIV/0!	2 956
27	Autres immobilisations financières	-	-100,00%	-	#DIV/0!	-	#DIV/0!	-	#DIV/0!	-
Total des recettes financières		8 990 432	13,13%	9 274 916	3,16%	8 801 136	-5,11%	9 996 318	13,58%	1 195 183
Recettes réelles d'investissement		16 700 045	-2,06%	17 315 392	3,68%	17 101 889	-1,23%	21 894 676	28,02%	4 792 786
Opérations d'ordre										
040	Opérations de transfert entre sections	4 452 422	39,18%	3 967 249	-10,90%	3 419 449	-13,81%	4 001 523	17,02%	582 073
041	Opérations patrimoniales	623 275	199,55%	758 284	21,66%	339 877	-55,18%	5 088 913	1397,28%	4 749 036
Total des opérations d'ordre		5 075 696	48,97%	4 725 533	-6,90%	3 759 327	-20,45%	9 090 436	141,81%	5 331 109
Total général		21 775 742	6,44%	22 040 925	1,22%	20 861 216	-5,35%	30 985 111	48,53%	10 123 896

Tableau de financement des investissements

	CA 2019	Variat.19/18	CA 2020	Variat.20/19	CA 2021	Variat.20/19	CA 2022	Variat.22/21	Ecart
Dépenses d'équipement	17 965 587	11,36%	15 971 712	-11,10%	17 092 946	7,02%	19 509 857	14,14%	2 416 911
Financements									
CAF nette	4 016 135	4,65%	3 512 957	-12,53%	4 737 176	34,85%	2 360 070	-50,18%	- 2 377 106
Subventions d'investissement reçues	4 698 249	-22,80%	5 023 970	6,93%	3 783 719	-24,69%	7 375 154	94,92%	3 591 435
FCTVA et TA	2 247 570	-3,42%	2 919 305	29,89%	3 449 679	18,17%	3 806 238	10,34%	356 559
Cessions d'actifs et except	1 492 676	302,69%	854 160	-42,78%	-	-100,00%	-	#DIV/0!	-
Autres immob.fin	-	-100,00%	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt	3 000 000	0,00%	3 000 000	0,00%	4 500 000	50,00%	4 500 000	0,00%	-
Total des financements mobilisés	15 454 629	-1,23%	15 310 393	-0,93%	16 470 574	7,58%	18 041 463	9,54%	1 570 889
	- 2 510 958		- 661 320		- 622 372		- 1 468 395		
Endettement									
	CA 2019	Variat.19/18	CA 2020	Variat.20/19	CA 2021	Variat.20/19	CA 2022	Variat.22/21	Ecart
Emprunts remboursés, dette courante	4 385 466	-16,77%	4 375 633	-0,22%	4 430 966	1,26%	4 748 762	7,17%	317 795
Remboursement BEA	147 746	10,81%	150 686	1,99%	157 660	4,63%	169 913	7,77%	12 253
Total remboursements de dette financière	4 533 212	-16,08%	4 526 319	-0,15%	4 588 627	1,38%	4 918 675	7,19%	330 048
Emprunts mobilisés, dette courante	3 000 000	0,00%	3 000 000	0,00%	4 500 000	50,00%	4 500 000	0,00%	0
BEA - trav bâtiment I3 + tva	19 987	69,98%	16 428	-17,80%	16 573	0,88%	21 647	30,62%	5 074
Total des emprunts mobilisés	3 019 987	0,27%	3 016 428	-0,12%	4 516 573	49,73%	4 521 647	0,11%	5 074
Endettement total sur l'exercice	- 1 513 225	-36,70%	- 1 509 891	-0,22%	- 72 054	-95,23%	- 397 028	451,01%	
* Endettement relatif à la dette courante	- 1 385 466	-38,93%	- 1 375 633	-0,71%	69 034	-105,02%	- 248 762	-460,35%	
* Endettement relatif au BEA	- 127 760	5,09%	- 134 258	5,09%	- 141 088	5,09%	- 148 266	5,09%	
	97 886 756		- 1 509 891		- 72 054		- 397 028		

**PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE L'EVOLUTION
DES DEPENSES DE PERSONNEL ET DES EFFECTIFS – Année 2023**

Sommaire

- 1 Faits marquants 2022
- 2 Structure des effectifs au 31/12/2022
- 3 Evolution des effectifs pour 2023
- 4 La ville s'inscrit dans une démarche prévention active pour s'assurer de la bonne santé au travail
- 5 L'accompagnement des agents, grâce aux leviers de la formation et de la mobilité, source de motivation
- 6 Analyse de la masse salariale 2022
- 7 Projection masse salariale Budgétaire 2023

1 / Faits marquants 2022 :

La ville de Melun affirme une volonté de financer ses priorités, en matière de sécurité des habitants, de bien-être à Melun, d'éducation, de petite enfance, de développement de services de proximité (Mairie +, point d'accès au droit...), en dotant les services de moyens humains pour assumer dans de bonnes conditions les services publics.

L'année 2022 se caractérise par une augmentation importante de la masse salariale (+5.7% / 2.7 millions d'euros) après 2 années successives de stabilité.

Cette hausse résulte :

- d'une augmentation des effectifs par le lancement des recrutements non opérés durant la période COVID (soit d'une augmentation des effectifs moyens mensuels de 1.9%)
- d'un ensemble de mesures réglementaires faisant évoluer le niveau de rémunération
- de nouveaux recrutements liés à l'ouverture de l'école Mukwege et du centre de loisirs de l'Eco Quartier.

Les principales mesures réglementaires :

- La rémunération des agents publics rémunérés sur la base d'un **indice a été revalorisée à compter du 1er juillet 2022 de 3.5%**. (Décret n°2022-994 du 7 juillet 2022 J.O. du 8 juillet 2022) (618 000 € /bruts)
- L'application depuis le 01/01/2022 du décret n° 2021-1818 du 24 décembre 2021 **modifiant l'organisation de la carrière pour la catégorie C**, le nombre d'échelons des grades et leur durée. (163 000 € /bruts)
- L'application des décrets de **revalorisation des catégories B au 01/09/2022**: Le premier décret 2022-1200 procède à la modification de la structure de carrière de différents cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B, en réduisant la durée de certains échelons et grades, et ce pour toutes les filières. Le second décret n° 2022-1201 du 31 août 2022 intervient pour changer l'échelonnement indiciaire applicable aux premier et deuxième grades des cadres d'emplois de la catégorie B.
- La **mise en place du CIA** (complément indemnitaire annuel) pour reconnaître la valeur professionnelle des agents de la collectivité – (435 000 euros)
- La **prime d'inflation** (87000 euros) Compensation de l'état en recettes qui est neutre sur le budget.
- **Les trois revalorisations successives du SMIC** au 01/01/2022, 01/05/2022 et 01/08/2022.
- La mise en œuvre de **l'indemnité télétravail**
- Le versement de **GIPA** garantie individuelle du pouvoir d'achat.

2 Structure des effectifs au 31 décembre 2022

Sur l'année 2022, les recrutements ont porté :

- soit sur des créations de poste (23 postes créés) :

Pôle	Nombres de postes	Type de poste
CABINET	2	Maison du Citoyen et de l'Europe, 1 agent d'accueil et 1 agent d'animation
	3	1 graphiste recruté en 2022 et 2 chargés de communication créés au tableau des effectifs en 2022 à pouvoir en 2023
CULTURE	6	6 assistants ou professeurs en raison du nombres d'inscriptions
EDUCATION	6	en raison de l'ouverture de la nouvelle école, il a fallu créer des postes au sein des centres de loisirs et des écoles (animateurs et ATSEM)
RESSOURCES ET SERVICES A LA POPULATION	1	pour occuper les fonctions de gestionnaire financier et administratif des systèmes d'information
SANTE ET COHESION SOCIALE	2	un agent pour assurer le développement des ateliers socio linguistique dans les Centres sociaux (répondre aux besoins non couverts des usagers en ouvrant de nouveaux créneaux et développement de la plateforme linguistique) et un agent d'animation
SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE	1	1 emploi d'opérateur de vidéo-surveillance pour les besoins du CSU
	2	2 emplois d'agent de police municipale pour les besoins de la future « Brigade du centre-ville »

- soit à des remplacements à la suite de départs

Trois postes ont été supprimés :

- Un chargé de projet au sein du renouvellement urbain
- Un chef de service au niveau de l'urbanisme
- Un poste de chargé de bibliothèque

Sur le ROB 2022, 27 stagiairisations étaient prévues initialement, cependant, 34 stagiairisations ont eu lieu, dont 9 à la suite de réussites concours : les agents occupent déjà leurs postes côtés dans la catégorie du concours passé et obtenu.

La collectivité a souhaité valoriser les agents ayant obtenu un concours, et intégrer les agents ayant donné satisfaction depuis trois ans dans la collectivité. Jusqu'à présent, la collectivité avait l'obligation de nommer un agent contractuel qui réussissait le concours du grade sur lequel il avait été recruté. La loi de transformation de la fonction publique donne désormais le choix à la collectivité de stagiairiser ou non l'agent contractuel à la suite de la réussite à concours.

Par ailleurs, il y a eu 25 départs en retraite sur l'année 2022. 23 sont ou seront remplacés.

L'effectif global constaté au 31 décembre 2022 est de 1045 agents, titulaires et contractuels, toute filière confondue, soit **923 agents permanents et 122 agents non permanents**.

Cela représente **1024.06 ETP** soit une augmentation de **+ 3.4%** par rapport aux 990.25 ETP du 31/12/2021)

Détail des effectifs en ETP, au 31/12/2022 :

POLE	Effectifs permanents	Effectifs non permanents	Total général	vs n-1	vs n-1 (%)
POLE SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE	51	13,37	64,37	4,29	7,1%
POLE CADRE DE VIE	206,13	74,63	280,76	10,54	3,9%
POLE EDUCATION, ENFANCE ET LOISIRS	179	138,07	317,06	24,19	8,3%
POLE CULTURE, ASSOCIATION ET LOGEMENT	101,38	24,87	126,25	-9,16	-6,8%
POLE JEUNESSE ET SPORT	55,8	13,61	69,41	1,8	2,7%
POLE RESSOURCES ET SERVICES A LA POPULATION	76	7,6	83,6	4,67	5,9%
POLE COHESION SOCIALE	59,57	11,94	71,51	-0,52	-0,7%
POLE DIVERS	1	0	1	0	0,0%
POLE CABINET DU MAIRE / DIRECTION GENERALE	5	5,1	10,1	-2	-16,5%
Total général	734,87	289,19	1 024,06	33,81	3,4%

Situation au regard du tableau des effectifs :

tableau des effectifs inscrits au 31/12/2022 :

Postes Permanents	inscriptions au tableau	Titulaires		Contractuel		TOTAL	vs n-1	Non pourvus
		Tps complet	Tps non com	Tps complet	Tps non com			
EMPLOIS FONCTIONNELS	6	4	0	0	0	4	-2	2
FILIERE ADMINSTRATIVE	278	185	5	30	7	227	-4	51
FILIERE ANIMATION	123	63	0	30	1	94	3	29
FILIERE CULTURELLE	109	54	12	4	11	81	0	28
FILIERE MEDICO-SOCIALE	102	64	0	2	0	66	-4	36
FILIERE POLICE MUNICIPALE	63	36	0	0	0	36	4	27
FILIERE SOCIALE	21	16	0	0	0	16	3	5
FILIERE SPORTIVE	24	13	0	1	5	19	1	5
FILIERE TECHNIQUE	446	314	3	62	1	380	22	66
Total Permanents	1172	749	20	129	25	923	23	249
Postes Non Permanents	38	0	0	0	122	122		0
Total Général	1210	749	20	129	147	1045		249

La collectivité a modifié le tableau des effectifs par les créations et suppressions des postes visés par les avancements de grade se libérant ou étant déjà libérés, il y a eu 60 créations et 55 suppressions soit un total de **1210 postes budgétaires au 31/12/2022**.

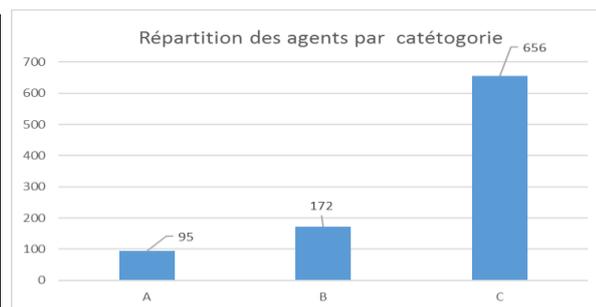
Notons que 249 postes budgétaires sont non pourvus.

Au 31 décembre 2022, **923 postes budgétaires sont pourvus au tableau des effectifs permanents**. L'effectif permanent est constitué des agents recrutés sur des postes dont le caractère est durable. Il comprend les agents titulaires, stagiaires, contractuels de la fonction publique territoriale.

La filière technique reste la filière la plus importante en nombre de postes pourvus au sein de la collectivité. Les agents exercent leurs missions au sein des services techniques (propreté urbaine, voirie, ateliers, ...), en qualité d'agents d'entretien ou d'agents technique dans les Résidences autonomie, les restaurants scolaires, ...

Par catégorie, cet effectif se répartit ainsi :

	Titulaires		Contractuels		Total
	Complet	Non complet	Complet	Non complet	
A	71	5	18	1	95
B	135	8	14	15	172
C	543	7	97	9	656
TOTAL	749	20	129	25	923



La part de contractuels sur emplois permanents représente **16.68 %** du total des emplois permanents.

On constate de nouveau une augmentation du nombre d'agents contractuels à temps complet (129 agents contre 105 agents au 31/12/2021), cela s'explique par des agents titulaires partis remplacés par des agents contractuels.

Les effectifs non permanents et les postes inscrits non pourvus :

249	postes sont non pourvus au tableau des effectifs :	54	agents en disponibilités ou détachements
		182	Postes budgétaires non pourvus
		13	agents (suite à réussite concours et disponibilité d'office)
120	postes sont exclus, puisque seuls les emplois permanents apparaissent au tableau des effectifs	5	les contrats d'apprentissage
		88	les contrats occasionnels, saisonniers et de remplacements
		25	les assistantes maternelles
		2	les collaborateurs de cabinet

Au titre des avancements de grade, sur l'année 2022, 33 nominations ont été actées en date du 1er juillet 2022. Ce nombre correspond aux évolutions de postes et des besoins de la collectivité (cout 13000 euros)

Compte tenu des recrutements de l'année 2022, des postes ont été ouverts au titre de la promotion interne sur les grades d'agent de maîtrise, attaché, ingénieur et bibliothécaire, et à ce titre, six nominations ont également été réalisées et ont permis à la collectivité de reconnaître la valeur professionnelle de ces agents. (Cout 3800 euros)

L'ouverture du groupe scolaire Mukwege à compter de septembre 2022 (Ecole, Restauration scolaire, centre de loisirs) a nécessité la création de postes pour 3 atsem, 1 gardien de groupe scolaire, 12 agents de restauration, 3 animateurs pour les mercredis, pour le centre de loisirs 1 directeur, 1 directeur adjoint et 3 animateurs.

3 Evolution des effectifs en 2023

Il est difficile pour une collectivité d'anticiper les départs prévisionnels, définitifs et temporaires, des agents permanents et ainsi planifier dans un cadre pluriannuel les recrutements.

Les évolutions législatives sur les droits à la retraite permettent désormais aux agents de reculer leur date de départ. Si pendant de nombreuses années, une date anniversaire (en principe, 60 ans) permettait d'identifier des volumes de départ, le report de la date limite désormais possible jusqu'à 67 ans conduit à des départs étalés dans le temps, conditionnés par des situations personnelles inconnues de l'employeur (situation familiale, financière, patrimoniale...).

De la même façon, les congés parentaux et demandes de disponibilité (pour convenances personnelles, création d'entreprise, suivi de conjoint...) sont très peu prévisibles.

Toutefois 14 départs sont prévus sur l'année 2023 et sont actés.

3 axes stratégiques sont possibles lors d'un départ :

- Remplacement linéaire, c'est-à-dire remplacement poste pour poste sur les services où un effectif constant est nécessaire (taux d'encadrement),
- Réflexion organisationnelle, il s'agit de réfléchir sur le profil et de revoir l'organisation du service
- Stratégie structurelle, les départs doivent interroger sur le fonctionnement du service et la nécessité de conserver ce fonctionnement ou redéploiement dans un autre service

a. Des postes sont encore à pourvoir

Sur les 249 postes non pourvus au tableau des effectifs, 51 postes sont en cours de recrutements et devraient intervenir sur l'année 2023.

Pôle	Nb de postes
POLE CADRE DE VIE TRANSITION ECO ET AMENAGMENT	13
POLE CABINET, DIRECTION GENERALE ET COMMUNICATION	2
POLE EDUCATION ET ENFANCE	8
POLE JEUNESSE ET SPORTS	2
POLE RESSOURCES ET SERVICE A LA POPULATION	5
POLE SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE	11
POLE CULTURE VIE ASSOC ET LOGEMENT SOCIAL	5
POLE SANTE ET COHESION	5

b. Des créations suites aux projets en cours de la collectivité :

De nombreux projets nécessitent de renforcer les effectifs de certains équipements :

- 2 agents au sein de la communication (postes ouverts en 2022)
- 2 ATSEM
- 17 postes redéployés au sein de l'enfance pour l'ouverture de la crèche « les colibris » *
- 1 poste d'infirmière
- 3 animateurs dans les centres de loisirs en fonction du taux d'encadrement
- 1 formateur linguistique au sein des centres sociaux
- 1 gestionnaire marché public
- 1 gestionnaire Financier
- 1 gestionnaire RH
- 1 assistante sociale
- 1 chargé de projet au sein de l'infrastructure

*La ville envisage de réhabiliter et de mettre en accessibilité la crèche des Dauphins à compter d'août 2023. Cette structure étant fermée, le personnel des Dauphins serait redéployé pour l'ouverture de colibris.

Toute demande d'embauche, même ponctuelle, doit être justifiée et validée en amont par l'autorité territoriale avec la présentation préalable d'un projet de service. Les recrutements effectués, le sont pour maintenir à l'équilibre les effectifs et non pour des créations d'emplois.

Fin 2023, en fonction des projets de la collectivité et des postes en cours de recrutement, un effectif de **1107.85 ETP est attendu soit +8.2% en 2023** après une augmentation de +3.4% en 2022.

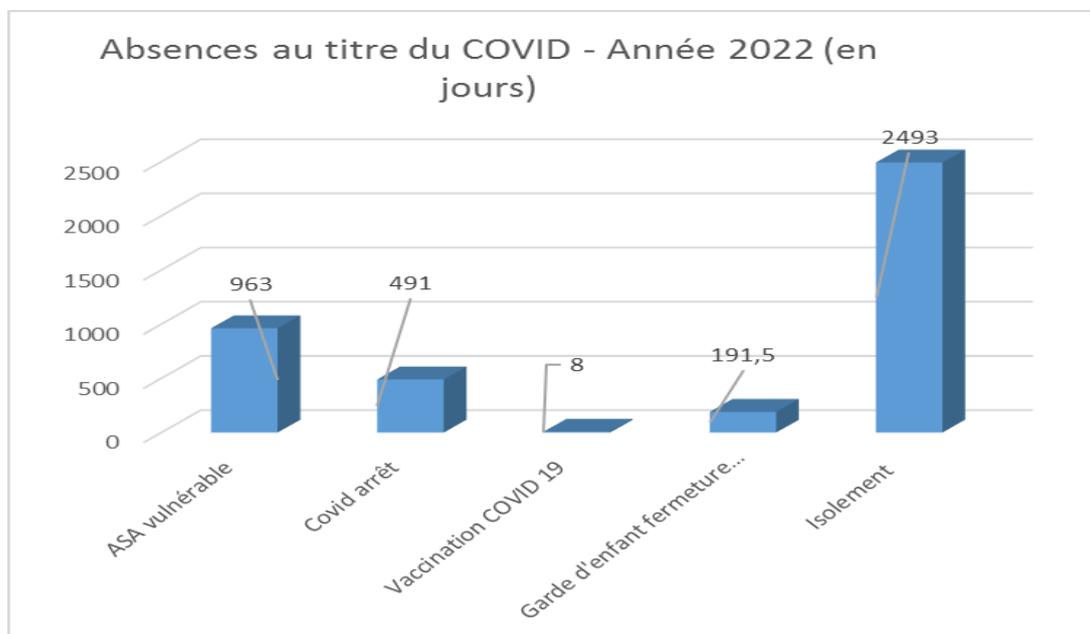
Parmi ces 84 ETP supplémentaires, 25 sont liés à l'ouvertures de nouveaux équipements ou projets de mandat.

4 La ville s'inscrit dans une démarche de prévention active pour s'assurer de la bonne santé au travail

Cette année, sur les absences liées aux items, suivants, nous constatons une diminution :

	Maladie ordinaire	Maladie professionnelle	Accident de travail	Absences injustifiées	TOTAL (jours)
2020	14 040	648	1 941	440	17 069
2021	15 544	647	3 281	224	19 696
2022	14 170	787	2 853	204	18 014

Toutefois, la crise sanitaire a continué d'impacter les services et leurs continuités :



En outre, la ville soucieuse d'accompagner les agents pour comprendre les raisons qui les poussent à se positionner en absences injustifiées reçoit les agents souvent avec leurs responsables afin de faciliter le dialogue. Sur l'année 2021, ces actions ont permises de constater une diminution des jours d'absence (204 contre 224 en 2021).

Afin de garantir la continuité de service et d'améliorer les conditions de travail, la ville poursuit sa politique visant à réduire l'absentéisme. La ville doit faire face au vieillissement des agents, et à une pénibilité importante sur certains métiers, il en découle des inaptitudes qui donnent parfois lieu à des reclassements par suite d'inaptitudes physiques. L'adaptation du travail au métier est un large chantier, un travail de concertation avec les responsables a été initié, notamment par l'étude de la pénibilité, mais également par la mise à jour du document.

Une politique de prévention active est menée, via différents axes :

- Formations et compétences
- Diffusion d'information ludique adaptée mensuellement
- Mise en application de la procédure sur les addictions
- Enquêtes administratives et rendez-vous de liaison avec les agents
- Mise en place d'une culture commune au sein de la collectivité
- Des études et des aménagements de postes
- Développement d'une qualité de vie au travail (psychologue du travail, procédure de signalement, mise en place d'atelier sportifs, communication inter-service, télétravail, pratique de la bonne utilisation de la messagerie pour favoriser les échanges courtois...)

5 / L'accompagnement des agents au quotidien grâce aux leviers de la formation et de la mobilité, source de motivation

Tableau synthétique de l'effort de formation réalisé et programmé de 2020 à 2023 :

	2020	2021	2022	Prévisionnel 2023
Cotisation CNFPT*	140 922 €	156 090 €	171 863 €	178 730 €
Coût PM (mandaté)	24 957 €	33 285 €	34 119 €	35 000 €
(mandaté)	20 611 €	45 282 €	63 887 €	80 000 €
Coût CPF	868 €	0 €	6 094 €	12 000 €
COÛT TOTAL	187 357 €	234 657 €	275 963 €	305 730 €
% d'évolution		25,2%	17,6%	11%
Nombre de jours	770	1330	1535	2000
% d'évolution nb jour		73%	15%	30%
Nombre de personnes	253	374	481	550
jours /pers	3,0	3,6	3,2	3,6

* 0,95% au 01/01/2022

La formation et l'accompagnement des parcours professionnels sont les enjeux de la collectivité en matière de ressources humaines. Dans un contexte de transformation de l'organisation, de changements de pratiques l'accompagnement des parcours professionnels et le développement des compétences sont essentiels à la montée en compétence des agents.

Axes stratégiques en matière de formation et développement des compétences

Axe 1 – Développer et encourager la formation continue auprès des services pour assurer la continuité du service public

Axe 2 – Accompagner le changement et la mobilité professionnelle

Axe 3 - Modernisation du service public et la mise en œuvre du plan d'action Egalité Femmes/Hommes

En collaboration avec sa hiérarchie et la Direction des Ressources Humaines, l'agent est acteur de son évolution professionnelle (acquisition, maintien des compétences, progression dans la technicité, prise de responsabilité ...). Ces formations s'effectuent à la prise de poste ou tout au long de la carrière au travers :

- Des formations métiers,
- Des formations statutaires,
- Des formations intra-collectivité

Vous trouverez en annexe 1 un détail par axe.

6 Analyse de la masse salariale 2022

Total du chapitre 012

2019	2020	2021	2022
42.358.621	42.349.499	42.340.312	44.762.485
+0.9 %	0%	0%	+ 5.7%

	2021	2022	n/n-1	% n/n-1
Rémunérations Brutes - Titulaires	23 808 891	24 721 032	912 141	3,8%
Rémunérations Brutes - Non Titulaires	5 924 216	6 859 646	935 430	15,8%
Rémunérations Brutes - Emplois spécifique d'insertion	131 335	169 430	38 095	29,0%
Cotisations sociales Patronales	11 191 194	11 801 245	610 051	5,5%
Autres charges hors livre de paie	1 284 677	1 211 431	-73 246	-5,7%
Total CH012	42 340 312	44 762 785	2 422 472	5,7%
<i>ratio titulaires dans le brut</i>	79,7%	77,9%		
<i>ratio non titulaires dans le brut</i>	19,8%	21,6%		
<i>ratio emplois insertion dans le brut</i>	0,4%	0,5%		
<i>taux cotisations sociales</i>	37,5%	37,2%		
<i>taux Autres charges</i>	4,3%	3,8%		

On observe une **augmentation de la part des rémunérations pour les contractuels (21.6 % +1.8 point)**, qui s'explique par :

- L'accès la fonction publique sans concours
- Les remplacements d'agents dans l'incapacité d'exercer leurs fonctions (maladie ordinaire, congé longue maladie, longue durée, congé maternité)
- Le recours aux contrats saisonniers (83 912 € sur l'année)

L'évolution du chapitre 012 (+2.4 M€ en total soit +5.7%) est essentiellement liée à l'augmentation des **rémunérations brutes versées (+5.8% soit 1.8 millions d'euro)**.

Les cotisations sociales patronales progressent mécaniquement (+600 k€) du fait de l'augmentation des rémunérations brutes mais **le taux de charge est stable** (taux de cotisation à 37.2% pour 2022).

La décomposition de l'augmentation des rémunérations brutes est la suivante :

- **600 K€ en raison de l'augmentation des effectifs (+1.9% des ETP payés)**
- **1200 K€ lié aux mesures d'augmentation du niveau de rémunération individuelle**

Parmi les 600 K€, il convient de souligner l'ouverture du GS Mukwege (24 postes) pour un total de 126,2 K€.

Parmi les 1200 K€ d'augmentation des rémunérations brutes

- 650 k€ sur l'augmentation des **traitements de base** (+3.5% du point d'indice au 01/07/2022)
- 320 K€ lié au versement du **CIA**
- 140 K€ lié à l'augmentation des **heures supplémentaires** (principalement élections présidentielles)
- 80 K€ de **revalorisation individuelle du régime indemnitaire**

7 Dépenses globales de personnel pour 2023

Pour l'année 2023, les mesures à prendre en compte sont les suivantes :

1/ A compter du 1er janvier 2023, le SMIC sera revalorisé à 11,27 euros (+ 1,81 %), soit 1 709,28 € bruts mensuels.

La conséquence indirecte pour les agents de la fonction publique se traduit, une nouvelle fois, par un relèvement de l'indice minimum de traitement.

✓ A compter du 1er janvier 2023, le minimum de traitement correspondra à l'indice majoré 353 (indice brut 385) soit 1 712,06€ bruts mensuels. Cette valeur remplace le traitement afférent à l'indice majoré 352 (indice brut 382).

2/ Des compléments de traitements indiciaires à verser.

Cette revalorisation salariale s'est notamment traduite par la création d'un complément de traitement indiciaire (CTI) et d'une indemnité équivalente versés, respectivement, aux fonctionnaires et agents contractuels de droit public. Le bénéfice du CTI et de l'indemnité équivalente est conditionné au fait que les agents territoriaux exercent certaines fonctions au sein de certains établissements et services sociaux et médico-sociaux. Dans sa version modifiée par l'article 44 de la loi n° 20/22- 1157 du 16 août 2022 de finances rectificative pour 2022, il prévoit que le CTI et l'indemnité équivalente sont versés, à compter du 1er avril 2022, à certains agents territoriaux qui exercent des fonctions dans différentes structures qui, jusqu'alors, n'ouvraient pas droit à cette revalorisation salariale.

En ce qui concerne la carrière, les propositions de stagiairisations, titularisations, avancement de grade et promotion interne doivent être faites dans l'intérêt du service, en cohérence avec l'organisation de ce service et des besoins de la collectivité.

Avec la mise en œuvre de la réforme PPCR, les avancements d'échelon se font dorénavant selon un cadencement unique.

L'ensemble de **ces mesures individuelles coutent 245 000 euros** pour 2023.

Au final, **l'évolution du chapitre 012 progresserait de +6.3% en 2023 pour atteindre 47 564 725 € soit +2,802 M€ :**

total évolution prévisionnelle :	2 801 940	100%	Commentaires
effet brut nouvelles mesures individuelles	244 692	9%	effet smic + échelons + revalorisations de grades + revalorisation régime indemnitaire + stagiairisations
effets brut mesures d'évolution des effectifs	742 656	27%	14 créations de postes + 51 recrutements en cours + turnover naturel
effet brut Budgetisation CIA	17 823	1%	poursuite du dispositif et évolution des effectifs
effet chargé lié à l'évolution des HS	-193 751	-7%	réduction du nombre d'heures supplémentaires
Police intercommunale 01/09/2023	40 000	1%	mise en place de la convention
effet charges patronales nouvelles mesures	406 843	15%	effet mécanique sur les augmentation brutes
effet report des mesures prises en 2022 et divers	1 543 678	55%	effet en année pleine des mesures 2022 (recrutement , point d'indice, revalorisations individuelles)

ANNEXE 1

AXE 1-Développer et encourager la formation continue auprès des services pour assurer la continuité du service public

Les formations liées aux métiers

Formation hygiène et sécurité - formations obligatoires afin d'assurer la protection et la sécurité des agents

<u>Thématiques</u>	<u>Nombre d'agents formés en 2022</u>
Sauveteur secouriste au travail (budget médecine du travail, chapitre 012) Initiation et réactualisation	27
Formation Sécurité incendie	26
Gestes de secours et soins d'Urgences en Etablissements sanitaires et médico sociaux	26
Premiers secours (PSC1)	38
Manipulation des extincteurs	17
Premiers secours en équipe (PSE1)	8
Autorisation de conduite d'engins et CACES	15
Signalisation temporaire de chantiers	16
SSIAP 1 et SSIAP 2– service de sécurité d'incendie et assistance à personnes (réactualisation)	7
Certibioside	4
CAEP MSN recyclage	1
Formation des membres du CHSCT	5

La programmation des formations hygiène et sécurité est faite chaque année en fonction des priorités et nécessités de service.

La modernisation de l'action publique : Formation aux outils numériques

<u>Thématiques</u>	<u>Nombre d'agents formés en 2022</u>
Logiciel Arpège concerto	15
Sensibilisation RGPD	34

Projection 2023

Afin de permettre aux personnels du service Education, des Centres sociaux d'être formés sur le logiciel CONCERTO Arpège, la ville financera plusieurs sessions de formation afin de maintenir les compétences.

Les formations obligatoires diplômantes et réglementaires

Afin de respecter la réglementation du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DSJES) et de la CAF, la ville finance les diplômes liés aux métiers de l'animation, du sport des ACM :

Formation dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (ACM)

<u>Thématiques</u>	<u>Nombre d'agents formés en</u> <u>2022</u>
BPJEPS Loisirs tout public	2
BAFD	6
BAFA	1

Projection 2023

- 10 brevets liés à l'animation et à l'encadrement des enfants (BAFA 1 et 2) – (BAFD 1 et 3).
- 1 Bachelor universitaire de technologie carrière sociale (BUT)
- 1 Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS)
- 4 brevets sauveteur baignade (BSB)
- 2 agents sont inscrits en 2023 sur la préparation VAE au concours du diplôme d'Educatrice Jeunes Enfants.

Formation dans le Petite Enfance

<u>Thématiques</u>	<u>Nombre d'agents formés en 2022</u>
Accompagnement à la VAE auxiliaire de puériculture	2
Diplôme d'auxiliaire de puériculture	1
Diplôme d'Educatrice Jeunes Enfants	1

Formation des policiers municipaux

La sécurité est un axe prioritaire de la municipalité pour le « Bien Vivre Ensemble »

C'est pourquoi, les moyens de la Police Municipale ont été renforcés tant sur un plan humain et financier.

Le cadre réglementaire des formations de la filière police municipale a un formation impact en termes d'organisation et de continuité de services c'est pourquoi nous travaillons à rapprocher les formations des policiers municipaux au plus près de la collectivité. A ce titre, sur l'année 2022 deux projets ont vu le jour :

- Nouvelle convention avec un centre d'entraînement à Fontainebleau pour nos maîtres-chiens
- L'organisation d'intra à compter du 1^{er} janvier 2023 des entraînements au pistolet à impulsion électrique

Sur l'année 2022 : 356 jours de formations pour 29 policiers formés

Différents partenariats avec :

- Un centre d'entraînement canin pour les équipes cynophiles
- Formateurs MBPTI (Moniteurs aux bâtons et techniques professionnelles d'interventions)
- Le CNFPT (Centre National de Formation Public Territorial) l'organisme de formation officiel de la fonction publique territoriale

Les formations intra-collectivités

Suite à la délibération permettant le dépistage d'alcool et de stupéfiants auprès d'agents occupant des postes à risques, une campagne de sensibilisation a été proposée aux encadrants en partenariat avec la Mutualité Française d'Ile de France.

<u>Thématiques</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Public</u>	<u>Agents formés en 2022</u>
Conduites addictives en milieu professionnel	Outiller l'encadrement dans la prévention et la gestion du risque lié à la consommation d'alcool et autres drogues. Comprendre les différents types de consommation de substances et les risques pour la santé et les problématiques de consommation au travail	Managers Encadrants intermédiaires/proximité	43
Sensibilisation à la prévention de l'épuisement professionnel (burn out)	De quoi s'agit-il ? quels sont les signes annonciateurs ? Comment expliquer une telle augmentation ?	DRH Gestionnaires santé au travail /formation et prévention	6

Projection 2023

La ville est inscrite dans une démarche de qualité de vie et de santé au travail. Conformément au suivi du plan de prévention, il convient de s'assurer que les risques psychosociaux font l'objet d'un suivi attentif par des actions de sensibilisation qui seront engagées :

<u>Thématiques</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Public</u>
Conduites addictives en milieu professionnel	Outiller l'encadrement dans la prévention et la gestion du risque lié à la consommation d'alcool et autres drogues. Comprendre les différents types de consommation de substances et les risques pour la santé et les problématiques de consommation au travail	Managers Encadrants intermédiaires/proximité
Lutte contre la prévention des risques psycho sociaux (RPS)	Savoir identifier les différents types de RPS et leurs impacts sur la santé. Savoir Repérer pour mieux réagir. Les membres des CHSCT seront également formés sur cette thématique.	Managers
Améliorer les gestes et postures dans le cadre de la sécurité au travail	Formation visant à évaluer les gestes et postures des agents sur leur lieu de travail par un formateur expert et faire des préconisations pour la prévention des TMS.	ATSEM Agents de restauration Agents d'entretien Agents de propreté urbaine
Enfance en danger	Formation visant à identifier les facteurs de risques, de repérer les signes d'alerte des situations en danger et de clarifier le rôle des professionnelles.	Directrices, directrices adjointes
Semaine de la qualité de vie au travail	Webinaires/podcast - Activités sportives en partenariat avec le service sport - Conférence sur le burn-out	Tout public
Sécurité routière et l'éco-conduite	Le risque routier constitue aujourd'hui le premier risque d'accident mortel au travail. Afin de garantir une route et une conduite plus sûre pour nos agents, des actions seront engagées afin de sensibiliser les agents aux risques routiers.	Agents utilisant véhicule de la ville

AXE 2 - Accompagner le changement et la mobilité professionnelle
--

L'acquisition des compétences individuelles et collectives demandent un investissement important à l'organisation et cette stratégie doit se bâtir dans le temps, différents leviers d'actions sont à mobiliser :

A. Une approche globale des compétences

Depuis 2020, la Direction des Ressources Humaines a développé un outil afin d'identifier et de recenser les compétences des agents. Ce référentiel est le fruit d'un travail mené en étroite collaboration avec les responsables de services. L'objectif est multiple recenser les compétences des agents dans différents domaines (savoir/savoir-faire/savoir-être), identifier les points forts et les faiblesses, proposer des actions de formation afin d'atteindre les objectifs et favoriser la mobilité interne par un accompagnement individuel

B. Faciliter la transmission des savoirs entre collègues

→ Les Formateurs internes :

La ville identifie les ressources apprenantes et parmi les agents, 6 formateurs internes interviennent, chacun dans leur cœur de métier et forment leurs collègues sur diverses thématiques :

Une collaboration a été initiée au sein du Pôle Education Enfance afin de partager des connaissances et des expériences acquises auprès des enfants de 0 à 6 ans.

<u>Thématiques</u>	<u>Agents formés en 2022</u>
L'accueil de l'enfant en situation de handicap	9
La communication positive	7
Accueillir et accompagner les émotions de l'enfant	18
Gérer un public – gestion des situations conflictuelles	10

<u>Thématiques</u>	<u>Agents formés en 2022</u>
Sécurité incendie	26

Soit 70 agents formés en 2022

Projection 2023

<u>Enfance</u>	<u>Public visé</u>
Accueillir l'enfant potentiellement autiste	Atsem et personnels Enfance
Les émotions de l'enfant	Atsem et personnels Enfance
Signer avec le tout petit	Personnels Petite Enfance
Accueillir et réguler les émotions de l'enfant	Atsem et personnels Enfance
La communication positive	Personnels Petite Enfance

<u>Hygiène et sécurité</u>	<u>Public</u>
Habilitation électrique pour les non électriciens	Agents techniques
Défibrillateurs	Tous les services
Sécurité incendie	Tous les services

C. L'accompagnement à la mobilité ou la reconversion professionnelle

Il s'agit de préparer au changement les agents susceptibles de renoncer à tout ou partie de l'exercice de leurs métiers en développant l'offre de formation via les partenariats et le réseau RH, Conseil Départemental 77, CDG77, Collectivités et CAP Emploi. Au sein de la Direction des Ressources Humaines, le secteur de la formation accompagne les agents que la Collectivité doit reclasser pour des raisons médicales dans l'adaptation à leur nouveau poste, permettant ainsi à l'agent de rester efficace et efficient dans l'exercice de ses nouvelles missions.

La démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) initiée au sein de la collectivité a pour objectif de favoriser une gestion anticipative des ressources humaines, en détectant et résolvant en amont les questions relatives à l'évolution des métiers, des emplois et des compétences, en fonction des contraintes budgétaires et des choix stratégiques de la collectivité.

Les axes stratégiques développés par l'autorité territoriale restent de favoriser la mobilité interne avant l'ouverture à l'externe des offres d'emploi, privilégier la mutualisation de postes plutôt que de proposer le remplacement d'un agent en partance, sauf dans le cas d'une technicité particulière et le non remplacement systématique des agents partant en retraite et une meilleure anticipation des départs pour réorganiser en interne les services.

Outils mis en place par les Ressources Humaines permettant sa mise en œuvre

- Une charte de la mobilité
- Une procédure interne mise en place par la Direction des Ressources Humaines (formulaire, rendez-vous physiques ou téléphoniques, bilan intermédiaire et final)
- Des itinéraires de formation CNFPT
- Un partenariat avec le CDG77 dans le cadre de la période préparatoire au reclassement pour un accompagnement global et complet
- Une professionnalisation des agents chargés d'accompagner les agents

Des itinéraires de formation CNFPT à destination des agents en mobilité

<u>Thématiques</u>	<u>Public</u>	<u>Nombre d'agents formés en 2022</u>
Formation compétences de base degré 1	Agent technique	1
Formation compétences de base degré 2	Agent technique	3
La découverte du métier d'agent administratif	Agent technique	1
Atelier de construction de son projet d'évolution professionnelle choisie	Agent administratif	1
Correspondant 1 ^{er} niveau / Assistant utilisateur de la bureautique	Agent administratif	1
Compétences bureautiques et numérique niveau 2	Agent administratif	1
Les bases des finances publiques locales	Agent administratif	1
Des techniques pour une rédaction claire et efficace	Agent administratif	1

Des Formations à destination des agents de la Direction des Ressources Humaines

<u>Thématiques</u>	<u>Public</u>	<u>Nombre d'agents formés en 2022</u>
Accompagnement au reclassement professionnel	Chargée de la formation	2
Gérer les maintiens dans l'emploi de ses agents	Chargée de la formation	2
Comprendre et mettre en œuvre la PPR	Chargée de la formation	2

BILAN	2021	2022
Demandes de mobilité enregistrées	62	76
Nombre de mobilité réalisées	46	42
Mobilité choisie	37	39
Mobilité suite inaptitude médicale reclassement	9	5

Nombre d'entretiens "individuels"	45	58
-----------------------------------	----	----

Nombre de période d'immersion (*)		20
Validées	24	9
En cours 2023		11
Période préparatoire au reclassement		2
En cours		1
Nommé sur son nouveau poste		1

Agents en période d'immersion (*)

Nouvelles fonctions occupées	Nombre d'agents
Agent d'accueil	1
Assistante administratif	9
Conseiller Relation Usager	3
Gardien de groupe scolaire / Responsable Gymnase	1 + 1
Directrice de crèches	2
Technicien Hygiène et sécurité	1
Responsable du RAM	1

Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Deux campagnes annuelles sont ouvertes aux agents qui souhaitent mobiliser leurs heures de formation au titre du CPF. Les critères définis par la collectivité sont la Prévention des situations d'inaptitude, l'acquisition du socle de connaissances et de compétences fondamentales, la préparation des concours ou examen professionnels et le développement des compétences pour mettre en œuvre son projet d'évolution professionnelles.

En 2022, 4 agents ont bénéficié de la prise en charge de leur formation personnelle au titre du CPF.

AXE 3 – La modernisation du service public et la mise en œuvre du plan d'action Egalité Femmes -Hommes

Depuis 2016, la ville de Melun élabore le rapport Egalité Femmes Hommes conformément à la loi du 4 août 2014 et le décret du 24 juin 2015. Le plan d'action Egalité Femmes Hommes de la ville de Melun s'articulant autour de 3 axes, la formation sera un levier essentiel pour sensibiliser le personnel communal aux différentes problématiques.

A. Développer une culture de l'égalité au sein de la ville

- Sensibiliser les agents afin de les rendre acteurs en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail.
- Formation des agents, qui dans le cadre de leurs fonctions, peuvent être confrontés à des femmes victimes de violences.

<u>Thématique 2022</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Public</u>
Action de sensibilisation pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail	Repérer les situations à risque Repérer les personnes victimes et agir dans le cadre d'une démarche de prévention	72 agents et managers

Projection 2023

<u>Thématique</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Public</u>
Conférence de Sensibilisation pour la lutte contre les violences intra familiales	Comprendre les mécanismes et les impacts de la violence conjugale sur les victimes Favoriser le repérage des situations Evaluer l'urgence en fonction des situations	Agents et managers
<u>Ateliers</u> Formation générale et formation spécifique en fonction du secteur d'activité à destination des personnels des services susceptibles d'être en contact avec des femmes victimes de violences	Savoir écouter, orienter les personnes victimes de violences vers les bons interlocuteurs Rôle et positionnement des acteurs dans la collectivité. Connaissance de la réglementation Quoi faire et Comment faire ?	Pôle Education Pôle Cohésion sociale Pôle Jeunesse Police Municipale

B. Amplifier l'intégration de l'égalité Femmes /Hommes dans la gestion des Ressources Humaines

Objectifs

- Développer les formations proposées en interne
- Faciliter la formation pour les femmes.

Ville de MELUN

Tableau de bord – analyse de la dette du budget principal

Synthèse de la dette au 31/12/2023

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
95 619 700,84 €	4,27 %	17 ans et 11 mois	9 ans et 2 mois	54

En retraitant la dette du fonds de soutien, l'encours s'élèverait à 91 M€ avec un emprunt estimé à 5 M€ pour financer le programme d'investissement 2023.

Synthèse de la dette au 31/12/2022

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
95 907 783,74 €	4,09 %	18 ans et 7 mois	9 ans et 7 mois	56

L'encours est de 90,94 M€ après déduction du fonds de soutien.

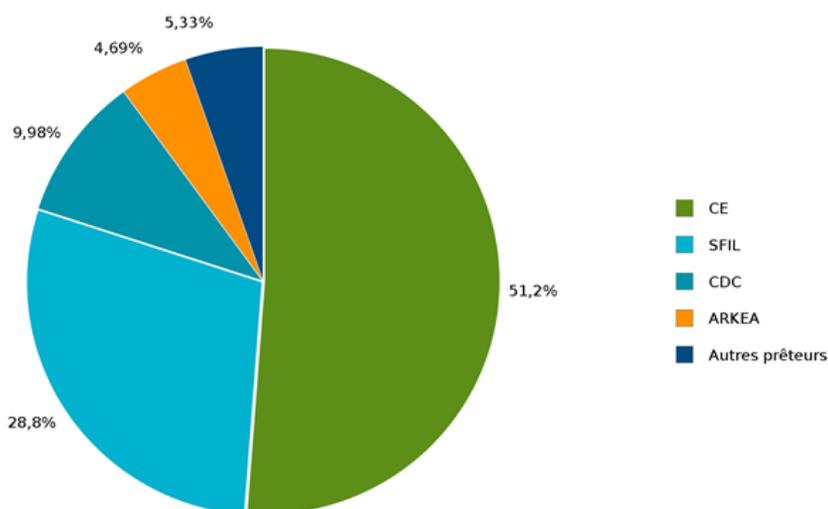
La Ville s'est désendettée de 397 K€ en 2022. Elle a souscrit un prêt auprès d'Arkéa Banque d'un montant de 4,5 M€ pour financer les constructions et les travaux 2022.

Synthèse de la dette au 31/12/2021

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
96 304 811.63 €	3,98 %	19 ans et 4 mois	10 ans	58

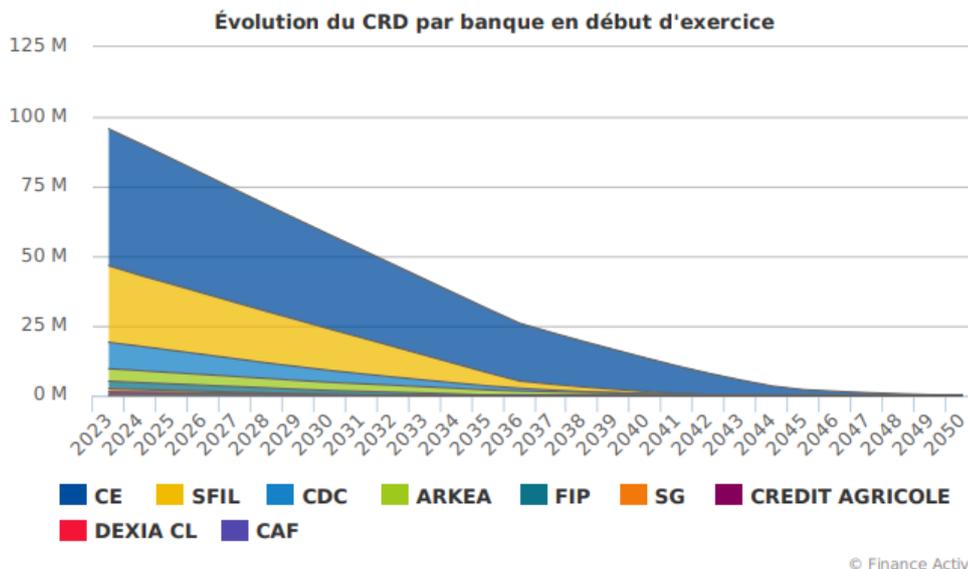
1- Partenaires bancaires 2022

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	49 103 593.42 €	51,20 %
SFIL CAFFIL	27 618 060.20 €	28,80 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 569 676.32 €	9,98 %
ARKEA	4 500 000.00 €	4,69 %
Autres prêteurs	5 116 453.80 €	5,33 %
Ensemble des prêteurs	95 907 783.74 €	100,00 %



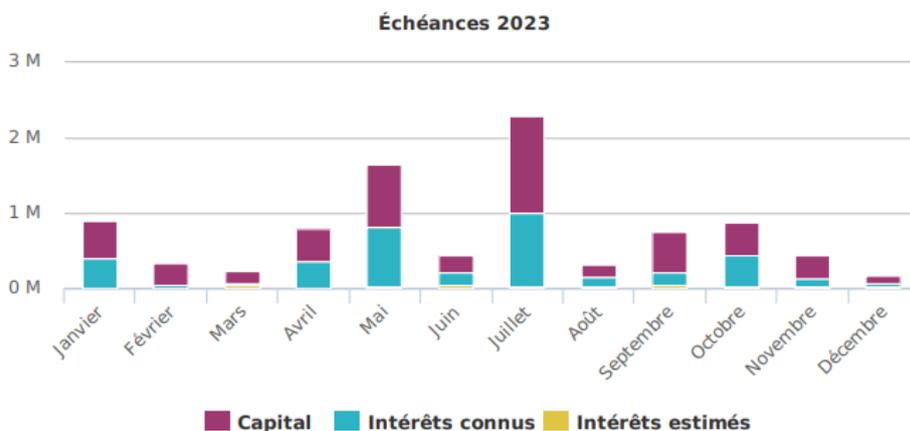
Ville de MELUN

Evolution du CRD par banque



2- Suivi des échéances connues ou estimées 2023

Échéances prévisionnelles : 2023			
Echéance	Capital	Intérêts	Total
janvier 2023	509 942	391 149	901 091
février 2023	282 377	49 648	332 025
mars 2023	171 354	66 856	238 210
avril 2023	420 177	363 358	783 535
mai 2023	831 585	813 523	1 645 107
juin 2023	218 406	213 488	431 894
juillet 2023	1 294 242	1 000 276	2 294 518
août 2023	162 675	152 897	315 572
septembre 2023	547 773	201 395	749 168
octobre 2023	437 455	440 026	877 482
novembre 2023	306 603	130 177	436 780
décembre 2023	105 494	63 689	169 183
TOTAL	5 288 083	3 886 482	9 174 565



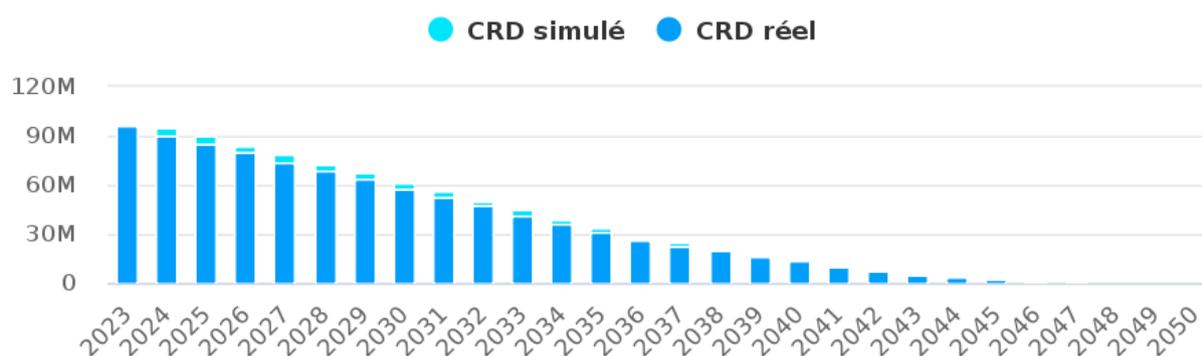
Ville de MELUN

3- Flux de remboursement

Tableau de profil d'extinction par exercice annuel (avec 5 M€ emprunt nouveau en 2023)

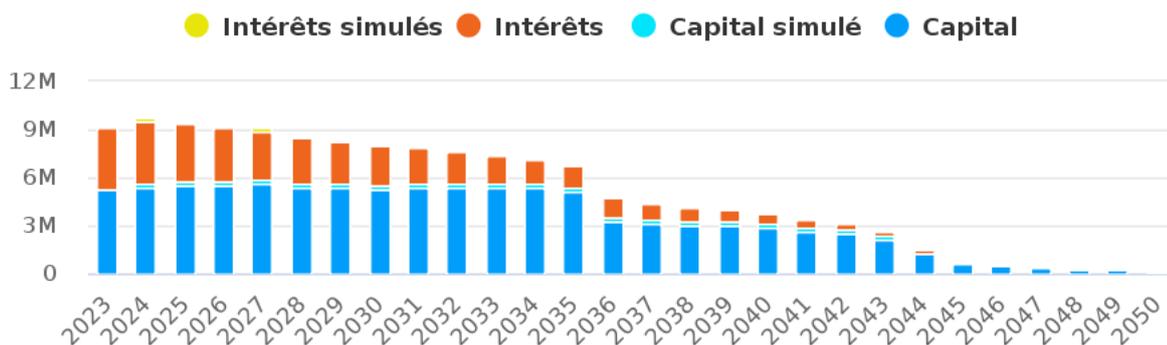
	début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2023	95 907 784	5 288 083	3 886 056	9 174 139	95 619 701
2024	95 619 701	5 683 331	4 019 285	9 702 616	89 936 370
2025	89 936 370	5 746 763	3 773 931	9 520 694	84 189 607
2026	84 189 607	5 774 343	3 495 140	9 269 483	78 415 264
2027	78 415 264	5 832 606	3 252 538	9 085 143	72 582 658
2028	72 582 658	5 652 212	3 025 350	8 677 562	66 930 446
2029	66 930 446	5 623 631	2 794 888	8 418 520	61 306 814
2030	61 306 814	5 520 992	2 570 956	8 091 948	55 785 822
2031	55 785 822	5 613 455	2 348 941	7 962 397	50 172 367
2032	50 172 367	5 642 103	2 124 530	7 766 633	44 530 264
2033	44 530 264	5 571 294	1 889 880	7 461 174	38 958 971
2034	38 958 971	5 600 437	1 660 203	7 260 640	33 358 534
2035	33 358 534	5 381 333	1 430 235	6 811 568	27 977 201
2036	27 977 201	3 553 628	1 221 581	4 775 209	24 423 573
2037	24 423 573	3 414 051	1 069 126	4 483 178	21 009 521
2038	21 009 521	3 271 664	924 761	4 196 424	17 737 858
2039	17 737 858	3 245 059	784 820	4 029 879	14 492 799
2040	14 492 799	3 134 755	647 783	3 782 539	11 358 044
2041	11 358 044	2 876 193	510 997	3 387 189	8 481 851
2042	8 481 851	2 707 443	385 522	3 092 965	5 774 408
2043	5 774 408	2 426 193	263 388	2 689 581	3 348 215
2044	3 348 215	1 281 548	156 628	1 438 177	2 066 667
2045	2 066 667	566 667	103 302	669 968	1 500 000
2046	1 500 000	500 000	74 977	574 977	1 000 000
2047	1 000 000	400 000	49 985	449 985	600 000
2048	600 000	300 000	30 073	330 073	300 000
2049	300 000	200 000	14 995	214 995	100 000
2050	100 000	100 000	4 998	104 998	0

Evolution du capital restant dû



Ville de MELUN

Flux de remboursement



4- La structure de la dette

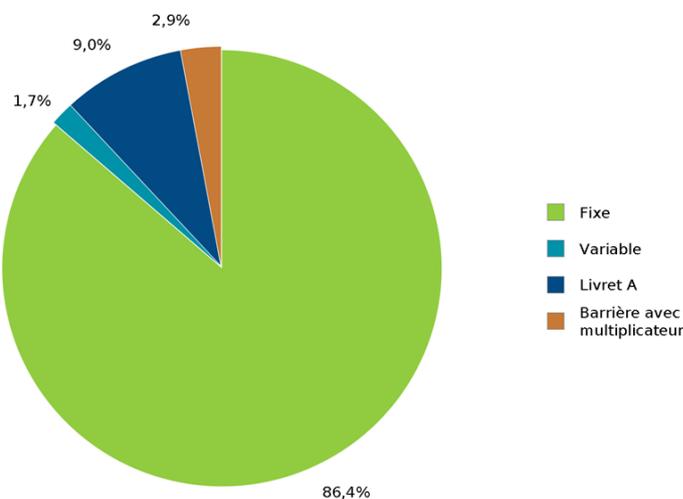
Dette par type de risque au 31/12/2023

Dette par type de risqué

Dette par type de risque

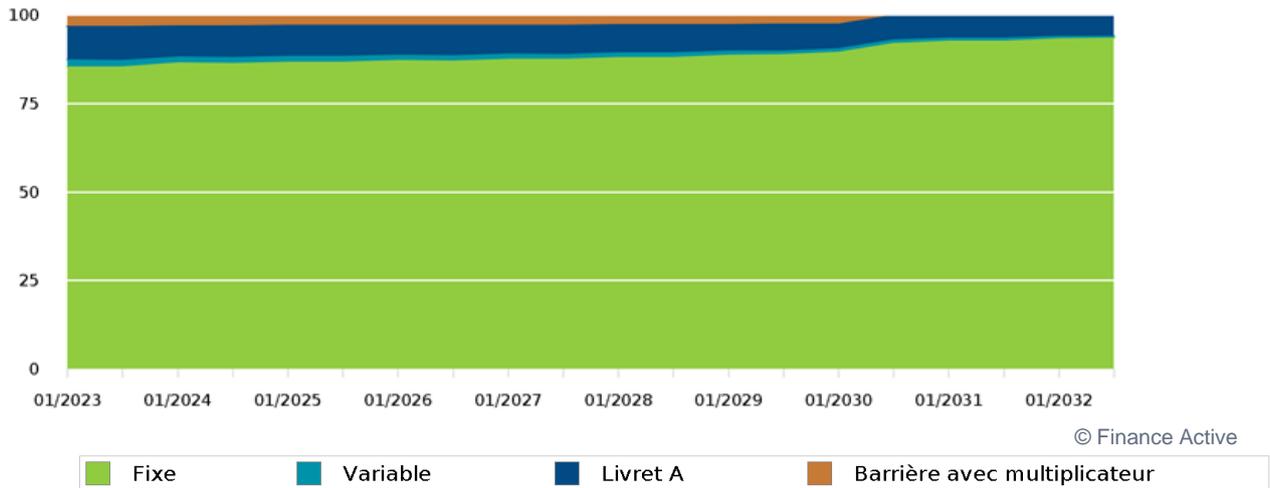
Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	82 589 199 €	86,37%	4,29%
Variable	1 641 791 €	1,72%	4,19%
Livret A	8 583 901 €	8,98%	4,03%
Barrière avec multiplicateur	2 804 810 €	2,93%	4,41%
Ensemble des risques	95 619 701 €	100,00%	4,27%

© Finance Active



Risque de taux

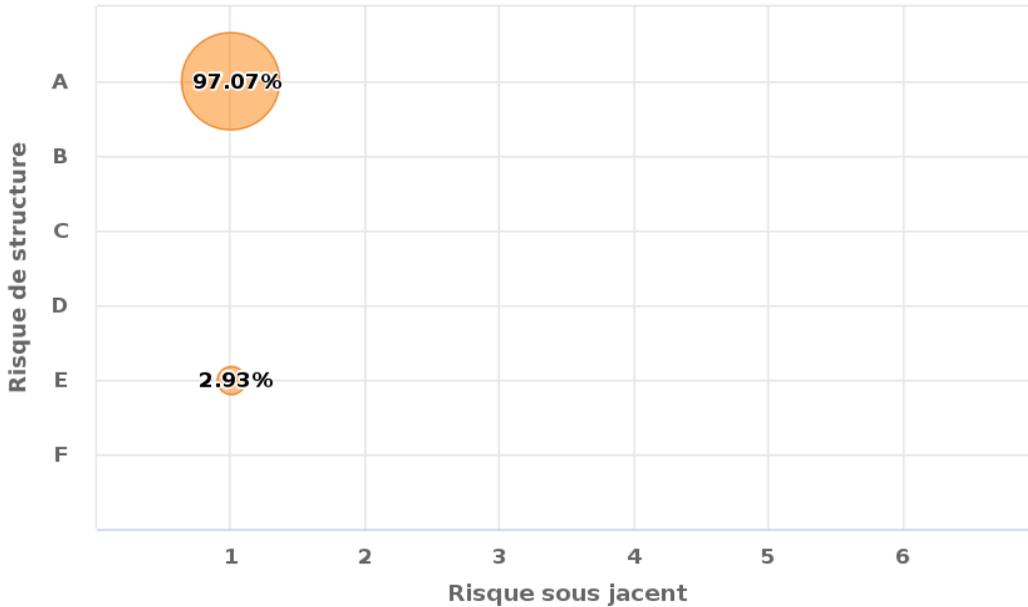
Évolution du risque de taux hors swap



5- Dette selon la charte de bonne conduite au 31/12/2023

Risque faible

Taille de la bulle = % du CRD



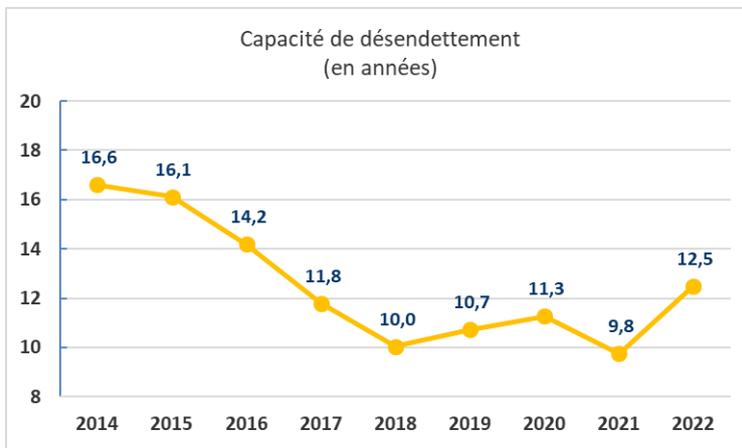
Risque élevé
© Finance Active

Ville de MELUN

6- Ratio de désendettement

Le ratio de désendettement indique le nombre d'années pour rembourser l'encours de la dette grâce à l'épargne brute dégagée de la section de fonctionnement.

La CAF brute s'établit en 2022 à 7,28 M€. Dans ces conditions, la capacité de désendettement s'élève à 12,49 ans (en intégrant l'aide du fonds de soutien).



7- Dette et annuité par habitant

Avec une population de 41 867 Melunais, la dette par habitant pour le budget Ville s'élève à 2 172 € en 2022 (en intégrant l'aide du fonds de soutien).

En 2023, elle s'établirait à 2 174 € par habitant.

L'annuité par habitant est en hausse en 2023 (+5,71%) et s'établit à 219 €.

8- Fonds de soutien aux produits structurés = 4,57 M€ restant à percevoir

Pour rappel les IRA capitalisées dans la dette s'élèvent à environ 16,925 M€.

- 7,5 M€ pour l'emprunt CE
- 9,425 M€ pour l'emprunt SFIL EUR/CHF

Le fonds de soutien obtenu permet d'alléger la section de fonctionnement et de financer en partie l'amortissement annuel de l'IRA.

ETAT DES LIEUX DES PRODUITS STRUCTURES ANTERIEUREMENT CLASSES 6F ET 4E

	IRA comptabilisée			Fonds de soutien aux produits structurés	% fonds de soutien
	Capitalisée	Taux	Total IRA		
CE EUR/CHF	7 500 000		7 500 000		
SFIL EUR/CHF	9 425 000	2 645 000	12 070 000	7 446 568	
SFIL LIBOR		2 003 000	2 003 000	274 411	
ss total SFIL	9 425 000	4 648 000	14 073 000	7 720 979	54,86%
TOTAL	16 925 000	4 648 000	21 573 000	7 720 979	

Au 31 décembre 2023, le fonds de soutien restant à percevoir s'élèvera à 4,57 M€.

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs												
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026				
01ST	CITOYENNETE, SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE	01ST02	SECURITE ROUTIERE STATIONNEMENT	021ACCGAILLARDON	Mise en accessibilité parking Gaillardon	370 000					0	0						
				Total 021ACCGAILLARDON					370 000					0	0			
		01ST03	LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE	151MATPOL	Matériel Police Avant 2026	150 806	9 775	22 860	30 791	27 380	58 171	20 000	20 000	20 000				
				Total 151MATPOL					150 806	9 775	22 860	30 791	27 380	58 171	20 000	20 000	20 000	
		01ST04	VIDEO PROTECTION	061VIDEOP	VIDEO PROTECTION	Déploiement caméras écoquartier	38 000					38 000	38 000					
						Déploiement caméras GAILLARDON POUR PARKING PERSONNEL	21 330				0	0						
						Remplacement de deux onduleurs pour caméras coaxiales et matériels	4 000	4 000				0						
						Remplacement des caméras Coaxiales par des caméras FullHD	121 556	40 000	28 052	3 504	50 000	53 504						
						Déploiement de nouvelles caméras supplémentaires Avant 2026	299 111		29 321	4 790	85 000	89 790	60 000	60 000	60 000			
						Renouvellement Vidéo Protection	48 778	11 478		0	37 300	37 300						
Total 061VIDEOP					532 775	55 478	78 702	8 294	210 300	218 594	60 000	60 000	60 000					
Total CITOYENNETE, SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE						1 053 580	65 253	101 562	39 085	237 680	276 765	80 000	80 000	80 000				
02EE	EDUCATION ET ENFANCE	02EE01	ECOLES	011NECODE	Relance concours Construction nouvelle Decourbe Mobilier Ecole Decourbe	15 993 590	3 824	466 112	365 888	634 112	1 000 000	5 865 888	5 500 000	2 157 767				
				Total 011NECODE					16 043 590	3 824	466 112	365 888	634 112	1 000 000	5 915 888	5 500 000	2 157 767	
				021ACCCAPU	021ACCCAPU	Mise en accessibilité Capucins Elémentaire	350 000					0	50 000	300 000				
						Mise en accessibilité Capucins Maternelle	110 000					0	110 000					
				Total 021ACCCAPU					460 000					0	160 000	300 000		
				021ACCLERO	Mise en accessibilité Gabrielle Leroy Maternelle	31 157	27 726	3 431	0	0								
				Total 021ACCLERO					31 157	27 726	3 431	0	0					
				021ACCMEZER	Mise en accessibilité GS Mézereaux	380 000						0				380 000	0	
				Total 021ACCMEZER					380 000					0			380 000	0
				021ACCMONT	021ACCMONT	Mise en accessibilité Montaigu Maternelle	180 000											180 000
						Mise en accessibilité, GS Montaigu elementaire	450 000											50 000
				Total 021ACCMONT					630 000									230 000
				021ACCPASTEU	Mise en accessibilité, école Pasteur	332 000												332 000
				Total 021ACCPASTEU					332 000									332 000
				021ECBONIS	021ECBONIS	021ECBONIS	021ECBONIS	Ecole Jean Bonis - Hors PNRU	184 046		34 046			150 000	150 000			
								Ecole Jean Bonis - réhabilitation 11 classes à minima	582 518		149 821	5 709	426 988	432 697				
								Ecole Jean Bonis - Hors PNRU Equipements informatiques	40 426		538	34 888	5 000	39 888				
								Ecole Jean Bonis - Hors PNRU Equipement Mobilier	3 000		545	0	2 455	2 455				
								Ecole Jean Bonis - pose d'un revêtement - dalle amianté	10 000				10 000	10 000				
								Total 021ECBONIS					819 990		184 950	40 597	594 443	635 041
				021ECCAPU	École Capucins élémentaire Remplacement huisseries au 3ème étage sécurité	390 000							0	130 000	260 000			
				Total 021ECCAPU					390 000					0	130 000	260 000		
				021ECMONT	021ECMONT	École Montaigu élémentaire Réfection de 6 classes au dernier étage	181 711	9 711					72 000	72 000	100 000			
École Montaigu élémentaire Language et intégration	8 599	8 599								0								
Total 021ECMONT					190 310	18 310				72 000	72 000	100 000						
021ECOCASS	École élémentaire Cassagne réfection complète 9 classes	200 000								0		200 000						
Total 021ECOCASS					200 000					0		200 000						
021ECOFERR	021ECOFERR	021ECOFERR	021ECOFERR	École élémentaire Ferry Remplacement revêtement de sol préau et peinture	8 019		8 019				0							
				École maternelle Ferry Désamiantage préfabriqué	1 781	1 781	0			0								
Total 021ECOFERR					27 299		27 010	289		289								

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs									
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
02EE	EDUCATION ET ENFANCE	02EE01	ECOLES	Total 021ECOFERR		37 099	1 781	35 029	289		289				
				021ECOGAT	École Gatelliet Réfection Isolation Thermique des murs par l'extérieur endommagé	60 000					0				60 000
				Total 021ECOGAT		60 000					0				60 000
				021ECOLES	Logements Beauregard remplacement huisseries gardien	16 000					0				16 000
					Petits travaux Ecoles Melunaises	4 995		4 995			0				
				Total 021ECOLES	Rénovation logement Ecole Gatelliet	75 387			6 387	69 000	75 387				
				Total 021ECOLES		96 382		4 995	6 387	69 000	75 387				16 000
				021ECOMEZ	École Mézereaux élémentaire Réfection du rdc avec le préau	107 131	99 734	7 397			0				
				Total 021ECOMEZ		107 131	99 734	7 397			0				
				021PASTEUR	Pasteur élémentaire Pose revêtement de sol préau	55 253	55 253				0				
					Pasteur élémentaire Réfection étanchéité nouvelles classes	46 259		46 259			0				
					Pasteur élémentaire portail automatique pasteur	25 000					0	25 000			
					GS Pasteur Remplacement des huisseries Phase 2	1 127 268					0		575 922	551 346	
					Pasteur élémentaire Remplacement alarme incendie	100 000					0				
					Pasteur élémentaire - mur de soutènement Portail coté rue	304 992	278 658	10 334		16 000	16 000				
					GS Pasteur Remplacement des huisseries Phase 1	1 573 458				0	0	1 573 458			
				Total 021PASTEUR		3 232 230	333 911	56 593		16 000	16 000	1 598 458	575 922	551 346	
				051COUECO	Réparation cours d'école	311 090	26 821	209 825	9 444	20 000	29 444	15 000	15 000	15 000	
				Total 051COUECO		311 090	26 821	209 825	9 444	20 000	29 444	15 000	15 000	15 000	
				051COUECR	Reprise de la cour Cassagne	154 000					0		154 000		
				Total 051COUECR		154 000					0		154 000		
				121ECOELE	Construction G.S et restaurant Éco-quartier	11 043 128	5 372 273	5 137 663	533 192		533 192				
					Construction G.S Éco-quartier - VOIRIE HORS TRAITE DE CONCESSION place livraison et revêtement parvis	135 310		131 267	4 043		4 043				
					Construction G.S Éco-quartier - Equipements et Réseaux informatiques	20 580		16 293	4 287		4 287				
					Equipement Ecole Eco quartier Hors cuisine	179 398		151 992	15 406	4 000	19 406	4 000	4 000		
				Total 121ECOELE		11 378 415	5 372 273	5 437 215	556 927	4 000	560 927	4 000	4 000		
				151MATSCO	Matériel Scolaire - Mobilier Rideaux Vaisselle Avant 2026	598 233	136 006	132 116	10 111	80 000	90 111	80 000	80 000	80 000	80 000
				Total 151MATSCO		598 233	136 006	132 116	10 111	80 000	90 111	80 000	80 000	80 000	80 000
				171FERRY	NPRU : Groupe scolaire Ferry : Réhabilitation / extension	10 016 000		16 668	45 180	166 000	211 180	545 000	743 152	4 000 000	
				Total 171FERRY		10 016 000		16 668	45 180	166 000	211 180	545 000	743 152	4 000 000	
		02EE03	ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES	021CDL	Centre de loisirs des Cedres Remplacement moteurs portails	7 328		7 328			0				
					Centre de loisirs des Sycomores réfection étanchéité et remplacement rideau	18 084		16 346	1 739		1 739				
					Centre de Loisirs Les Maronniers pose de visiophone	7 500					0	7 500			
					Centre de loisirs des Sycomores Pose de stores	25 000					0	25 000			
				Total 021CDL		57 913		23 674	1 739		1 739	32 500			
				121ECOELE	Equipement Ecole Eco quartier Hors cuisine	43 456		27 650	15 806		15 806				

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs									
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
		02EE03	ACTIVITES EXTRA-	Total 121E	COELE	43 456		27 650	15 806		15 806				
				151MATCDL	Equipement Mobilier Centres de Loisirs.	17 949		16 930	1 019		1 019				
				Total 151MATCDL		17 949		16 930	1 019		1 019				
		02EE04	RESTAURATION SCOLAIRE	011RESTGAT	École Gatelliet Création d'un restaurant scolaire	3 260 000		22 044	16 331	0	16 331	1 433 669	1 787 956		
				Total 011RESTGAT		3 260 000		22 044	16 331	0	16 331	1 433 669	1 787 956		
				021RESTALM	Restaurant Almont Remplacement canalisation EU	19 281	19 281				0				
				Total 021RESTALM		19 281	19 281				0				
				021RESTMON	Restaurant Montaigu réfection complète étanchéité	95 000				95 000	95 000				
				Total 021RESTMON		95 000				95 000	95 000				
				021RESTPAST	Restaurant PASTEUR Pose de faux-plafond cuisine	80 000					0	80 000			
				Total 021RESTPAST		80 000					0	80 000			
		02EE05	ECOLE NUMERIQUE ET PROJETS PEDAGOGIQUES INNOVANTS	151INFCLA	Numérisation des écoles melunaises	301 200	50 000		1 200	50 000	51 200	75 000	75 000	50 000	
					DEPLOIEMENT DE VP ET CLASSES MOBILES ET CABLAGE	136 900			36 900	50 000	86 900	50 000			
					Equipement informatique	15 219		9 219		6 000	6 000				
					Ecole FERRY- BCD MATERNELLE										
				Total 151INFCLA		453 319	50 000	9 219	38 100	106 000	144 100	125 000	75 000	50 000	
				151MATINF	Equipement informatique Ecole Ecoquartier - Denis MUKWEGE	38 244		38 244			0				
				Total 151MATINF		38 244		38 244			0				
		02EE07	PETITE ENFANCE	021ACDAUPH	Mise en accessibilité, crèche Dauphins	310 000				0	0	200 000	110 000		
				Total 021ACDAUPH		310 000				0	0	200 000	110 000		
				021BAENF	Crèche Les Bambins Remplacement dalles chauffantes et stores avec mise en peinture salle de repos et couloir	20 000				20 000	20 000				
					Crèche les Dauphins Renovation complète / intérieur + thermique	750 000				50 000	50 000	400 000	300 000		
					Crèche Les Lutins Insonorisation salle d'activité et réfection peinture bureaux AFC	20 000					0	20 000			
					Remplacement chalet Et autres travaux	6 804		6 804	0		0				
				Total 021BAENF		796 804		6 804	0	70 000	70 000	420 000	300 000		
				021CREHOP	Crèche Hôpital - 60 BERCEAUX	2 200 000				0	0	2 200 000			
				Total 021CREHOP		2 200 000				0	0	2 200 000			
				121CRECHE	Construction crèche - Voirie Hors Traité	131 268		5 818	5 451		5 451	120 000			
					Construction crèche Éco-quartier	4 895 399	2 079 354	1 426 710	1 064 594	324 741	1 389 335				
					Equipement Creche	283 586		33 586	32 396	167 604	200 000	50 000			
					Construction crèche - Equipements et Réseaux informatiques	4 275		4 227	49		49				
				Total 121CRECHE		5 314 529	2 079 354	1 470 340	1 102 489	492 346	1 594 835	170 000			
				021RAMSY	extension relais petite enfance dans les locaux des Sycomorres	25 300				25 300	25 300				
				Total 021RAMSY		25 300				25 300	25 300				
	Total EDUCATION ET ENFANCE					58 179 422	8 169 021	8 169 236	2 210 306	2 444 201	4 654 507	13 209 515	10 485 030	7 492 113	
03CS	COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE	03CS02	ANIMATION SOCIALE ET CENTRES SOCIAUX	021BATSCHU	Centre social Schuman / Alarme et Mobilier Equipt CS	9 695	9 695				0	0	0	0	
					Centre social Schuman / Réfection suite incendie	221 736	216 556	5 180	0		0	0	0	0	0
				Total 021BATSCHU		231 431	226 251	5 180	0		0	0	0	0	0
				021BATSOC	Centre social Almont Pose climatiseur	3 100					0	3 100			
				Total 021BATSOC		3 100					0	3 100			
				021CSMEDA	La Boussole Pose rideaux et stores	6 500					0	6 500			

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs										
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026		
03CS	COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE	03CS02	ANIMATION SOCIALE ET CENTRES SOCIAUX	021CSMEDA	La Boussole Remplacement chalet	2 099		2 099			0					
				Total 021CSMEDA		8 599		2 099		0	6 500					
				021ACCCSPI	Mise en accessibilité, CS Picot	332 500			0		170 000	162 500				
				Total 021ACCCSPI		332 500			0		170 000	162 500				
		03CS03	RESIDENCE AUTONOMIE	021RESIDAU	FRPA Yvonne de Gaulle et alarme Refection salle de bains et remplacement plaque électrique FRPA Yvonne de Gaulle Reprise en toiture extension FRPA Blanche de Castille Réfection d'appartements		264 844		75 243	7 601	62 000	69 601	60 000	60 000		
							10 073	10 073		0						
							183 471	1 741	23 966	1 764	78 000	79 764	78 000			
						Total 021RESIDAU		458 388	11 814	99 209	9 365	140 000	149 365	138 000	60 000	
						151MATFRPA	Matériel Equipements Résidences Autonomie	19 955		19 942	13		13			
						Total 151MATFRPA		19 955		19 942	13		13			
Total COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE						1 053 973	238 065	126 430	9 378	140 000	149 378	317 600	222 500	0		
04SJ	SPORTS ET JEUNESSE	04SJ01	EQUIPEMENTS SPORTIFS	021ACCNAUTIQUE	Mise en accessibilité cercle nautique	450 000					0		450 000			
				Total 021ACCNAUTIQUE		450 000				0		450 000				
				021GYM	Gymnase Lespiat reprise chéneaux Remplacement des portes vestiaires Fischer + démolition maison fisher et maison cplexe sportif Stade Marinelli - Tribune d'honneur Protection anti-pigeons Gymnase Capucins et Bonis Gymnase J.RAYMOND Réfection bloc sanitaire et douche Gymnase J.RAYMOND remplacement porte d'entrée		16 300		0	0	16 300	16 300				
							174 377		14 377		0		160 000			
							2 947		2 947		0					
							16 000			16 000	16 000					
							80 000			0	80 000					
							6 000			6 000	6 000					
						Total 021GYM		295 623		17 323	0	38 300	38 300	80 000	160 000	
				021GYMDUVAU	Gymnase Duvauchelle Poursuite des travaux de mise en accessibilité	97 187		81 805	10 382	5 000	15 382					
				Total 021GYMDUVAU		97 187		81 805	10 382	5 000	15 382					
				021GYMRECO	Gymnase Les Recollets Mise en accessibilité, structure et toiture	3 027 424		464 620	116 855	2 129 094	2 245 949	316 855				
				Total 021GYMRECO		3 027 424		464 620	116 855	2 129 094	2 245 949	316 855				
				021PISCEXT	Piscine Extérieure bâche de couverture Piscine extérieure : Réfection pateaugoire / jeux d'eau Piscine Extérieure Remplacement pompes et chloration pédiluves Reprise dallage abords de la piscine bassin extérieur		294 289	30 207	259 085	1 998	3 000	4 998				
							200 000			0	0	0	200 000			
							27 438		27 438		0					
							250 000			0	0	0	0	0		
						Total 021PISCEXT		771 727	30 207	286 523	1 998	3 000	4 998	0	0	200 000
				021PISCIN	Piscine Intérieure Réfection étanchéité vestiaires et hall/musculation Piscine Intérieure Remplacement de porte salle de musculation et VMC vestiaires		208 298	43 172	165 125			0				
							30 976		13 772	6 604		6 604	10 600			
Total 021PISCIN		239 274	43 172			178 897	6 604		6 604	10 600						
051AIRJEU	Aménagement aire de jeux Parc Mairie Schuman - Installation d'une aire de jeux pour les 3-6 ans		35 000					0	35 000	0	0					
			12 500			0	0	12 500								
Total 051AIRJEU		47 500			0	0	35 000	12 500	0							
121GYM	EQ : Création équipement sportif EQ : Eco-paturage / urbanisme transitoire		6 748 647	6 276	15 751	8 796	31 204	40 000	497 244	3 102 550	3 086 826					
			20 000			20 000	20 000									
Total 121GYM		6 768 647	6 276	15 751	8 796	51 204	60 000	497 244	3 102 550	3 086 826						
151MATPISC	Matériel Equipement Piscine	9 800	9 245	555	0		0									
Total 151MATPISC		9 800	9 245	555	0		0									
011FISCHER	Parc des sports : Création structure couverte au stade Fischer	656 000					0		106 000	550 000						
Total 011FISCHER		656 000					0		106 000	550 000						
021ACCCLSP	Mise en accessibilité club rugby et club voile	130 000					0	0	130 000							
Total 021ACCCLSP		130 000					0	0	130 000							
021ACCGYBO	Mise en accessibilité gymnase Bonis	40 000					0		40 000							

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs								
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
		04SJ01	EQUIPEMENTS	Total 021ACCGYBO		40 000					0		40 000	
				021ACCGYJR	Mise en accessibilité FOYER CLUB DE FOOT et gymnase J Raymond	140 000					0		20 000	120 000
				Total 021ACCGYJR		140 000					0		20 000	120 000
				151MATSPOR	Matériel Equipement Sports	22 844	7 000	15 074	770		770			
				Total 151MATSPOR		22 844	7 000	15 074	770		770			
				021JO2024	Réalisation de pontons flottants, de barges et d'ancrages spécifiques pour les lignes de course nécessaires à la pratique de l'aviron olympique	100 000					0		100 000	
					Aménagements par la mise aux normes internationales des pistes électriques et d'installation de la climatisation	90 000					90 000	90 000	0	
				Total 021JO2024		190 000					90 000	90 000	100 000	
		04SJ02	ANIMATION SPORTIVE ET SOUTIEN AU MVT	011MUSNAT	Musée national des associations	40 000					0		40 000	
				Total 011MUSNAT		40 000					0		40 000	
		04SJ09	RESSOURCES AFFECTEES JEUNESSE	151MATJEUN	Matériel Equipement Jeunesse	14 990	1 393	1 117	12 480		12 480			
				Total 151MATJEUN		14 990	1 393	1 117	12 480		12 480			
		04SJ03	ESPACES JEUNES	021BATSOC	Espace Jeunes Mézereaux Création de cloisons, piège à son, faux plafond	37 903			35 779	2 124		2 124		
				Total 021BATSOC		37 903			35 779	2 124		2 124		
				021EJSCHU	Espace jeunes SCHUMAN remplacement alarme intrusion	5 771			5 771			0		
				Total 021EJSCHU		5 771			5 771			0		
				021ACCEJAL	Mise en accessibilité espace jeunes Almont	250 000						0	0	250 000
				Total 021ACCEJAL		250 000						0	0	250 000
				Total SPORTS ET JEUNESSE		13 234 691	97 293	1 103 217	160 008	2 316 598	2 476 606	1 079 699	4 271 050	3 956 826
05CT	CULTURE	05CT01	MEDIATHEQUES ET ARCHIVES	021ASTROLA	Astrolabe Remplacement alarme incendie et intrusion et divers travaux Astrolabe grille de défense	405 000			87 415	9 168	308 417	317 585		
				Total 021ASTROLA		30 000			87 415	9 168	308 417	317 585	30 000	
				151INFMED	Informatisation Médiathèque- 2021 : évolution des machines pour les professionnels et 2022 : parcours patrimonial virtuel Ile St Etienne)	104 435	78 372	22 890	3 173		3 173			
				Total 151INFMED		104 435	78 372	22 890	3 173		3 173			
				151MATMEDI	Matériel Equipement Médiathèque - book truck	5 593	5 593				0			
				Total 151MATMEDI		5 593	5 593				0			
				151OEUCHIV	Acquisition et restauration Œuvres d'art - Archives Avant 2026	26 988	2 181	2 318	4 489	4 500	8 989	4 500	4 500	4 500
				Total 151OEUCHIV		26 988	2 181	2 318	4 489	4 500	8 989	4 500	4 500	4 500
		05CT02	ENSEIGNEMENT MUSICAL ET ARTISTIQUE	0212MUSES	Conservatoire Remplacement vitrage	3 048	3 048				0			
				Total 0212MUSES		3 048	3 048				0			
				151MUSIQ	Instruments Conservatoire Avant 2026	30 993	4 686	2 372	549	14 386	14 935	3 000	3 000	3 000
				Total 151MUSIQ		30 993	4 686	2 372	549	14 386	14 935	3 000	3 000	3 000
		05CT03	ANIMATIONS ET ESPACES CULTURELS	021ACCESJ	Mise en accessibilité, Espace Saint Jean	180 000					0		180 000	
				Total 021ACCESJ		180 000					0		180 000	
				021BACULT	Espace Saint Jean Lever des réserves désenfumage	628 000	628	3 202	46 170	253 830	300 000	324 170		
				Total 021BACULT		628 000	628	3 202	46 170	253 830	300 000	324 170		
				021ESCALHT	Escale Mise en peinture des 3 loges et escalier	8 335					0	8 335		
				Total 021ESCALHT		8 335					0	8 335		
				021ESCALTC	Escale Mise en peinture des 3 loges et escalier	10 000					0	10 000		
				Total 021ESCALTC		10 000					0	10 000		

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs								
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
	CULTURE	05CT03	ANIMATIONS ET ESPACES CULTURELS	021MACHESJ	Calorifugeage gaine CTA toiture Espace Saint Jean suite désamiantage	21 756	21 756				0			
				Total 021MACHESJ		21 756	21 756				0			
				021STJEAN	Espace Saint Jean Réfection toiture, création portail rue de l'abreuvoir, ravalement	200 000					0			200 000
				Total 021STJEAN		200 000					0			200 000
				131REDYOT	Travaux OT/SPL	75 760		12 863		62 898	62 898			
				Total 131REDYOT		75 760		12 863		62 898	62 898			
				151MATCHT	Matériel Equipement culturel Escale HT	6 899	6 899				0			
				Total 151MATCHT		6 899	6 899				0			
				151MATCULT	Matériel Equipement culturel Escale - ESJ TTC	16 988	14 384	2 604	0		0			
				Total 151MATCULT		16 988	14 384	2 604	0		0			
				021ABEILAR	Club Abeillard Mise en peinture	11 000					0		11 000	
				Total 021ABEILAR		11 000					0		11 000	
		05CT04	CINEMA	131REDCIHT	ACV / SPL : Implantation cinéma rue de l'Eperon	7 432 775	416 667			1 430 577	1 430 577	1 860 000	1 860 000	1 865 531
				Total 131REDCIHT		7 432 775	416 667			1 430 577	1 430 577	1 860 000	1 860 000	1 865 531
				131REDCIPR	Implantation cinéma rue de l'Eperon - PROJECTEURS	150 000					0		150 000	
				Total 131REDCIPR		150 000					0		150 000	
		05CT05	PATRIMOINE CULTUREL ET CULTUEL, MUSEE, ARCHEO	011EGSTAS	Réfection toiture et chaufferie église Saint Aspais	526 954		119 474	178 481	229 000	407 481			
				Total 011EGSTAS		526 954		119 474	178 481	229 000	407 481			
				011PRIEURE	Prieuré Saint Sauveur Etudes Sécurisation mini Prieuré Saint Sauveur	18 648		0	18 648		18 648			
				Total 011PRIEURE		48 648		0	18 648	30 000	48 648			
				021EGNDAM	Eglise Notre Dame : Pose d'une alarme incendie Eglise Notre Dame : Pose d'une alarme intrusion travaux chœur et AMO Collegiale ND+Cloches	120 000				9 000	9 000		120 000	
				Total 021EGNDAM		168 618		37 756	977	886	1 863			
				021EGSTAS	Eglise Saint Aspais : Pose d'une alarme incendie Eglise Saint Aspais : Pose d'une alarme intrusion	209 000				4 000	4 000		209 000	
				Total 021EGSTAS		213 000				4 000	4 000		209 000	
				021ARCHEO	Acquisitions Foncières : rue de Verdun local Archéologie	210 000					0		210 000	
				Total 021ARCHEO		210 000					0		210 000	
				151NUMPROJ	PROJECTEUR NUMERIQUE	135 818		100 337	20 481		20 481		15 000	
				Total 151NUMPROJ		135 818		100 337	20 481		20 481		15 000	
				151OEUARC	Mise en sécurité cilice de Saint Louis Interventions urgence Eglise St Aspais et ND Pacte Culturel Dalle de Raoul	11 891		11 891			0			
				Total 151OEUARC		3 516		1 116	2 400		2 400			
				151OEUMUS	Acquisition et restauration Œuvres d'art - Musée Avant 2026 Acquisition et restauration Œuvres d'art - Musée	92 919	2 520	4 200	16 199	40 000	56 199	10 000	10 000	10 000
				Total 151OEUMUS		169 919	2 520	4 200	16 199	65 000	81 199	35 000	35 000	10 000
				151PACULT	Pacte Culturel	6 536		0	6 536		6 536			
				Total 151PACULT		6 536		0	6 536		6 536			
				151FRESQ	Réalisation de fresques	12 000					0	8 000	4 000	
				Total 151FRESQ		12 000					0	8 000	4 000	
	Total CULTURE					10 875 880	556 733	408 436	307 270	2 433 905	2 741 175	2 848 005	2 236 500	2 083 031

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs										
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026		
06VE	VITALITE ECONOMIQUE ET ANIMATION LOCALE	06VE01	COMMERCES ET ARTISANAT	131OPAH	SUBV ravalement façades commerciales	98 633	1 748	6 885		30 000	30 000	20 000	20 000	20 000		
				Total 131OPAH		98 633	1 748	6 885		30 000	30 000	20 000	20 000	20 000		
				131REDYACQ	Décorations de rue	10 000				0	2 500	2 500	0			
					Foncière Commerce	500 000				500 000	500 000	0				
					Travaux et matériel boutique éphémère	4 500				0	4 500					
			Total 131REDYACQ			514 500		500 000	500 000	7 000	2 500	0				
			131REDYACV	ACV : Frais d'études Foncière commerce	20 000				0	20 000						
			Total 131REDYACV			20 000			0	20 000						
				06VE10	RESSOURCES AFFECTEES VITALITE ECONOMIQUE ET ANIMATION LOCALE	131OPAHRU	SUBV Ravalement de façades	297 091	23 691	13 400	4 200	45 800	50 000	70 000	70 000	70 000
		Total 131OPAHRU				297 091	23 691	13 400	4 200	45 800	50 000	70 000	70 000	70 000		
131REDYCEN	ACV / SPL : Participation aux opérations d'aménagement	500 000	500 000					0		0						
	ACV / SPL : Participation aux opérations d'aménagement	75 000						75 000	75 000							
	Commerce 16 rue St Etienne															
	Total 131REDYCEN			575 000	500 000			75 000	75 000	0	0					
Total VITALITE ECONOMIQUE ET ANIMATION LOCALE						1 505 224	525 439	20 285	4 200	650 800	655 000	117 000	92 500	90 000		
07UA	URBANISME ET AMENAGEMENT	07UA01	LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - PERILS	021GAILLARD	Sécurisation 15 Gaillardon	24 241	10 050	9 191		5 000	5 000					
				Total 021GAILLARD		24 241	10 050	9 191		5 000	5 000					
				021PAPI	Programme des actions de prévention des inondations	58 000				21 000	21 000	10 000	9 000	8 000		
				Total 021PAPI		58 000				21 000	21 000	10 000	9 000	8 000		
				151DEFIBRI	Renouvellement des défibrillateurs	26 872	5 994	10 212		0	0	0	0	10 666		
			Total 151DEFIBRI			26 872	5 994	10 212		0	0	0	10 666			
			07UA02	AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT URBAIN	041DEVTZEN	TZEN : Etude dévoiement réseaux E.Branly/Voisenon/Av. Meaux/av. Général de Gaulle/rue Dajot	72 200				27 000	27 000	25 200	20 000		
					TZEN : Travaux dévoiement réseaux E.Branly/Voisenon/Av. Meaux/av. Général de Gaulle/rue Dajot	1 012 729		108 314	10 926	332 489	343 415	360 000	201 000			
					Total 041DEVTZEN			1 084 929		108 314	10 926	359 489	370 415	385 200	221 000	
		041PLTZEN			TZEN : eTUDES Extension du parking Gaillardon	60 000				0	60 000	0	0	0		
					TZEN : Etudes Places Urbaines	597 453	72 439	58 605	14 409	385 591	400 000	66 409				
				TZEN : Travaux places urbaines Place St Jean	4 516 000				0	3 000 000	1 516 000					
				TZEN : Travaux places urbaines Place Chapu	2 485 000				0	0	200 000	1 400 000				
			Total 041PLTZEN			7 658 453	72 439	58 605	14 409	385 591	400 000	3 126 409	1 716 000	1 400 000		
			131BEAURE	Butte Beauregard	117 451	65 011	52 440		0							
			Total 131BEAURE			117 451	65 011	52 440		0						
			131MEZER	Etude urbaine Mézereaux - devenir site 3F77	137 530		47 565	52 965	37 000	89 965						
	Total 131MEZER			137 530		47 565	52 965	37 000	89 965							
	171ETUCOM	NPRU - Etude de commercialisation	36 564	36 564			0									
	Total 171ETUCOM			36 564	36 564			0								
	171ETUSCH			48 150		0	48 150	48 150								
	171OPCU	NPRU - Missio d'ordonnancement pilotage et ccoordinations opcu	420 000				48 000	48 000	40 000	80 000	82 000					
	Total 171OPCU			420 000			48 000	48 000	40 000	80 000	82 000					
	07UA03	URBANISME ET FONCIER	131ACQFON	Acquisitions Foncières divers	99 062	330	21 175	52 557	25 000	77 557						
			Cession appartement Pompidou	3 000	3 000			0								
			Terrain Feldis Leviaux	110 000				110 000	110 000							
			Total 131ACQFON			212 062	3 330	21 175	52 557	135 000	187 557					
			131CESSION	cessions diverses	82 834	10 674	2 160		10 000	10 000	60 000					
			Total 131CESSION			82 834	10 674	2 160		10 000	10 000	60 000				
			131ERMIT	Rétrocession Secteur Emitage	14 042	2 473	1 096		10 473	10 473						
	Total 131ERMIT			14 042	2 473	1 096		10 473	10 473							
	131IMMOGS	Rénovation parc immobilier Groupes Scolaires	192 605				4 541	54 180	58 721	50 000	40 000	40 000				

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs								
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
07UA	URBANISME ET	07UA03	URBANISME ET	Total 131IMMOGS		192 605		3 884	4 541	54 180	58 721	50 000	40 000	40 000
				131PLU	Révision du PLU	212 503	13 019	85 505	72 222	21 756	93 978	20 000		
				Total 131PLU		212 503	13 019	85 505	72 222	21 756	93 978	20 000		
	Total URBANISME ET AMENAGEMENT					10 326 236	219 554	400 147	255 770	1 087 489	1 343 259	3 691 609	2 066 000	1 540 666
08CV	CADRE DE VIE	08CV01	EQUIPEMENTS ET MOBILIERS URBAINS	051AIRJEU	Développement des aires de jeux dans les maternelles	50 000					0	15 000	20 000	15 000
					Provision pour grosses réparation de jeux Avant 2026	298 056	24 109	43 479	468	70 000	70 468	60 000	60 000	40 000
				Total 051AIRJEU		348 056	24 109	43 479	468	70 000	70 468	75 000	80 000	55 000
				051MOBURB	Implantation de distributeurs sacs canins	4 000					0	2 000	1 000	1 000
					Acquisition de mobiliers urbains Avant 2026	450 972	27 322	74 137	514	134 000	134 514	95 000	60 000	60 000
				Total 051MOBURB		454 972	27 322	74 137	514	134 000	134 514	97 000	61 000	61 000
				061ECPUBL	Mise aux normes des armoires de feux Première tranche	348 685		52 865	15 820	70 000	85 820	70 000	70 000	70 000
					Provision pour réparation Lourdes Eclairage Public Avant 2026	582 753	59 399	183 355		80 000	80 000	100 000	80 000	80 000
				Total 061ECPUBL		931 438	59 399	236 220	15 820	150 000	165 820	170 000	150 000	150 000
				061INCEND	Défense incendie Avant 2026	47 483		12 483	0	20 000	20 000	5 000	5 000	5 000
				Total 061INCEND		47 483		12 483	0	20 000	20 000	5 000	5 000	5 000
		08CV02	VOIRIE INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS	041INONVO	Rue des trois moulins 2ème tranche	1 567 677		392 677	103 323	1 071 677	1 175 000			
					Rue des trois moulins poteau rue P Brun	13 440	13 440				0			
				Total 041INONVO		1 581 117	13 440	392 677	103 323	1 071 677	1 175 000			
				051ACCVOI	Travaux accessibilité PAVE et Modules sonnores	205 640		32 640	0	50 000	50 000	42 000	41 000	40 000
					Travaux accessibilité PMR Quai Reine Blanche	235 000			0	0	0	235 000		
				Total 051ACCVOI		440 640		32 640	0	50 000	50 000	277 000	41 000	40 000
				051AIRJEU	Stabilisé parc Créma	20 000					0			20 000
				Total 051AIRJEU		20 000					0			20 000
				051DALALMON	Reprise de la dalle parking de l'Almont	364 039	671	3 150	154 129	206 089	360 219			
				Total 051DALALMON		364 039	671	3 150	154 129	206 089	360 219			
				051PASPRAL	ACV+TZEN : Passerelle Pralins	3 225 000					0	100 000	200 000	1 100 000
				Total 051PASPRAL		3 225 000					0	100 000	200 000	1 100 000
				051PEM	Pôle Gare : espaces publics SPL	5 318 155					0		2 243 657	
				Total 051PEM		5 318 155					0		2 243 657	
				051PLPRAL	2ème tranche Place Pralins / Gradins berge de Seine	1 000 000					0	0	50 000	50 000
				Total 051PLPRAL		1 000 000					0	0	50 000	50 000
				051PONTS	Réparation passerelle Spelthorne	232 639	224 419	8 220			0			
					Réparation pont René cassin	309 936		6 084		303 852	303 852			
					Pont de Voisenon	41 128		828	15 300	25 000	40 300			
				Total 051PONTS		583 703	224 419	15 132	15 300	328 852	344 152			
				051BERNA	Reprise rue Claude Bernard	400 000					0	370 000	30 000	
				Total 051BERNA		400 000					0	370 000	30 000	
				051RBRIAND	Rue Aristide Briand	4 300 000					0		100 000	2 200 000
				Total 051RBRIAND		4 300 000					0		100 000	2 200 000
				051RBRUN	Rue Pierre Brun	720 000				25 000	25 000	395 000	300 000	
				Total 051RBRUN		720 000				25 000	25 000	395 000	300 000	
				051RGATIN	Rue du gatinais	410 000					0	0	10 000	200 000
				Total 051RGATIN		410 000					0	0	10 000	200 000
				051RGRANG	Rue des grange	360 000					0	10 000	350 000	
				Total 051RGRANG		360 000					0	10 000	350 000	
				051RIVALM	Travaux Réaménagement Rives 10 place St Jean	22 000				22 000	22 000			
				Total 051RIVALM		22 000				22 000	22 000			0

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs								
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
08CV	CADRE DE VIE	08CV02	VOIRIE	051RMEZER	Rue des Mézereaux (ccessibilité PMR)	1 363 928		610 876	139 841	613 211	753 052			
				Total 051RMEZER		1 363 928		610 876	139 841	613 211	753 052			
				051ROUDOT	Rue Jacques Oudot	1 612 402	7 941	1 531 005	73 456		73 456			
				Total 051ROUDOT		1 612 402	7 941	1 531 005	73 456		73 456			
				051RPSTLIE	Aménagement du rond point saint Liesne	700 000				340 000	340 000	360 000	0	0
				Total 051RPSTLIE		700 000				340 000	340 000	360 000	0	0
				051VOERDF	Extension réseau ERDF : Participation au titre loi SRU Avant 2026	220 700	4 654	39 359	28 727	26 960	55 687	41 000	40 000	40 000
				Total 051VOERDF		220 700	4 654	39 359	28 727	26 960	55 687	41 000	40 000	40 000
				051VOIREV	PRU : Raccordement réseaux parcelle AFL Montaigu	34 560	34 560				0			
					Provision pour imprévu sur voirie Avant 2026	3 065 153	284 974	529 284	9 895	741 000	750 895	500 000	500 000	500 000
					Rue Beaunier	3 694		3 059	635		635			
					Rue Paul Cézanne	35 445		23 045	12 400		12 400			
				Total 051VOIREV		3 138 852	319 534	555 388	22 931	741 000	763 931	500 000	500 000	500 000
				061VIDEOP	Pose de caméras devant les groupes scolaires et lieux de cultes	104 000				17 500	17 500			86 500
				Total 061VIDEOP		104 000				17 500	17 500			86 500
				101PRU	PRU - Aménagement entrée des Mézereaux - régularisations foncières 1er pru	36 689	108	0	23 320	13 262	36 581			
				Total 101PRU		36 689	108	0	23 320	13 262	36 581			
				121BVDURB	EQ :2 intersections bvd urbain	480 000					0	480 000		
				Total 121BVDURB		480 000					0	480 000		
				121RD605	EQ :Requalification RD605 en bd urbain	5 616 000					0	3 000 000	2 616 000	
				Total 121RD605		5 616 000					0	3 000 000	2 616 000	
				121RDPOINT	EQ :Rocade et rond point intermédiaire	1 204 930		1 204 930	0		0			
				Total 121RDPOINT		1 204 930		1 204 930	0		0			
				121RTEVOI	EQ : Requalification route de Voisenon	408 201	218 508	189 693			0			
				Total 121RTEVOI		408 201	218 508	189 693			0			
				131ETPSPO	2ème tranche Aménagement Lebon	1 416 350		51 162	8 472		8 472	678 358	678 358	
				Total 131ETPSPO		1 416 350		51 162	8 472		8 472	678 358	678 358	
				121COPRO	EQ : coproduction avec les habitants	0					0	0	0	0
				Total 121COPRO		0					0	0	0	0
				051RCREVOU	Rue de Crévoulin	117 000					0			117 000
				Total 051RCREVOU		117 000					0			117 000
				051PATPOM	Aménagement avenue Patton et Pompidou	850 000					0			600 000
				Total 051PATPOM		850 000					0			600 000
				051SQUARE	Près Chamblain	76 000					0			76 000
					Square Jacqueline Cottard	20 000					0			20 000
				Total 051SQUARE		96 000					0			96 000
				051LUCING	Reprise du mur d'enceinte parc Faucigny Lucinge	65 000					0			35 000
				Total 051LUCING		65 000					0			35 000
				051PARKING										
					Réfection Parking Gaillardon	365 000		10 992	14 008	340 000	354 008			
				Total 051PARKING		365 000		10 992	14 008	340 000	354 008			
				051RUESAC	ACV : Rue de l'Ile saint Etienne	56 260	5 052	23 755	27 453	0	27 453			
					Etudes - Enfouissement									
					ACV : Rue du four et abeilard	808 849		599 920	5 579	203 351	208 929			
					ACV : Rue du Franc murier	444 443		404 963		39 479	39 479			
					ACV : Rue Notre Dame	416 260		346 558	20 987	48 715	69 702			
					ACV : Supports Mâts et bancs Végétaux Ile St Etienne	30 000				30 000	30 000			
				Total 051RUESAC		1 755 812	5 052	1 375 197	54 018	321 545	375 563			
				051RUESAC2	ACV : Rue Baudouin 2022-2023	110 000				0	0			110 000
					ACV : Rue Briais 2024-2025	675 000				30 000	30 000	645 000	0	0
					ACV : Rue Pouteau	1 980 600	4 200	26 400	3 540	1 396 460	1 400 000	550 000		
				Total 051RUESAC2		2 765 600	4 200	26 400	3 540	1 426 460	1 430 000	1 195 000	0	110 000
				171BVDURB	NPRU - Etudes et travaux d'aménagement espaces publics	969 100					0		969 100	
				Total 171BVDURB	Aménagement Boulevard Urbain	969 100					0		969 100	

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs												
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026				
08CV	CADRE DE VIE	08CV02	VOIRIE INFRASTRUCTURES	171ETUESPU	NPRU - Etudes et travaux d'aménagement espaces publics Chateaubriand - Lamartine- Beauregard	7 697 074		864	324	200 000	200 324	1 100 000	6 395 886					
				Total 171ETUESPU		7 697 074		864	324	200 000	200 324	1 100 000	6 395 886					
				121ECOQHTE	EQ : frais de notaire	70 000				70 000	70 000							
					EQ : Travaux hors traité	20 000				20 000	20 000							
				Total 121ECOQHTE		90 000				90 000	90 000							
				08CV03	SOUTIEN A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET VEGETALISATION	08CV03		011COUVHD	Réfection clos et couvert Hôtel de Ville	4 966 596		656 467	307 769	1 120 231	1 428 000	1 507 769	1 374 360	
								Total 011COUVHD		4 966 596		656 467	307 769	1 120 231	1 428 000	1 507 769	1 374 360	
								011SERRES	Serres Municipales Poursuite mise en sécurité et diagnostic structure	55 000		0	0	0	55 000			
								Total 011SERRES		55 000		0	0	0	55 000			
								051CONTEN	Implantations de conteneurs enterrés (Maréchal juin)	180 000		0	0	0	180 000			
								Total 051CONTEN		180 000		0	0	0	180 000			
								051POUPART	Montaigu - Aménagement du Square Calixte Poupart	43 731				0	43 731			
		Total 051POUPART						43 731				0	43 731					
		051QUAI	Parapet bords de seine quai Rossignol vers Dammarie					160 000				0	80 000	40 000	40 000			
		Total 051QUAI						160 000				0	80 000	40 000	40 000			
		051RIVALM	Restructuration Gaillardon / rives Almont					634 000				0	70 000	164 000				
		Total 051RIVALM						634 000				0	70 000	164 000				
		051SQMEZ	PRU : Aménagement square Mézereaux					451 203		205 203	2 245	243 755	246 000					
		Total 051SQMEZ						451 203		205 203	2 245	243 755	246 000					
		061ECPUBL	Rénovation éclairage public / Passage au LED Avant 2026					815 000				415 000	415 000	200 000	100 000	100 000		
		Total 061ECPUBL						815 000				415 000	415 000	200 000	100 000	100 000		
		121BASSIN	EQ : Création espaces verts boisés secteur Bassin					1 348 690	126 686			380 623	380 623	510 345	128 736	202 300		
		Total 121BASSIN						1 348 690	126 686			380 623	380 623	510 345	128 736	202 300		
		121MERLON	EQ : Aménagement EBC et espaces verts du Merlon	619 095		89 380	0	178 745	178 745	350 970		0						
		Total 121MERLON		619 095		89 380	0	178 745	178 745	350 970		0						
		141AGEN21	Bacs de tri (8 structures PE et 3 centres de loisirs) Ferme de Montaigu (études techniques pour AAC : géomètre, géotechnique G1, potentiel agronomique, technico- économique et installation)	3 900		10 000			0	10 000								
		Total 141AGEN21		3 900		10 000			0	10 000								
		141AGVELO	Aménagement de voies cyclables Box vélos sécurisés en ville (3 par an) Fourniture et pose de supports vélos Station entretien ou pompes libre service Vélos électriques pour personnel (vélo cargo) + batteries Abri Vélos (abri, arceaux, pose) à Mairie+ et escale	609 000		59 179	42 447	145 395	187 842	130 000	130 000	101 979						
		Total 141AGVELO		795 424		84 869	55 587	168 395	223 982	189 360	172 000	125 212						
		141ARBRES	1 Ruche pédagogique au Jardin Botanique Aménagement quai rossignol - trottoirs coté Seine Aménagement végétalisation Place du Houblon Ganivelles et matériels pour Permis de Végétaliser Parc au conifère Platane Vendrand végétalisation du sol Remise à niveau Parc Romain Requalification du jardin botanique Végétalisation dans les écoles Programme politique de plantation d'arbres Avant 2026 Création de forêts urbaines Avant 2026	1 812		50 000		22 000	0	25 000	25 000							
Total 141ARBRES		1 042 714	24 679	21 048	83 499	115 489	198 987	265 513	310 000	214 987								
141CARMES	Clôture Jardins des Carmes	10 400				0	10 400											
Total 141CARMES		10 400				0	10 400											

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs													
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026					
08CV	CADRE DE VIE	08CV03	SOUTIEN A LA	141COULVE	Acquisition Entrepôts Vendrand + mise en sécurité	350 000					0	350 000							
				Total 141COULVE					0	350 000									
				141LUCING	Aménagement parc Faucigny Lucinge	275 000			0	50 000	50 000	50 000							
					Reprise de l'Allée principale parc Faucigny Lucinge	20 000			0	20 000									
					Aménagement parc Faucigny Lucinge - étude et travaux	2 000 000			0	666 666	666 667	666 667							
				Total 141LUCING					0	736 666	716 667	716 667							
				141POMP	Pompage en seine	150 000			0	150 000									
				Total 141POMP					0	150 000									
				141JARDHDV	Reprise des allées parc de l'hôtel de ville	94 300			0				44 300						
				Total 141JARDHDV					0				44 300						
		08CV10	RESSOURCES AFFECTEES CADRE DE VIE	151OUTEVT	MATÉRIEL VOIRIE ESPACES VERTS		Matériel Voirie Espaces Verts	103 696		8 652	4 044	91 000	95 044						
							Matériel EPI des élagueurs Avant 2026	7 411	3 411		2 000	2 000	0	2 000	0				
							Remplacement de petit matériel Voirie Avant 2026	68 393	16 100	14 162	8 931	6 700	15 631	7 500	7 500	7 500			
							Matériel Fêtes et cérémonies Avant 2026	160 370	8 287	10 983		136 100	136 100	0	5 000	0			
							Mégane brigade Cynophile	47 000				47 000	47 000						
							Véhicules autres services	109 000				109 000	109 000						
							Matériel Propreté Urbaine	162 000				162 000	162 000						
						Total 151OUTEVT					657 870	27 798	33 798	12 975	553 800	566 775	7 500	14 500	7 500
						151OUTPROP	Remplacement de petit matériel Propreté	4 902			4 902	0	0	0	0	0	0	0	0
						Total 151OUTPROP					4 902	0	0	0	0	0	0	0	0
08CV04	PROPRETE URBAINE	151OUTPROP	ACQUISITION BALAYEUSE PLOMBAGE		Acquisition balayeuse poids lourds	302 682	85 008	217 674	0	0	0	0	0	0	0				
					Acquisition camion grue	135 561		135 561		0	0	0	0	0	0	0			
					Micro-utilitaires														
					Triporteurs Propreté Urbaine	35 964		35 964	0	0	0	0	0	0	0	0			
					Cantonniers														
					Acquisition Manitou	91 872		0	91 872		91 872		91 872						
					Fête et cérémonie	59 880		59 880		0		0							
					Remplacement Camion Master	59 880		59 880											
					Acquisition Kangoo Tolé Jeunesse	18 500			18 500		18 500		18 500						
					Acquisition d'une barque motorisée	3 500				3 500	3 500		3 500						
	Acquisition véhicule Kangoo espaces verts	21 000				21 000	21 000		21 000										
	Équipement intérieur véhicules	15 707		15 707		0			0										
	Véhicule type Jumpy PM	39 812			39 812		39 812		39 812										
	Engin sur chassis pour desherbage mécanique	81 000				81 000	81 000		81 000										
	Acquisition véhicule DPVA	18 000				0			0	18 000									
	Acquisition Glouton secteur Gare	22 504		22 504		0			0										
	Rachat minibus fin location Jeunesse	23 000					23 000	23 000	23 000										
	Rachat C3 CCAS pour Centres Sociaux	11 300					11 300	11 300	11 300										
	Rachat Berlingo fin location Propreté Urbaine	12 900					12 900	12 900	12 900										
Total 151OUTPROP						893 183	85 008	487 291	174 384	128 500	302 884	18 000	17 840 264	6 916 467					
Total CADRE DE VIE						67 180 249	1 173 526	7 988 739	1 294 649	9 512 094	10 806 743	13 592 511	17 840 264	6 916 467					
09AG	AFFAIRES GENERALES ET SERVICES A LA POPULATION	09AG02	FUNERAIRE	011COLCIM		Réfection du réseaux d'eau du cimetière Sud et Nord	215 300				0		50 000	165 300					
						Reprise de concessions	164 982	17 203	27 779		0	40 000	40 000	40 000					
						Reprise des voiries du cimetière nord lors des reprises du réseau d'eau	170 000				0		120 000	50 000					
					Total 011COLCIM					0	40 000	210 000	255 300						
					021ACCCIME	Mise en accessibilité, Cimetières Nord et Sud	70 000	17 203	27 779		0	40 000	70 000						
					Total 021ACCCIME					0		70 000							
Total AFFAIRES GENERALES ET SERVICES A LA POPULATION						620 282	17 203	27 779	0	40 000	280 000	280 000	255 300						

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs									
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
10RE	RESSOURCES ET SUPPORT AU SERVICE PUBLIC	10RE02	NUMERIQUES, SYSTEMES D'INFORMATION ET SECURITE INFORMATIQUE	021SECINF	Cablage différents sites	195 590		43 872	11 718	50 000	61 718	50 000	20 000	20 000	
				Total 021SECINF		195 590		43 872	11 718	50 000	61 718	50 000	20 000	20 000	
				061FIBOPT	Raccordement fibre bâtiments communaux Avant 2026	270 417		37 180	40 236	23 000	63 236	70 000	50 000	50 000	
				Total 061FIBOPT		270 417		37 180	40 236	23 000	63 236	70 000	50 000	50 000	
				151INFAVE	Architecture mutualisée	106 516	106 516			0					
				Total 151INFAVE		106 516	106 516			0					
				151INFTEL	WIFI	34 730	3 766	30 724	239	239					
				Total 151INFTEL		34 730	3 766	30 724	239	239					
				151MATELU	Tablettes ou PC élus (pour dématérialisation, CM)	10 500				0	10 500				
				Total 151MATELU		10 500				0	10 500				
				151MATINF	Achat de licence supplémentaire pour l'ensemble du personnel ville	40 000					40 000	40 000			
					Acquisition logiciel	230 584		58 584	12 000	60 000	72 000	60 000	20 000	20 000	
					Application mobile Ville	33 600	33 600			0					
					Changement copieurs	76 688		16 688		15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	
			logiciel gestion des salles et gestion associative	49 000			0		0	49 000					
			Matériel informatique tous services (marché ugap+cirl notamment)	344 126	39 312	104 814		50 000	50 000	50 000	50 000	50 000			
			Migration Zimbra -> Office 365	25 000				25 000	25 000						
			Passage en licences Office 365 standard	20 000				20 000	20 000						
			Remplacement matériel double écrans	16 051		16 051		0	0	0	0	0			
			Remplacement postes informatiques et sécurisation	191 478	191 478			0	0	0	0	0			
			Téléphones	60 299		15 299		15 000	15 000	10 000	10 000	10 000			
			Avant 2026												
			Passage en licences Office 365 standard Avant 2026	80 000				20 000	20 000	20 000	20 000	20 000			
			changement parc informatique 250 PC Avant 2026	550 224		84 840	65 384	150 000	215 384	100 000	75 000	75 000			
			Matériel switches - connecteurs PC Avant 2026	61 489		21 489		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000			
			parapheur acropolis	30 000				0	30 000						
	Changement VGE PM	33 000				33 000	33 000								
	Ecran du CM	115 000				0	115 000								
	Total 151MATINF	1 956 540	264 390	317 766	77 384	438 000	515 384	459 000	200 000	200 000					
		10RE03	BATIMENTS NON AFFECTES ET SERVICES TECHNIQUES	021BATCOM	Hôtel de Ville Aménagement salle Sous-sol DGST	30 000					0	30 000			
					Hôtel de Ville Sécurisation des accueils Mairie+	25 022	15 022		10 000	10 000					
					Remplacement huiseries HS au 1er étage. Remplacement fenêtres et garde corps démontables	10 000			10 000	10 000					
					Ateliers Bâtiments Remplacement compresseur 2021 et store pour l'e nfance en 2023	12 286	4 068		8 218	8 218					
					Total 021BATCOM	77 308	19 090		8 218	20 000	28 218	30 000			
					021MACHAU	Circuit intérieur d'eau chaude sanitaire du restaurant La Motte aux cailles	4 127		4 127		0				
						P3: Gros entretien renouvellement Avant 2026	1 372 301	207 721	234 353	3 227	227 000	230 227	230 000	233 000	237 000
						Provision travaux divers / réparations chauffage Avant 2026	119 222	8 715	7 816	5 691	44 000	49 691	19 000	17 000	17 000
						Total 021MACHAU	1 495 649	216 436	246 296	8 918	271 000	279 918	249 000	250 000	254 000

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

PPI - Dépenses d'investissement par mission

Dépenses

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Valeurs													
						AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026					
10RE	RESSOURCES ET SUPPORT AU	10RE03	BATIMENTS NON	021MAIREV															
					Provision travaux divers tous sites confondus dont: -MEDI: mise en conformité sécurité - désenfumage - SSI -Entretien et fresque sur poste électrique Ferry (Jardins de l'Europe) -Acquisition de matériels de mesure de la qualité de l'air intérieur	87 461		26 604	34 857	26 000	60 857								
					Provision travaux divers tous sites confondus Avant 2026	677 788	46 614	111 174		70 000	70 000	150 000	150 000	150 000					
				Total 021MAIREV		765 249	46 614	137 778	34 857	96 000	130 857	150 000	150 000	150 000					
				021SECDIV	Mise en conformité (électricité, gaz, incendie, ascenseur) Avant 2026	177 943	35 511	6 130	1 302	35 000	36 302	35 000	35 000	35 000	30 000				
				Total 021SECDIV		177 943	35 511	6 130	1 302	35 000	36 302	35 000	35 000	30 000					
				131ETUDIV	Etudes à mener en vue du renouvellement de la DSP réseau de chaleur: -mise à jour du schéma directeur -audit financier de fin de DSP -étude de faisabilité de création d'un réseau au sud de la Ville -AMO renouvellement de DSP	114 600				68 400	68 400	31 200	15 000						
					Relevés topographiques GS Pasteur	3 000						0	3 000						
					Etude diverses / Relevés topographiques Avant 2026	69 780	10 740	14 040				0	25 000	10 000	10 000				
				Total 131ETUDIV		187 380	10 740	14 040		68 400	68 400	59 200	25 000	10 000					
				151MATHYG	Matériel Equipement Hygiène et locaux	27 468	16 016	6 451	0	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000				
				Total 151MATHYG		27 468	16 016	6 451	0	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000					
				021EXTINCT	Remplacement extincteurs dans les ERP Avant 2026	41 200		17 861		5 339	5 339	6 000	6 000	6 000					
				Total 021EXTINCT		41 200		17 861		5 339	5 339	6 000	6 000	6 000					
				151MATHAND	Matériel Equipement informatique ergonomique -Handicap Mobilier Equipement Hygiène et locaux ergonomique -Handicap	2 000			1 000	1 000	2 000	4 000							
				Total 151MATHAND		6 000			3 000	3 000	6 000								
				151OUTBAT	Ateliers Bâtiments Remplacement plieuse et toupie Matériel pour Ateliers Bâtiments Avant 2026	11 175		11 175				0							
				Total 151OUTBAT		340 731	20 017	94 504	6 211	55 000	61 211	55 000	55 000	55 000	55 000				
				Total RESSOURCES ET SUPPORT AU SERVICE PUBLIC		5 704 393	739 095	963 776	192 083	1 065 739	1 257 822	1 174 700	792 000	776 000					
				Total général		169 733 931	11 801 184	19 309 608	4 472 750	19 888 506	24 361 255	36 150 640	38 365 844	23 190 402					

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

PPI - Recettes d'investissement par mission

Recettes

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRES	AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026					
01ST	CITOYENNETE, SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE	01ST03	LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE	151MATPOL	Matériel Police Avant 2026	FIPD	2 000		500	1 500		1 500								
						REGION	1 341		1 341		0									
		01ST04	VIDEO PROTECTION	Total 151MATPOL					3 341		1 841	1 500		1 500						
				061VIDEOP	Déploiement de nouvelles caméras supplémentaires	DPV 2020			78 729		22 124		56 605	56 605						
						FIPD 2023-2024			5 000				0	5 000						
					Déploiement caméras écoquartier et autres caméras	REGION			16 619		16 619			0						
						FIPD 2022			6 983		6 983			0						
		Total 061VIDEOP					107 331		45 726		56 605	56 605	5 000							
	Total CITOYENNETE, SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE						110 672		47 567	1 500	56 605	58 105	5 000							
02EE	EDUCATION ET ENFANCE	02EE01	ECOLES	011NECODE	Relance concours Construction nouvelle Decourbe	DEPARTEMENT FAC	1 100 000				100 000	100 000	300 000	250 000	250 000					
						DPV 2020			616 676				185 003	185 003	185 003	61 668	61 668			
												675 000			34 560	201 536	236 096	135 000	135 000	56 000
							Total 011NECODE					2 391 676			34 560	486 539	521 099	620 003	446 668	367 668
							021ACCCAPU	Mise en accessibilité Capucins Elémentaire	DPV 2021			212 133					0	63 640	148 493	
									DPV 2024			73 333					0	73 333		
							Total 021ACCCAPU					285 466					0	136 973	148 493	
							021ACCMEZER	Mise en accessibilité GS Mézereaux	DPV 2022			306 666					0		245 333	61 333
																	0		245 333	61 333
							Total 021ACCMEZER					306 666					0		245 333	61 333
							021ACCMONT	Mise en accessibilité élémentaire , GS Montaigu	DPV 2025			300 000					0			90 000
									DPV 2026			120 000					0			120 000
							Total 021ACCMONT					420 000					0			210 000
							021ECBONIS	Ecole Jean Bonis - réhabilitation 11 classes à minima	DPV 2022			183 300			55 000	128 300	183 300			
							Total 021ECBONIS						183 300		55 000	128 300	183 300			
							021ECCAPU	École Capucins élémentaire	Remplacement huisserie au 3ème étage sécurité	DPV 2021		261 240					0	78 372	182 868	
							Total 021ECCAPU							261 240				0	78 372	182 868
							021ECMONT	École Montaigu élémentaire	Réfection de 6 classes au dernier étage	DPV 2021		98 640				49 320	49 320	49 320		
							Total 021ECMONT							98 640			49 320	49 320	49 320	
							021ECOCASS	École élémentaire Cassagne	réfection complète 9 classes	DSIL Classique 2025		83 333					0		83 333	
							Total 021ECOCASS							83 333				0		83 333
							021ECOFERR	École maternelle Ferry	Désamiantage préfabriqué	DPV 2021		32 666				32 666	32 666			
							Total 021ECOFERR							32 666			32 666	32 666		
							021ECOGAT	École Gatelliet	Réfection ITE endommagé	DSIL Rénovation energetique 2026		25 000					0			25 000
							Total 021ECOGAT							25 000				0		
							021ECOLES	Logements Beauregard	remplacement huisseries gardien	DPV 2026		10 666					0			10 666
		Total 021ECOLES					10 666						0			10 666				
		021ECOMEZ	École Mézereaux élémentaire	Réfection du rdc avec le préau	DPV 2020		50 983	0	50 983			0								
					DPV 2021			61 605	61 605				0							
		Total 021ECOMEZ					112 588	61 605	50 983			0								
		021PASTEUR	Pasteur élémentaire	Réfection étanchéité nouvelles classes	DSIL 2022		46 664			46 664		46 664								
					FIPD 2023			10 054				10 054	10 054							
					DSIL Rénovation energetique 2025			600 000					0		300 000	300 000				
					DSIL Rénovation energetique 2023			525 302					0	0	525 302					
		Total 021PASTEUR							1 182 020			46 664	10 054	56 718	525 302	300 000	300 000			

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 PPI - Recettes d'investissement par mission

Recettes

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRES	AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
		02EE01	ECOLES	051COUECO	Réparation cours d'école Capucin	DPV 2022	132 704		0	106 163	26 541	132 704			
				Total 051COUECO			132 704		0	106 163	26 541	132 704			
				121ECOELE	Construction G.S et restaurant Éco-quartier	LOTICIS	4 200 000	1 050 000	3 150 000			0			
				Total 121ECOELE	Construction Ecole - CDL	CAF	83 333				83 333	83 333			
				151MATSCO	Matériel Scolaire - Mobilier Rideaux Vaisselle Ferry/Montaigu	DPV 2020	19 567		19 567			0			
				Total 151MATSCO	Matériel Scolaire - Mobilier Rideaux Vaisselle et autres	ETAT	10 000		10 000			0			
				171FERRY	Subvention baisse de l'âge de l'instruction à 3 ans	Académie	57 024		57 024			0			
				Total 171FERRY	NPRU : Groupe scolaire Ferry : Réhabilitation / extension	CAMVS	1 845 000					0	300 000	400 000	500 000
						DPV 2024	1 100 000					0	330 000	110 000	220 000
						REGION	2 832 916					0	104 000	200 000	800 000
							5 777 916					0	734 000	710 000	1 520 000
		02EE03	ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES	021CDL	Centre de Loisirs Les Maronniers pose de visiophone	DPV 2023	2 666					0	2 666		
				Total 021CDL			2 666					0	2 666		
		02EE04	RESTAURATION SCOLAIRE	021RESTMON	Restaurant Montaigu réfection complète étanchéité	DPV 2021	60 000				60 000	60 000			
				Total 021RESTMON			60 000				60 000	60 000			
		02EE05	ECOLES NUMERIQUE ET PROJETS PEDAGOGIQUES INNOVANTS	151INFCLA	Numérisation des écoles melunaises	DPV 2020	28 623		28 623			0			
				Total 151INFCLA		DPV 2021	29 186			29 186		29 186			
				151SOCLE	Ecole Pasteur Convention de financement avec la région académique d'IDF	Académie	19 202		19 202			0			
				Total 151SOCLE			19 202		19 202			0			
		02EE07	PETITE ENFANCE	021ACCDAPH	Mise en accessibilité, crèche Dauphins	DPV 2024	206 600					0	126 600	80 000	
				Total 021ACCDAPH			206 600					0	126 600	80 000	
				021BAENF	Crèche Les Bambins Remplacement dalles chauffantes et stores avec mise en peinture salle de repos et couloir	DPV 2023	13 333				13 333	13 333			
				Total 021BAENF	Crèche les Dauphins Renovation complète / intérieur + thermique	DSIL RENOVTION ENERGETIQUE 2024	300 000					0	90 000	210 000	
				021CREHOP	Crèche Hôpital - 60 BERCEAUX	CAF	200 000					0	200 000		
				Total 021CREHOP			200 000					0	200 000		
				121CRECHE	Construction crèche Éco-quartier	CAF	1 170 000				1 170 000	1 170 000			
				Total 121CRECHE		LOTICIS	518 712	113 536	0	203 063	202 113	405 176			
				021RAMSY	extension relais petite enfance dans les locaux des Sycomorres	CAF	2 809				2 809	2 809			
				Total 021RAMSY			2 809				2 809	2 809			
	Total EDUCATION ET ENFANCE						18 224 936	1 225 141	3 335 398	474 637	2 265 008	2 739 645	2 563 236	2 406 695	2 494 667
03CS	COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE	03CS02	ANIMATION SOCIALE ET CENTRES SOCIAUX	021BATSCHU	Centre social Schuman Réfection suite incendie	DPV 2021	125 616		125 616	0		0			
				Total 021BATSCHU			125 616		125 616	0		0			
				021BATSOC	Centre social Almont Pose climatiseur	DPV 2024	2 367					0	2 367		
				Total 021BATSOC	Solde Opération Installation de la Boussole	DPV 2016	18 967		18 967			0			
				021ACCCSPI	Mise en accessibilité, CS Picot	DPV 2021	125 333					0	65 333	60 000	
				Total 021ACCCSPI			125 333					0	65 333	60 000	

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 PPI - Recettes d'investissement par mission

Recettes

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRES	AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026				
03CS	COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE	03CS03	RESIDENCE AUTONOMIE	021RESIDAU	FRPA Yvonne de Gaulle Climatiseur	DPV 2019	48 360		48 360			0							
				Total 021RESIDAU					48 360		48 360			0					
				Total COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE					320 643		192 943	0		0	67 700	60 000			
04SJ	SPORTS ET JEUNESSE	04SJ01	EQUIPEMENTS SPORTIFS	021GYMDUVAU	Gymnase Duvauchelle Poursuite des travaux de mise en accessibilité	CAMVS	291 584			87 475	204 109	291 584							
				Total 021GYMDUVAU			DSIL 2020		93 162		93 162			93 162					
				021GYMRECO	Gymnase Les Recollets Mise en accessibilité, structure et toiture + rénovation thermique	CAMVS	56 634						16 990	16 990		39 644			
				Total 021GYMRECO		plan relance DSIL 2021		1 270 000		380 876		635 124	635 124		254 000				
				021PISCEXT	Piscine Extérieure bâche de couverture	DSIL 2022	125 703				0	125 703		125 703					
				Total 021PISCEXT			125 703		0	125 703			125 703						
				051AIRJEU	Schuman - Installation d'une aire de jeux pour les 3-6 ans	DPV 2025	8 333										8 333		
				Total 051AIRJEU			8 333										8 333		
				121GYM	EQ :1 Gymnase	CNDS	1 125 600									0	200 000	400 000	525 600
				Total 121GYM	EQ : Eco-paturage / urbanisme transitoire	LOTICIS	1 688 400									0	100 000	700 000	888 400
				021ACCGYBO	Mise en accessibilité gymnase Bonis	REGION	10 000									0	10 000		
				Total 021ACCGYBO		DPV 2025	2 824 000									0	310 000	1 100 000	1 414 000
				021J02024	Equipements sportif - destination olympique - Réalisation de pontons flottants, de barges et d'ancrages spécifiques pour les lignes de course nécessaires à la pratique de l'aviron olympique	DEPARTEMENT	41 103									0		28 773	
				Total 021J02024	Salle d'armes - Aménagements par la mise aux normes internationales des pistes électriques et d'installation de la climatisation	DEPARTEMENT	30 398									7 340	7 340		
				04SJ02	ANIMATION SPORTIVE ET	011MUSNAT	Musée national des associations	DPV 2023	26 000							0	26 000		
Total 04SJ02					26 000							0	26 000						
04SJ03	ESPACES JEUNES	021BATSOC	Espace Jeunes Mézereaux Création de cloisons, piège à son, faux plafond	DPV 2022	23 333				23 333		23 333								
Total 04SJ03		021ACCEJAL	Mise en accessibilité espace jeunes Almont	DPV 2025	166 667							0		166 667					
Total SPORTS ET JEUNESSE					4 983 583			416 264	329 673	863 563	1 193 237	658 417	1 301 666	1 414 000					
05CT	CULTURE	05CT01	MEDIATHEQUES ET ARCHIVES	151INFMED	Informatisation Médiathèque- 2021 : évolution des machines pour les professionnels et 2022 : parcours patrimonial virtuel Ile St Etienne)	REGION	46 543			27 163	19 380	46 543							
				Total 151INFMED					46 543		27 163	19 380	46 543						
				151OEUCHIV	Acquisition et restauration Œuvres d'art - Archives Avant 2026	DEPARTEMENT	2 845	625	531				0	563	563	563			
				Total 151OEUCHIV		DRAC	12 000	2 000	2 000				2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
				05CT02	ENSEIGNEMENT MUSICAL ET ARTISTIQUE	151MUSIQ	Subvention instruments de musique	DEPARTEMENT	2 638					2 638	2 638				
				Total 05CT02				DRAC	2 638					2 638	2 638				
				05CT03	ANIMATIONS ET ESPACES CULTURELS	131REDYOT	Travaux OT/SPL - RBST OT en HT	OT	62 898							0			
Total 05CT03					62 898							0							

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

PPI - Recettes d'investissement par mission

Recettes

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRES	AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
	CULTURE	05CT04	CINEMA	011CINEHT	Cinéma Les variétés	CNC	6 227	6 227				0			
				Total 011CINEHT			6 227	6 227				0			
				131REDCIHT	ACV / SPL : Implantation cinéma rue de l'Eperon	CAMVS	969 000				484 500	484 500			484 500
						CNC	350 000				87 500	87 500	0	87 500	175 000
						DEPARTEMENT	80 000				16 000	16 000	30 000	10 000	24 000
						DSIL ACV 2019	396 515			317 212	75 737	392 949	3 566		
						DSIL ACV 2020	900 000		0	0	540 000	540 000	250 000	30 000	80 000
						REGION	400 000				80 000	80 000	180 000	20 000	120 000
				Total 131REDCIHT			3 095 515		0	317 212	1 283 737	1 600 949	463 566	147 500	883 500
		05CT05	PATRIMOINE CULTUREL ET CULTUEL, MUSEE, ARCHEO	011EGSTAS	Réfection toiture et chaufferie église Saint Aspais	DRAC 2021	130 382	130 382				0			
						DSIL 2021									
						PLAN DE RELANCE	130 056		39 017	26 011	65 028	91 039			
				Total 011EGSTAS			260 438	130 382	39 017	26 011	65 028	91 039			
				021EGNDAM	Réfection Eglise Notre Dame	DRAC	236 821		207 704		29 117	29 117			
						REGION	122 082	78 434		22 083	21 565	43 648			
				Total 021EGNDAM			358 903	78 434	207 704	22 083	50 681	72 765			
				151NUMPROJ	PROJETEUR NUMERIQUE	DEPARTEMENT	30 000					0	30 000		
						DPV 2022	65 208			42 000	23 208	65 208			
				Total 151NUMPROJ			95 208			42 000	23 208	65 208	30 000		
				151OEUARC	Mise en sécurité cilice de Saint Louis	DRAC	3 950			1 406	2 544	3 950			
					Interventions urgence Eglise St Aspais et ND	DEPARTEMENT	3 006			1 600	1 406	3 006			
					Pacte Culturel	DEPARTEMENT	1 441				1 441	1 441			
					Dalle de Raoul	DEPT	2 100				2 100	2 100			
					Mise en sécurité Orgues Notre-Dame	Mécénat	5 000				5 000	5 000			
					Statue l'Homme aux lacets		15 497			3 006	12 491	15 497			
				Total 151OEUARC											
				151OEUARC	Acquisition et restauration Œuvres d'art - Musée	AMIS DU MUSEE	5 000		5 000			0			
						DRAC	11 600		1 600		10 000	10 000			
						MECENAT	8 000		8 000			0			
					Politique de conservation et restauration du patrimoine	DRAC	10 000				10 000	10 000			
				Total 151OEUARC			34 600		14 600		20 000	20 000			
				151FRESQ	Réalisation de fresques	Mécénat	2 000					0	2 000		
				Total 151FRESQ			2 000					0	2 000		
	Total CULTURE						3 999 707	217 668	326 750	437 475	1 483 559	1 921 034	498 129	150 063	886 063
06VE	VITALITE ECONOMIQUE ET ANIMATION LOCALE	06VE10	RESSOURCES AFFECTEES VITALITE ECONOMIQUE ET ANIMATION LOCALE	131OPAHRU	SUBV Ravalement de façades (remboursement SPL montant versé par erreur)	SPL	13 770		13 770			0			
				Total 131OPAHRU			13 770		13 770			0			
	Total VITALITE ECONOMIQUE ET ANIMATION LOCALE						13 770		13 770			0			
07UA	URBANISME ET AMENAGEMENT	07UA02	AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT URBAIN	041PLTZEN	TZEN : Travaux places urbaines	DEPARTEMENT	2 500 000					0	1 000 000	625 000	625 000
					TZEN : Travaux places urbaines Place St Jean	DSIL 2023	500 000					0	350 000	150 000	
				Total 041PLTZEN			3 000 000					0	1 350 000	775 000	625 000
				121GYM	EQ :1 Gymnase	REGION	200 000					0	60 000	100 000	40 000
				Total 121GYM			200 000					0	60 000	100 000	40 000
				131BEAURE	Butte Beauregard	NOTAIRE	304 629	304 629				0			
					Butte Beauregard - Etudes	CHM	7 200			7 200		7 200			
					Participation CHMJ délib 09/2021										
				Total 131BEAURE			311 829	304 629		7 200		7 200			
				131MEZER	Etude urbaine Mézereaux - devenir site 3F77	3F77	25 000		5 000		20 000	20 000			
						TMH	25 000		5 000		20 000	20 000			
				Total 131MEZER			50 000		10 000		40 000	40 000			

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

PPI - Recettes d'investissement par mission

Recettes

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRES	AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
		07UA02	AMENAGEMENT ET	171ETUCOM	NPRU - Etude de commercialisation	ANRU	10 000			10 000		10 000			
						CDC	10 000	10 000			0				
				Total 171ETUCOM			20 000	10 000		10 000	10 000				
				171ETUSCH			50 000			50 000		50 000			
				171OPCU	NPRU - Missio d'ordonnancement pilotage et cordinations opcu	CAMVS	75 000				10 000	10 000	10 000	10 000	15 000
						CDC	175 000				35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
				Total 171OPCU			250 000				45 000	45 000	45 000	45 000	50 000
				171CPROJ	Fonds de concours Travaux en régie Conduite de Projet	ANRU	800 000			160 000	80 000	240 000	80 000	80 000	80 000
						CAMVS	400 000		150 000		50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
				Total 171CPROJ			1 200 000		150 000	160 000	130 000	290 000	130 000	130 000	130 000
		07UA03	URBANISME ET FONCIER	131PLU	Dématérialisation documents Urbanisme et instruction	ETAT	4 400		4 400			0			
				Total 131PLU			4 400		4 400			0			
	Total URBANISME ET AMENAGEMENT						5 086 229	314 629	164 400	227 200	215 000	442 200	1 585 000	1 050 000	845 000
08CV	CADRE DE VIE	08CV02	VOIRIE INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS	041INONVO	Rue des trois moulins 2ème tranche	DSIL CLASSIQUE	86 851				86 851	86 851			
				Total 041INONVO			86 851				86 851	86 851			
				051PASPRAL	Passerelle Pralins	DSIL ACV 2024	1 100 000					0		330 000	220 000
				Total 051PASPRAL			1 100 000					0		330 000	220 000
				051PLPRAL	2ème tranche Place Pralins / Gradins berge de Seine	DSIL ACV 2025	666 665					0		200 000	66 666
				Total 051PLPRAL			666 665					0		200 000	66 666
				051PONT5	Réparation passerelle Spelthorne	DPV 2018	35 676	10 703	24 973			0			
				Total 051PONT5			35 676	10 703	24 973			0			
				051RBERNA	Reprise rue Claude Bernard	DPV 2024	266 666					0	186 666	80 000	
				Total 051RBERNA			266 666					0	186 666	80 000	
				051RMEZER	Rue des Mézereaux (Hors enfouissement)	DPV 2019	317 351		135 659		181 693	181 693			
				Total 051RMEZER			317 351		135 659		181 693	181 693			
				051ROUDOT	Rue Jacques Oudot	DPV 2018	519 000	155 700	363 300			0			
				Total 051ROUDOT			519 000	155 700	363 300			0			
				051RPSTLIE	Aménagement du rond point saint Liesne	COGEDIM	150 000				150 000	150 000			
				Total 051RPSTLIE			150 000				150 000	150 000			
				051VOIREV	Rue Beaunier	SFR	27 473		27 473			0			
				Total 051VOIREV	Remise en ouvrages électriques plateau de Corbeil	ENEDIS	28 730			28 730		28 730			
				101PRU			56 202		27 473	28 730		28 730			
				Total 101PRU	PRU - Aménagement entrée des Mézereaux	ANRU	440 380		440 380			0			
				121BVDURB		DPV 2019	36 839		36 839			0			
				Total 121BVDURB	EQ :2 intersections bvd urbain	LOTICIS	477 219		477 219			0	100 000		
				121RD605			100 000					0	100 000		
				Total 121RD605	EQ :Requalification RD605 en bd urbain	LOTICIS	468 000					0	200 000	268 000	
				121RDPOINT			468 000					0	200 000	268 000	
				Total 121RDPOINT	EQ :Rocade et rond point intermédiaire	LOTICIS	98 390			98 390	98 390	98 390			
				051RUESAC	ACV : Rues de l'île saint Etienne / Franc Murier / Four et Abeilard/Notre Dame	DSIL ACV 2019	452 656		135 797	12 216	304 643	316 859			
					ACV : Supports Mâts et bancs Végétaux Ile St Etienne	DSIL 2022	40 810				40 810	40 810			
				Total 051RUESAC			493 466		135 797	12 216	345 453	357 669			
				051RUESAC2	ACV : Rues Pouteau / Baudoin / Briais	DSIL ACV 2021	680 000				544 000	544 000	136 000		
						DSIL ACV 2026	70 000					0			70 000
				Total 051RUESAC2			750 000				544 000	544 000	136 000		70 000
				171ETUESPU	NPRU - Etudes et travaux d'aménagement espaces publics	ANRU	2 673 350					0	300 000	2 373 350	
						CAMVS	1 700 000		510 000			0	0	250 000	250 000
				Total 171ETUESPU			4 373 350		510 000			0	300 000	2 623 350	250 000

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

PPI - Recettes d'investissement par mission

Recettes

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRES	AP 2023	CA 2021	CA 2022	REPORT CP 2023	CP 2023	BP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026		
	CADRE DE VIE	08CV02	VOIRIE	10JARDIN	Participation viabilisation lot. Plateau Corbeil	ENEDIS	29 729		29 729			0					
				Total 10JARDIN					29 729		29 729			0			
	CADRE DE VIE	08CV03	SOUTIEN A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET VEGETALISATION	011COUVHD	Réfection clos et couvert Hôtel de Ville + accessibilité	DSIL 2021	2 332 304		699 691	309	600 000	600 309	532 304	500 000			
				Total 011COUVHD					2 332 304		699 691	309	600 000	600 309	532 304	500 000	
				051POUPART	Montaigu - Aménagement du Square Calixte Poupart	DPV 2024			29 051					0		29 051	
				Total 051POUPART					29 051					0		29 051	
				051SQMEZ	PRU : Aménagement square Mézereaux	DPV 2022			281 578			130 000	151 578	281 578			
				Total 051SQMEZ					281 578			130 000	151 578	281 578			
				141AGVELO	Abri Vélos (abri, arceaux, pose) à Mairie+ Aménagement de voies cyclables	REGION			4 791					0		4 791	
						DSIL 2022			39 583			11 875	7 917	19 791	7 917	3 958	7 917
						DSIL 2024			150 000					0		45 000	50 000
						REGION			116 665				46 666	46 666	23 333	23 333	23 333
						DSIL Classique 2024	Box vélos sécurisés en ville (3 par an)		11 250					0		3 375	5 625
						REGION			18 750					0		6 250	6 250
						DSIL 2022	Fourniture et pose de supports vélos		71 771				35 885	35 885	14 354	7 177	14 354
						REGION			47 915				19 166	19 166	9 583	9 583	9 583
			Total 141AGVELO			460 724			11 875	109 634	121 509	114 603	105 926	118 687			
			141CARMES	Clôture Jardins des Carmes		6 933					0		6 933				
			Total 141CARMES			6 933					0		6 933				
			141LUCING	Aménagement parc Faucigny Lucinge													
								FONDS EUROPEENS			0		100 000	100 000			
			Total 141LUCING			300 000					0		100 000	100 000			
			141JARDHDV	Reprise des allées parc de l'hôtel de ville		62 866					0			18 860			
			Total 141JARDHDV			62 866					0			18 860			
	Total CADRE DE VIE						13 462 023	166 403	2 403 841	281 519	2 169 209	2 450 728	1 705 557	4 207 276	844 213		
10RE	RESSOURCES ET SUPPORT AU SERVICE PUBLIC	10RE02	NUMERIQUES, SYSTEMES D'INFORMATION ET SECURITE INFORMATIQUE	061FIBOPT	Raccordement fibre bâtiments communaux	DPV 2022	27 359			27 359		27 359					
				Total 061FIBOPT			27 359			27 359		27 359					
	Total RESSOURCES ET SUPPORT AU SERVICE PUBLIC						27 359			27 359		27 359					
	Total général						46 228 922	1 923 841	6 900 932	1 779 363	7 052 944	8 832 307	7 083 039	9 175 700	6 483 942		